BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1687-02-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

A continuer

Lc.2 33.

T.2400
N
G.
1563.
173.

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

FEVRIER 1687.



AV PALAIS

A PARIS,

BIBLIOTHEQUE ROYALE

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier jour de chaque Mois, & on le vendra, Trente sols relié en Veau, & Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Justice.

En la Boutique de la Veuve C. BLAGEART, Court neuve du Palais, au DAUPHIN.

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'Envie.

M. DC. LXXXVII.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

AVIS.

Comme les Festes solemnelles qui ont esté faites dans toute la France, pour marquer la Joye que la guérison du Roy a causée à tous les Peuples, ont, pour ainsi dire, esté jusqu'à l'infiny, il a esté impossible de les faire entrer toutes dans trois ou quatre Volumes; & on l'a pû d'autant moins, qu'il arrive encore tous les jours des Memoires des Provinces les plus éloignées; ainsi l'on est obligé de differer jus-

AVIS.

qu'au mois prochain à donner le
reſte de ces ſaintes réjoüiſſances.
Il ne ſeroit pas juſte que l'aveni
n'en trouvaſt que la moitié dans
l'Hiſtoire journaliere que ren-
ferment les Mercures, & l'on
auroit lieu de croire qu'il n'y au-
roit qu'une partie de la France
qui ſe ſeroit impoſé ce pieux de-
voir, quoy que le zele ardent
de l'autre n'ait pas paru avec
moins d'éclat. Quelques-uns
croyent que parce que l'on ne
prie plus, on doit ceſſer de dire
qu'on a prié. Mais ces raiſons
ne ſont point pour un Hiſtorien,
& puis qu'on en trouve qui

AVIS.

commencent aujourd'huy des Hi-
stoires de ce qui s'eſt paſſé il y a
mille ans, on peut donner ce qui
s'eſt paſſé il y a un mois. D'ail-
leurs, outre la juſtice qu'on ren-
dra à ceux qui ont fait éclater
leur zele pour le Roy, & qui
auroient ſujet de ſe plaindre
ſi on ne parloit point d'eux,
chacun ne peut eſperer que du
plaiſir en apprenant ce que les
autres ont fait, puis que la pluſ-
part de ces Feſtes ont eſté accom-
pagnées de ſuperbes ornemens
pour l'embelliſſement des Egli-
ſes, dont on ne s'eſtoit point
encore aviſé en France, & qu'un

AVIS.

Zele de rendre plus d'honneur à Le
Dieu, & de prier pour le Roy a
avec plus de pompe, a fait in-ba
venter. Les réjoüissances qui ont q
esté faites au sortir des Eglises, g
font encore une partie de ces Fe- p
stes. On achevera le mois pro a
chain de donner tout ce détail e
On y feraentrer ce qu'il y a encor c
à dire de Paris & du reste de l p
France, & l'on ménagera les ch
ses d'une maniere, que le Mercu
ne laissera pas d'estre remply d
Nouvelles ordinaires. On auro
fait des secondes Parties de to
tes ces Festes, mais on n'a p
voulu en charger le Public, ap

AVIS.

Les quatre Volumes que l'on vient de luy donner de l'Ambassade de Siam, quoy que ces quatre Volumes soient d'une tres-grande utilité, puis qu'ils apprennent à connoistre ce qu'il y a de plus beau & de plus curieux en France, dont on n'avoit encore fait qu'ébaucher la description.

Extrait du Privilege du Roy.

PAr Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville, le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis au Sieur DANNEAU, Ecuyer, Sieur Devizé, de continuer de faire imprimer, vendre & debiter le Livre intitulé, MERCURE GALANT, contenant plusieurs Relations, Histoires, & generalement tout ce qui dépend dudit Livre, par tel Imprimeur qu'il voudra choisir; Et defenses sont faites à tous Imprimeurs & Libraires, & tous autres, de faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ny graver aucunes Planches servant à l'ornement d'iceluy, ny mesme de le donner à lire, pendant le temps & espace de dix années entieres, le tout à peine de six mille livres d'amende contre les Contrevenans, ainsi que plus au long il est porté esdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté, aux charges & conditions portées, le 14. Septembre 1683. Signé, ANGOT, Syndic.

Ledit Sieur DEVIZE' a cedé son droit du présent Privilege à C. Blageart, Imprimeur-Libraire, pour en joüir suivant l'accord fait entr'eux.



FEVRIER 1687.

VOY que le Roy, comblé des faveurs du Ciel, & satisfait de tout ce que les Peuples ont fait d'extraordinaire, tant pour demander à Dieu sa guérison, que pour l'en remer-

cier, ait marqué il y a un
mois qu'il souhaitoit qu'on
arrestast les effets d'un
grand zele qu'il voyoit s'aug
menter de jour en jour, &
qu'aprés un Mandement de
Mr l'Archevesque de Pari
donné sur ce sujet, les Egli
ses n'ayent plus esté décorées
& remplies que pour quel
ques superbes Festes, dont la
permission avoit esté accor
dée avant ce judicieux Man
dement, je ne puis si-tost
cesser de vous entretenir de
ces saintes réjoüissances. Elle
ont esté faites en tant d'en

droits dans un meſme temps, & avec une ſi fervente rapidité, que depuis qu'elles ont commencé, les jours n'ont pas eſté aſſez longs pour me permettre d'écrire tout ce qui s'y eſt paſſé; de ſorte que je ne pourray vous parler ce mois-cy que d'une partie de ce qui me reſte à vous en apprendre. Mais ſi je n'ay pû encore achever de vous marquer la ferveur des Particuliers ſur cet Article, j'ay du moins tâché à diverſes repriſes de vous faire une peinture generale de ce Peuple pleu-

rant & priant aux pieds des
Autels, lors qu'il eſtoit acça-
blé de douleur, & de crainte,
& rendant, aprés eſtre revenu
de ſa frayeur, des graces ſo-
lemnelles au Ciel par des Can-
tiques d'allegreſſe, chantez a-
vec tout ce que la Muſique
a de plus touchant & de plus
beau, comme s'il euſt cher-
ché par cette ſainte melodie
à rendre ſes remerciemens
plus agreables à Dieu, & à
faire voir à toute la Terre,
par l'ingenieux travail & par
la pompe des diverſes déco-
rations, qu'il n'épargnoit rien

pour laiſſer à la poſterité d'é-
clatantes marques de la ſin-
cerité de ſon zele. Aprés vous
avoir fait pluſieurs de ces
Peintures, & leur avoir don-
né, non pas toute la vivacité
qu'elles devroient avoir, mais
toute celle dont j'ay eſté ca-
pable, je dois aujourd'huy
vous repreſenter ce meſme
Peuple au milieu des épan-
chemens de joye, s'il m'eſt
permis de parler ainſi, que
luy cauſe la preſence de ſon
Prince. Il a prié, il a ſoûpiré
pour luy, & il l'a fait d'une
maniere ſi tendre, que les

Siecles paſſez ne nous four-
niſſent rien de pareil dans des
occaſions de cette nature.
Doit-on s'étonner aprés cela,
ſi tout remply par avance du
plaiſir dont ſa veuë eſtoit ſur
le point de le combler, il n'a
plus gardé de meſures dans ſes
tranſports, & ſi on l'a veu
courir au devant de ce Mo-
narque, & ſe trouver enſuite
dans tous les lieux de ſon paſ-
ſage, n'eſtant pas ſatisfait de
ne le voir qu'une fois & ſeu-
lement en paſſant, mais eſ-
tant toûjours en mouvement,
pour ſe rencontrer en un mê-

me jour dans tous les endroits qu'il devoit honorer de sa presence? Quelque surprenans que soient les appresta d'une Feste toute magnifique, & quelque vaste matiere qu'elle offre à ceux qui en entreprennent la description, c'est moins au superbe appareil, au bon ordre, & aux mets delicats qu'ils se doivent attacher dans une occasion pareille à celle-cy, qu'à faire un Tableau naturel, & bien ressemblant de l'allegresse publique, & à bien peindre les vifs transports du tendre &

ardent amour des Peuples, &
l'excés des bontez du Sou-
verain. J'ay cherché à m'en
inſtruire avec tant de ſoin,
& j'ay apporté tant d'exacti-
tude à bien remarquer ces
differens mouvemens, que
j'ay lieu de croire que ma
Relation vous paroiſtra nou-
velle par un grand nombre
de ces endroits, que ceux qui
ont traité la meſme matiere,
n'ont point touchez, de ſor-
te que l'on pourra dire en la
liſant, que ſi les cœurs de
tout le peuple de Paris n'a-
voient pas eſté veritablement

penetrez d'un ſincere & fort amour pour le Roy, ce Prince leur auroit inſpiré des ſentimens qui auroient beaucoup approché de l'adoration; & que ſi le Roy n'avoit pas eu pour des Sujets ſi zelez toute la tendreſſe, & toute la confiance que l'excés de ſa bonté leur fit paroiſtre ce jour-là, il n'auroit pû ſe défendre d'aimer un Peuple dont il ſe ſeroit connu ſi fortement & ſi tendrement aime, & dont toute l'ame luy parut dans les yeux, ſur les lévres, & dans tous les mouvemens

qui luy furent inſpirez p
ſon exceſſive joye.
Quoyque le Roy euſt déja r
mercié Dieu du parfait réta
bliſſement de ſa Santé, & qu'
s'acquitaſt encore chaq
jour de ce devoir par de bo
nes œuvres & par des priere
Sa Majeſté réſolut d'en repr
dre encore publiquement d
nouvelles actions de grac
dans l'Egliſe Cathedrale d
Paris, en venant entendre
Meſſe à la Chapelle de
Vierge, Protectrice de ſo
Royaume, & d'aller enſuit
diſner à l'Hoſtel de Vill

Ainſi l'on peut dire que dans la principale Egliſe de Paris, ce Prince a remercié toutes les autres qui avoient ouvert les prieres pour le parfait rétabliſſement de ſa Santé, avant que les Peuples euſſent commencé à faire prier ; que ſa preſence à l'Hoſtel de Ville a témoigné la ſatisfaction qu'il avoit de tous les Habitans de Paris qui avoient fait prier avec un zele qui n'avoit point encore eu d'exemple, & qu'en revenant dans la Capitale de ſon Royaume pour luy marquer à quel point il en eſtoit

ſatisfait, il faiſoit connoiſt
combien il eſtoit content
toutes les autres Villes qu
ne pouvoit honorer de
preſence.

Comme on n'avoit poi
demandé au Roy qu'il vinſt
Paris, & qu'on n'auroit o
le prier de diſner à l'Hoſt
de Ville, ce mouvement f
un effet des bontez de
Monarque. Lors qu'il eut
ſolu ce qu'il avoit deſſein
faire dans cette memorab
journée qui rendra les Arch
ves de la Ville recomma
dables à la poſterité, il do

na ordre à Mr le Pelletier Contrôleur General, de faire dire a Mr le Preſident de Fourcy, Prevoſt des Marchands, qu'il avoit à luy parler. Mr le Pelletier luy écrivit auſſi toſt, de ſe rendre à Verſailles le matin du 26 de Janvier qui eſtoit un Dimanche, & le jour que Sa Majeſté avoit marqué. Mr de Fourcy eſtant arrivé dés le matin, alla chez Mr le Contrôleur General qui luy dit, *qu'il apprendroit de la bouche du Roy, le ſujet pour lequel on l'avoit mandé, & qu'il eſtoit ſeur que*

la choſe ne luy ſeroit pas deſ
greable. Ce Preſident ſe re
dit enſuite au lever de Sa M
jeſté, & le Roy l'ayant a
perçû au travers de la fou
qui l'environne ordinair
ment à ces heures-là, Sa M
jeſté le fit entrer dans ſo
Cabinet, & luy dit qu'El
iroit le Jeudy ſuivant ente
dre la Meſſe à Noſtre-Dam
& de là diſner à l'Hoſtel
Ville; qu'il luy fiſt prepar
une Table de vingt-cin
Couverts, & deux ou tro
autres de quinze à ving
Couverts pour les Seigneu

de la Cour. Mr le Prevoſt des Marchands luy ayant demandé de quelle maniere Sa Majeſté vouloit eſtre ſervie, le Roy luy répondit, *que ce ſeroit comme il voudroit, & qu'il avoit une telle confiance en ſa perſonne, aux Officiers de la Ville, & à tous les Habitans, qu'il mangeroit tout ce qu'on luy feroit apreſter.* Avoüez, Madame, qu'on ne peut rien ajoûter aux manieres honneſtes & obligeantes du Roy, lorſque Sa Majeſté juge à propos de donner des marques de ſes bontez, & qu'il

eſt tout à fait impoſſible d
trouver des termes pour l
bien exprimer. On a meſm
de la peine a décider ſi lor
que ce Prince fait du bien
quelqu'un, ce bien, quelqu
grand qu'il puiſſe eſtre, &
quelque beſoin qu'en ait ce
luy à qui il eſt fait, ne l
doit pas moins toucher qu
la maniere dont il le reçoit
ou dont Sa Majeſté luy ac
corde les honneurs qu'il
ſouhaitez, s'il s'agit de cho
ſes de cette nature. Il y a plu
dans ce qui regarde aujour
d'huy la Ville de Paris. L

Roy fait plus que prévenir ſes ſouhaits, puiſqu'elle n'auroit oſé ſouhaiter ce que ce Prince propoſe luy meſme de faire, & que la nouvelle qu'elle en apprend de ſa bouche, eſt accompagnée de ſi glorieuſes circonſtances, & de paroles ſi obligeantes pour Mrs de Ville, & pour tous les Habitans de Paris, qu'elle n'en ſçauroit marquer aſſez de reconnoiſſance, n'en ayant point d'autres moyens que des acclamations pleines d'amour, & ſouvent repetées, & la ſincerité de ſes vœux.

Mr le Prevoſt des Marchands comblé pour la Ville des bontez du Roy, mais trouvant en meſme temps comme impoſſible de le recevoir aſſez bien ſans le ſecours des Officiers de Sa Majeſté, luy demanda la permiſſion de s'en ſervir, & le Roy continuant par ſes manieres obligeantes à faire voir qu'il ſe confioit entierement aux Officiers de la Ville, & à ſes Habitans, répondit à Mr le Prevoſt des Marchands, *Qu'il vouloit eſtre ſervy par les Officiers de la Ville, mais que ſi elle*

avoit besoin des siens, il donneroit ordre à Mr de Livry, son premier Maistre d'Hostel, de l'aider de tout ce qu'il pourroit. Mr de Fourcy se retira aprés avoir remercié le Roy de l'honneur qu'il vouloit faire à sa Ville de Paris, & alla trouver Mr le Marquis de Livry, avec lequel il ne put prendre aucunes mesures, jusqu'à ce que ce Marquis eust receu les ordres de Sa Majesté. Elle luy ordonna pendant son dîner, *De donner à Mr le Prevost des Marchands tous les Officiers, & toutes les autres choses qu'il*

demanderoit, & de l'aider luy-meſme autant qu'il le pourroit faire. Mr de Livry ayant ſceu la volonté du Roy, dit à Mr de Fourcy que le lendemain ſur les quatre heures il ſe rendroit à l'Hoſtel de Ville, afin de voir quelles meſures il y auroit à prendre ſur ce qu'on pourroit ſouhaiter de luy. Pendant tous ces mouvemens Mr le Prevoſt des Marchands, qui jugea que le temps qui reſtoit juſqu'au Jeudy devoit eſtre entierement employé, ſans qu'il y en euſt un ſeul moment de

perdu, avoit dépeſché un Courrier aux Echevins, pour les avertir de ſe trouver à l'Hoſtel de Ville ſur les ſix heures du ſoir, afin qu'en arrivant de Verſailles, il puſt leur faire part d'une ſi bonne nouvelle, & voir avec eux de quelle maniere ils agiroient, pour répondre autant qu'il ſeroit en leur pouvoir, à l'honneur que Sa Majeſté avoit deſſein de leur faire.

Mr le Prevoſt des Marchands eſtant arrivé ce ſoir-là à Paris beaucoup plus tard qu'il ne l'avoit cru, & l'Aſſem-

blée ne s'estant pas trouvé
complete, parce que la plu
part des Echevins n'estoie
pas chez eux lors que le Cou
rier de Mr de Fourcy arriva
l'ordre fut donné pour les a
vertir de se trouver à l'Hos
de Ville le lendemain à sep
heures du matin, avec Mr
Procureur du Roy, le Gre
fier, & le Receveur de la Vill
Ainsi le Bureau estant assem
blé le Lundy, on y résolut
que pour donner à mang
au Roy on prendroit ses me
mes Officiers, & qu'en s'
abandonnant entierement

on leur laisseroit le soin de tout ce qui concernoit la Table de Sa Majesté.

Que la Table du Roy se-roit dressée dans la grande Salle.

Qu'on s'informeroit autant qu'on pourroit du nombre des Seigneurs, & autres personnes de la Cour qui viendroient à l'Hostel de Ville.

Qu'on feroit préparer trois Tables de vingt à vingt-cinq Couverts chacune, l'une dans le Bureau, & les deux autres dans la Salle des Capitaines.

Qu'on prendroit un ou plu-

sieurs Traiteurs pour servir ces trois Tables.

Qu'à chacune de ces Tables il y auroit deux Maistre d'Hostel, & un Controleur.

On résolut aussi plusieurs choses concernant ces Tables, afin que tout s'y passast avec ordre, & que quelque grand que fust le nombre de personnes qui pourroient survenir; la confusion n'empeschast pas l'abondance de toutes choses.

On arresta en même temps que la grande Salle seroit tapissée, excepté aux endroits où

où ſont les Tableaux de Mrs les Prevoſts des Marchands & des Echevins.

Qu'on tendroit un magnifique Dais à l'endroit où le Roy mangeroit.

Qu'on dreſſeroit dans un des bouts proche la porte un Amphitheatre, pour placer les vingt-quatre Violons & les Hautbois du Roy, qui joüerent pendant tout le dîné.

Que la Salle des Conſeillers de Ville, dite de la Reyne, ſeroit ornée de riches Tapiſſeries, de tres-beaux Meu-

bles, & de Tapis de pied comme un lieu où le Roy se retireroit en sortant de Table.

Que les deux Chambres du Greffier, à costé de la grande Salle, seroient parées de même pour Madame la Dauphine & les Dames de sa suite.

Que tous les lieux de l'Hostel de Ville seroient vûs & visitez par le Maistre des Oeuvres, & par le Charpentier de la Ville, & qu'ils seroient étayez aux endroits où seroit le Roy, en presence d'un ou deux de Messieurs

Ce n'eſtoit pas qu'il y euſt aucun endroit qui en euſt beſoin ; mais cette précaution eſt toûjours bonne par tout où va le Roy, à cauſe de la foule qui l'accompagne, & qui eſt encore augmentée par l'empreſſement qu'on a de le voir.

On arreſta de plus, qu'on feroit bien nettoyer la Place de Greve, & qu'on feroit enlever tout le bois qu'on avoit eſté obligé d'y mettre, à cauſe du deſordre que la gelée venoit de cauſer ſur la Riviere. On réſolut auſſi qu'on

ſableroit le devant de l'Ho-
ſtel de Ville. Le reſte de l
journée ſe paſſa à donner le
ordres pour l'execution d
toutes ces choſes.

M^r le Marquis de Livry ſe
trouva ſur les quatre heure
à l'Hoſtel de Ville, ainſi qu'i
l'avoit promis le jour préce-
dent à M^r le Prevoſt des Mar-
chands. M^rs Vieſſe & Pouge
s'y trouverent auſſi avec plu-
ſieurs Officiers de la Bouche,
& du Gobelet. M^r de Livry
dit à M^r le Prevoſt des Mar-
chands, que le Roy avoit de-
mandé qu'on augmentaſt ſa

Table de dix Couverts, ce qui obligea de changer les mesures qu'on avoit prises, & d'ordonner une Table de trente-cinq Couverts, qui auroit à peu prés la figure d'un fer à cheval.

On pria Mr de Livry suivant ce qui avoit esté resolu de donner les ordres necessaires à tous les Officiers de la Bouche, & du Gobelet du Roy, ce qu'il fit sur le champ, la plusspart estant presens. Il leur ordonna aussi de faire enlever à Paris, & mesme à plusieurs lieuës aux environs,

tout ce qu'ils trouveroient d
plus delicat, de plus exquis
& de plus rare, & dépeſch
un homme à Roüen pour a
voir des Veaux de riviere
Il ſatisfit par là aux prieres d
Mrs de Ville qui auroient ſou
haité que la terre euſt produi
quelque choſe de nouveau
s'il euſt eſté poſſible, & d
plus exquis que tout ce qu'el
le a jamais porté, afin d
montrer en n'épargnant rien
pour l'avoir, que leur plus
grande joye auroit eſté, d
ſe pouvoir diſtinguer dans la
reception qu'ils avoient à fai-
re à Sa Majeſté.

On resolut en mesme temps que la Table seroit servie par le dedans, & qu'il y auroit trois Services.

Que le service se feroit sur trois files, à la teste desquelles marcheroient trois Huissiers avec leurs Robes de Livrée.

Que les plats seroient portez par les Archers de Ville precedez de leur Colonel.

Que le Maistre d'Hostel de la Ville auroit l'honneur de poser les plats devant le Roy suivant l'intention de Sa Majesté; que M.s Vieisse & Pou-

get Controleurs de la Maison du Roy, les poseroient sur les deux costez, & qu'afin que la chose pust estre executée sans confusion, la Table seroit dressée dés le lendemain, & que tous ceux qui devoient servir se trouveroient à l'Hostel de Ville le Mardy au soir pour repeter le Service.

Mr le Prevost des Marchands écrivit par un Exprés à Mr de Seignelay, pour sçavoir si le Roy trouveroit bon qu'on fist trois décharges des Boëtes, & du Canon de la

Ville ; la premiere lors que Sa Majesté entreroit dans Paris, la seconde lors qu'Elle seroit arrivée à l'Hostel de Ville, & la troisiéme lors qu'Elle en partiroit ; si l'on ne feroit pas faire de feux le soir, & si l'on n'en feroit pas faire un d'Artifice devant l'Hostel de Ville; si les Boutiques ne seroient pas fermées ce jour là, & si Mrs les Prevost des Marchands & Echevins ne seroient pas revestus de leurs Robes de velours, qui sont celles des plus grandes Ceremonies.

On se rassembla le Mard
matin, & l'on resolut qu'o
auroit deux endroits ou Bu
reaux, l'un dans l'Hostel d
Ville, & l'autre dehors, q
seroient remplis de Boutei
les du meilleur vin, de pain
de pâtez de toutes façons, d
jambons, de viandes froide
de toutes sortes, & de lan
gues de bœuf, & qu'il y au
roit dans chaque endroit
trois personnes qui distribue
roient depuis le matin jusque
au soir, à tous ceux qui e
demanderoient, l'un du pain
l'autre du vin, & le troisiém

de la viande, & que l'on mettroit en plusieurs endroits de l'Hostel de Ville des placards qui défineroient les lieux où se feroit cette distribution ; qu'il y auroit des Lustres dans toutes les Salles & dans toutes les Chambres de l'Hostel de Ville ; que l'on feroit incessamment du feu par tout afin d'échaufer les lieux, & qu'on mettroit des braziers dans la grande Salle, qui seroient ostez sitost que le Roy arriveroit.

M^r le Prevost des Marchands receut une réponse à

la Lettre dont je vous ay de
parlé. Elle portoit, *que le R*
ne vouloit point qu'on tiraſt
Canon, mais que Sa Maj
permettoit qu'on fiſt le ſoir
feux, qu'il y en euſt un d'Ar
fice devant l'Hoſtel de Vil
et) qu'on n'ouvriſt point
Boutiques ce jour là. M^r le P
voſt des Marchands re
auſſi une Lettre de cach
qui luy eſtoit adreſſée ai
qu'aux Echevins, & par
quelle on leur permett
d'eſtre ce jour là veſtus
leurs Robes de Ceremonie

On donna auſſi-toſt to

s ordres neceſſaires pour
ut ce qui regardoit le Feu
Artifice, & le Sieur Ro-
ert, fameux Traiteur, fut
hargé du ſoin des Tables qui
evoient eſtre ſervies en meſ-
ne temps que celle du Roy.
Le Mercredy au matin on
narqua quatre endroits dans
a Place de Greve pour dreſſer
les Décorations qui devoient
ervir à autant de Fontaines
le vin qui couleroient depuis
e matin juſques au ſoir, &
'où l'on jetteroit continuel-
ement du pain au Peuple.
On reſolut auſſi de faire qua-

tre ou cinq feux dans la Plac
pour échaufer les Soldats
qu'il y auroit un ſignal qu
avertiroit lors que le Roy ſe
roit arrivé à Noſtre-Dame
un autre lors que la Meſſe ſe
roit à moitié dite, & le troi
ſiéme lors qu'elle ſeroit finie
Le premier ſignal eſtoit que
la groſſe Cloche de Noſtre-
Dame ſonneroit en faux-
bourdon, le ſecond qu'on
expoſeroit au haut d'une des
Tours un Drapeau blanc, &
le troiſiéme que les deux groſ-
ſes Cloches ſonneroient.

Sur les cinq heures du ſoir,

rs de Ville eurent ordre d'augmenter la Table du Roy de vingt couverts. Ils jugerent à propos d'en ajoûter une quatriéme à celles qui étoient destinées pour la suite, & prirenr de si promptes, & de si justes mesures pour toutes ces choses, que tout fut presque aussi-tost executé qu'ordonné.

Il seroit impossible de faire le détail de tous les preparatifs qui furent fairs, des soins qu'on prit, & des précautions qu'on aporta pour empescher le desordre, & rendre cette

Feſte complette. Ceux q
ordonnoient ainſi que ceu
qui travailloient, avoient l
cœur plein de joye, & quan
on eſt content, il n'eſt rie
dont on ne vienne aiſémen
à bout.

Outre que le détail où j
viens d'entrer vous aprend
beaucoup de particularite
que je n'aurois pû placer au
tre-part, il va me donne
lieu de vous marquer de ſuit
ce que le Roy a fait à l'Hoſte
de Ville, ſans que j'inter
rompe ce que j'ay à vous en
dire, par pluſieurs de ce

descriptions, que j'aurois esté obligé de faire.

Vous venez de voir tous les mouvemens de la Ville jusqu'au Mercredy au soir. Le lendemain 30. du mois, le Roy, qui dans la plus vive ardeur de son mal, n'avoit laissé passer aucun jour sans tenir Conseil, partit de Versailles pour se rendre à Paris, aprés avoir travaillé pendant la plus grande partie de la matinée. Il trouva sur sa route Mr le Prevost de l'Isle avec sa Compagnie, qui luy parut en fort bon ordre. Le che-

min estoit aussi bordé plus
d'une lieuë au delà des Portes,
par quantité de peuple, qui
pressé de l'impatience qu'il
avoit de voir son Prince, est
toit sorty dés le matin, de
sorte que la Campagne ne
fut pas moins remplie que la
Ville, de cris de *Vive le Roy.*
Sa Majesté, aprés avoir passé
la porte de la Conference,
trouva Mr le Chevalier du
Guet à la teste de sa Compa-
gnie, qui estoit en haye. Elle
fut regardée de toute la Cour
à cause du bon estat où elle
est par les soins que ce Che-

valier en prend. Le peuple qui avoit esté au devant du Roy, & qui estoit rentré avec Sa Majesté, commençant à se joindre avec ceux qui l'attendoient dans la Ville, fit entendre un redoublement de cris de *Vive le Roy*, & augmenta tellement la foule qui estoit déja fort grande, qu'à peine le Carosse de Sa Majesté pouvoit avancer, quoy qu'il allast fort lentement. Les Regimens des Gardes Françoises & Suisses devoient former deux hayes dans tous les lieux où Sa Majesté de-

voit paſſer, ſelon ce qui ſe P
pratique ordinairement dans ſo
une ſemblable occaſion, mais tr
ce Prince n'avoit point voulu p
qu'il y euſt de Soldats, tant R
afin que ſes peuples puſſent le le
voir de plus prés, que pour re
marquer la confiance qu'il ſe
avoit en eux, & qu'il ne vou- pe
loit ce jour-là pour Garde que cr
leur Amour. Le Caroſſe du ce
Roy n'eſtoit encore qu'au ſa
Quay des Thuilleries, lors qu
qu'ayant eſté apperceu de ch
deſſus les Tours de Noſtre-M
Dame, on ſonna la Cloche oc
Emanuel, dont le Roy eſt le qu

Parrain, & qui ne peut estre
sonnée en branle que par
trente-quatre hommes. Ce-
pendant plus le Carosse du
Roy tâchoit d'avancer, & plus
les acclamations publiques
redoubloient. Autrefois la
seule jeunesse, & le menu
peuple faisoient entendre ces
cris de joye, mais aujourd'huy
ce n'est plus de mesme, &
sans distinction d'âge & de
qualité, ils sont dans la bou-
che de tous les Sujets de Sa
Majesté. J'ay vû plus en cette
occasion, & je suis témoin
qu'un excés d'allegresse a fait

répandre beaucoup de lar-
mes. Le chemin qui con-
duit à Noſtre-Dame ſe trou-
va tellement remply, qu'il
fut impoſſible à Mr le Car-
dinal Ranuzzi, qui vouloit
eſtre à la Meſſe du Roy,
de percer la foule. Ainſi il
fut obligé de s'arreſter à la
Place Dauphine, & de mon-
ter à une Chambre juſqu'à ce
que le Roy fuſt paſſé. L'af-
fluence ne ſe trouva pas moins
grande dans Noſtre-Dame,
le Roy n'ayant point voulu
que les portes en fuſſent gar-
dées. On n'y avoit reanmoins

laiſſé entrer que des perſonnes
qui ne paroiſſoient pas eſtre
tout à fait du menu peuple.
M l'Archeveſque en Camail
& en Rochet, y receut le Roy
à la teſte du Chapitre; & pre-
ſenta la vraye Croix à Sa Ma-
jeſté. Le Roy la baiſa à ge-
noux, & prit de l'Eau benite.
Comme il avoit ordonné qu'.
on ne luy fiſt point de com.
pliment, Mr l'Archeveſque
ne luy dit que ces paroles:
Sire, Voſtre Majeſté nous a fer-
mé la bouche pendant qu'Elle
l'a ouverte à la joye publique.
Le Roy répondit, *je m'en ſuis*

apperceu par où j'ay paſſé, et elle me paroiſt encore plus grande de icy. A quoy Mr l'Archevesque repartit, *J'apprehende, Sire, qu'elle ne nous faſſe manquer au reſpect que nous vous devons.* Le Roy & toute la Cour eurent enſuite beaucoup de peine à paſſer jusqu'à la Chapelle de la Vierge ; cependant Sa Majeſté ne voulut point que les Gardes repouſſaſſent le Peuple pour luy faire faire place. Ils demeurerent derriere, & ce Prince entouré d'un nombre incroyable de Sujets pleins de zele,

zele, approcha enfin de cette Chapelle. Il y entendit la Messe qui fut celebrée par un de ses Chapelains, & pendant ce temps on chanta un Motet sur la destruction de l'Heresie, que Mr l'Abbé de la Mothe Archidiacre de l'Eglise qui estoit auprés du Prie Dieu du Roy, presenta à Sa Majesté & à Monseigneur le Dauphin.

La Messe finie, la foule redoubla autour du Roy, & l'on peut dire qu'il ne vit qu'un Peuple extraordinairement pressé, & qu'il n'entendit

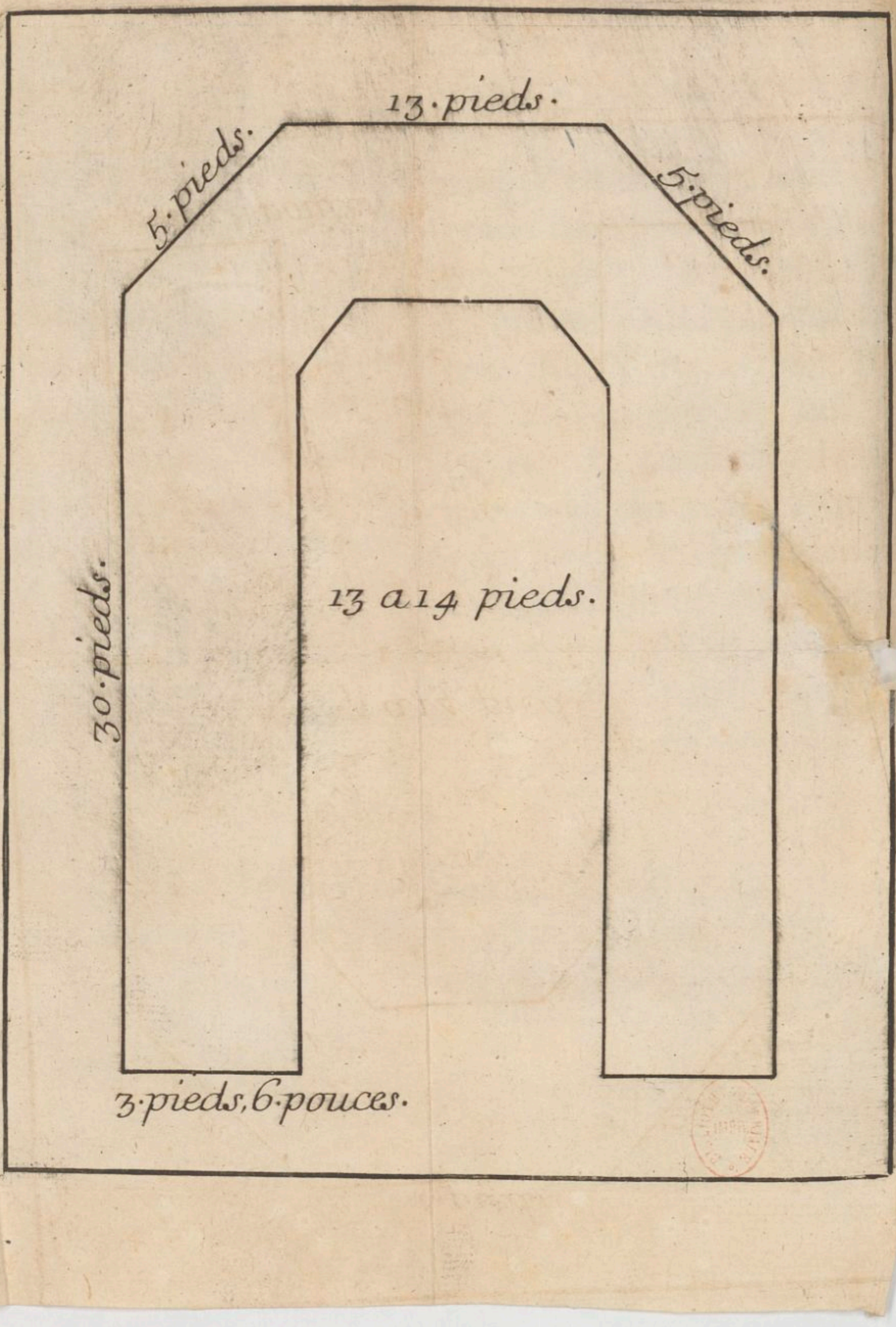
qu'un chœur de *Vive le Roy* jusques à l'Hostel de Ville. Il y avoit dans la Place deux Compagnies du Regiment des Gardes en haye, à la teste desquelles estoit Mr le Mareschal Duc de la Feüillade, la demy-Pique à la main. Mr le Prevost des Marchands, Mrs Geoffroy, Gayot, Chuppin, & Sanguiniere Echevins, Mr Titon Procureur du Roy, Mr Mitantier Greffier, & Mr Boucot Receveur, tous en Robes rouges de velours, receurent le Roy à la descente de son Carrosse. Mr le Prevost

des Marchands luy dit,

SIRE, *La plus vive élo-*
quence n'eſt pas capable de
mieux exprimer à Voſtre Majeſté
la joye de tous ſes Peuples, que
les cris qui nous interrompent.
Ce ſont, SIRE, *les plus ſin-*
ceres expreſſions de leurs cœurs
remplis de reſpect, d'amour, &
de fidelité pour leur Roy, que
nous eſperons rendre éternels
par nos exemples.

Le bruit des acclamations du Peuple eſtoit ſi grand, que M^r le Prevoſt des Marchands ne put entendre ce que le Roy luy répondit. Sa

Majesté ayant aperçû Me de Fourcy, luy dit en luy montrant Madame la Dauphine, *Madame la Prevoste des Marchands, voilà une grande Princesse que je vous amene.* On monta ensuite au bruit d'un grand nombre d'Instrumens & le Roy estant entré dans la grande Salle, salua tous ceux qui s'y trouverent, avec cet air engageant qui luy gagne tous les cœurs. Je n'ay rien a adjoûter à ce que je vous ay dit de l'ornement de cette Salle, sinon que le grand Buffet de la Ville qui est de


13. pieds.
5. pieds.
5. pieds.
30. pieds.
13 a 14 pieds.
3. pieds, 6. pouces.

vermeil doré y estoit dressé avec plusieurs autres.

On avoit pris des mesures si justes pour le Service, qu'on achevoit de couvrir la Table quand le Roy entra. Elle étoit de cinquante cinq couverts ; je vous en envoye le Plan. Peut estre, n'est-il pas dans les proportions qu'il doit estre ; mais comme les longueurs & les largeurs y sont marquées, on connoistra aisément la distance qui devoit estre d'un endroit à l'autre. Voicy les noms d'une partie de ceux qui estoient à cette Table.

A la main droite du Roy.

Monſeigneur.
Monſieur.
Monſieur le Duc de Chartres.
Mademoiſelle d'Orleans.
Madame la Princeſſe.
Monſieur le Duc.
Mademoiſelle de Bourbon.
Monſieur le Duc du Maine.
M^r le Comte de Touloufe.
M^e la Princeſſe d'Harcour.
M^e la Maréchalle de Rochefort.
M^e de Louvois.
M^e de Villeroy.
M^e de Croiſſy.
M^e de Saint Geran.

Mᵉ de Richelieu.
Mᵉ la Comteſſe de Gramont,
&c.
Et à la main gauche de
Sa Majeſté.
Madame la Dauphine.
Madame.
Mademoiſelle.
Madame la Grande Ducheſſe.
Madame de Guiſe.
Monſieur le Prince.
Madame la Princeſſe de Con-
ty.
Mᵉ d'Arpajon.
Mᵉ de Vantadour.
Mᵉ de Foix.
Mᵉ de la Ferté.

Me de Nangis.
Me de Bellefonds.
Me de Blainville.
Les Filles de Madame la Dau-
phine
Me de Monchevreüil, &c.
Mr le Prevoſt des Mar-
chands eut l'honneur de don-
ner la Serviette au Roy, & de
le ſervir. Mr Geoffroy, pre-
mier Echevin, ſervit Monſei-
gneur. Madame la Dauphine
fut ſervie par Me la Préſi-
dente de Fourcy. Monſieur
fut ſervy par Mr Gayot, Eche-
vin, & Conſeiller de Ville;
Madame par Mr Chuppin,

Echevin ; Monſieur le Duc de Chartres par Mr Sanguiniere, Echevin ; Mademoiſelle par Mr Titon, Procureur du Roy ; Mademoiſelle d'Orleans par Mr Mirantier, Greffier ; & Madame la Grande Ducheſſe de Toſcane par Mr Boucot Receveur. Mrs les Conſeillers de Ville & les Quarteniers ſervirent Madame la Ducheſſe de Guiſe, Monſieur le Prince & Madame la Princeſſe, Monſieur le Duc, Mademoiſelle de Bourbon, Monſieur le Duc du Maine, Monſieur le Com-

te de Thoulouſe, & les Princeſſes & les Dames qui étoient à la meſme Table.

Il y eut trois Services.

Le premier eſtoit de 21. grands potages dans des plats de 9. marcs.

De 22. grandes entrées dans des plats de 12. marcs.

Et de 64. petits potages relevez par autant de hors d'œuvres.

Au ſecond il y avoit 22. grands plats de Roſt.

Vingt deux petits plats de Roſt.

Vingt & un grands plats d'entremets.

Trente-six salades.

Douze sauces.

Le fruit estoit sur trois lignes. Celle du milieu estoit de 29. grands quarrez de fruit cru, & les deux autres étoient, l'une de 56 plats en Porcelaine de toutes sortes de confitures seches & liquides, ornez de fleurs, & garnis dans les vuides de quantité de compotes, & d'assiettes de corners, & l'autre de 33. Sous-coupes de toutes sortes de liqueurs.

Mrs Viesse, Pouget, Cornillot, & Dupleßis, & Mr le Févre, Maistre d'Hostel de

la Ville, poſerent les plats ſur
la Table. On en ſervit en mê.
me temps quatre autres de
vingt-cinq Couverts chacu.
ne, pour les Seigneurs &
pour la ſuite de la Cour. La
magnificence y parut gran.
de, & chaque Table fut
ſervie par deux Maiſtres d'Ho.
ſtel, un Controleur, & plu.
ſieurs autres Officiers. Les Ta.
bleaux qui repreſentoient les
anciens Prevoſts des Mar-
chands, & qui eſtoient dans
la Salle où le Roy mangeoit,
donnerent occaſion à Sa Ma.
jeſté de d'en parler à Mr de

Fourcy pendant le disné. Elle parla aussi des Officiers dont le Corps de Ville estoit composé, des Archers de Ville, de leur nombre, de leurs Privileges, & des Officiers qui les commandent.

Mr le Prevost des Marchands demanda au Roy la liberté des Prisonniers qui estoient alors dans les Prisons de l'Hostel de Ville, mesme pour dettes, avec la permission de satisfaire à leurs Parties, en cas qu'ils n'en eussent pas le moyen; ce que Sa Majesté accorda à l'instant. Elle

eut meſme la bonté d'ordon
ner une ſomme pour cet effet
Mr le Prevoſt des Marchand
donna auſſi-toſt ordre de la
part du Roy au Greffier de la
Ville, d'aller élargir ces Pri-
ſonniers, & de décharger leu
Ecrou.

Le Roy receut en ſortan
de Table la ſerviette des
mains de Mr le Prevoſt des
Marchands. Sa Majeſté, &
Madame la Dauphine entre-
rent enſuite chacun dans la
chambre qui leur avoit eſté
préparée. Pendant ce temps
le Deſſert fut abandonné à

tous ceux qui en voulurent prendre. Sa Majesté avoit dit à Mr le Prevost des Marchands un peu avant que de sortir de Table, *Voilà un beau Dessert, mais il ne restera pas encore long-temps en mesme état;* à quoy Mr le Prevost des Marchands avoit répondu, *il faut bien, Sire, que chacun se sente de la Feste.*

Quoy que le Roy eust trouvé la Place si remplie de Peuple lors qu'il arriva à l'Hostel de Ville, qu'il y avoit lieu de croire qu'elle n'en pouvoit contenir davantage, la

foule ne laiſſa pas d'augmen-
ter pendant le diſner, de ſor-
te que ce grand Corps ſe trou-
vant extrémement reſſerré, il
ne luy reſta de libre que la
voix, pour faire retentir l'air
de cris continuels d'allegreſ-
ſe. Le Roy qui les entendoit,
eut la bonté de ſe mettre à la
feneſtre pour voir ce Peuple
ſi zelé. La preſence de Sa Ma-
jeſté augmenta une joye qui
ſembloit un peu auparavant
ne pouvoir recevoir d'ac-
croiſſement, & fit redoubler
des acclamations qu'on ne
croyoit pas qui puſſent aller

plus loin. Rien ne confirme mieux la grandeur, & la bonté du Roy, & l'amour que ces Peuples ont pour ce Prince, que ces emportemens de joye, & ces cris d'allegresse pouſſez juſqu'au Ciel. Ces applaudiſſemens publics & univerſels, ces loüanges ſinceres qui ne ſont point embellies par l'art, & que la verité fait ſortir de la bouche, & du cœur des Peuples, juſtifient les loüanges que les François, & la pluſpart des Etrangers donnent tous les jours au Roy, & font voir que la flaterie

n'y ſçauroit avoir de part.

Le Roy aprés avoir conſi-
deré à trois repriſes differen-
tes qu'il ſe mit à la feneſtre,
ce Peuple tout penetré d'a-
mour pour luy, & luy avoir
par des ſignes de teſte obli-
geans donné des marques de
ſa ſatisfaction & de ſa recon-
noiſſance, autant qu'il eſtoit
poſſible d'en donner de ſi
loin, & de les faire voir à une
multitude ſi prodigieuſe de
monde, qui ſans la preſence
de Sa Majeſté auroit dû pouſ-
ſer des cris plûtoſt de douleur
que de joye à cauſe de l'in-

commodité qu'elle souffroit ; le Roy, dis-je, aprés avoir fait voir à tout ce grand Peuple combien il en estoit satisfait, se retira de la fenestre pour le marquer plus particulierement à ceux qui sont comme les Chefs de ce Peuple. Sa Majesté ne se contenta pas de témoigner à M^r le Prevost des Marchands la satisfaction qu'Elle avoit de la maniere dont Elle avoit esté receuë, Elle fit encore assembler les Eschevins, les Conseillers de Ville, & les Quarteniers, qui se mirent sur une mesme Ligne, à

la reſte de laquelle eſtoit M^r de Fourcy. Le Roy fit l'honneur de marquer à M^rs les Echevins qu'il eſtoit tres-content d'eux. Il parla auſſi aux autres Officiers, & dit à l'égard des Quarteniers, qu'il avoit appris qu'ils s'aquittoient bien du devoir de leurs Charges. Monſeigneur le Dauphin & Madame la Dauphine firent auſſi l'honneur aux Echevins de leur parler, & de témoigner à tout le Corps de la Ville combien ils eſtoient ſatisfaits. Toute cette Auguſte Compagnie prit enſuite le

chemin de l'Escalier pour s'en retourner. Il n'estoit pas moins remply qu'on l'avoit trouvé en arrivant. On avoit voulu en faire retirer quelques gens de la populace qui s'y estoient gliſſez. Ils avoient demandé tout haut à voir le Roy, d'une maniere à embarasſer ceux qui les vouloient faire ſortir, & Sa Majeſté qui les avoit entendus, avoit eu la bonté d'ordonner qu'on ne les inquieraſt pas. Mr le Prevoſt des Marchands, les Echevins, le Procureur du Roy, le Greffier, & le Receveur de la

Ville conduisirent Sa Maje-
sté jusqu'à son Caroſſe. Elle
fut ſi ſatisfaite, qu'Elle a
dit de puis, *Que le Repas*
avoit esté delicat, magnifique,
& servy fort à propos. On a
ſceu auſſi que Madame la
Dauphine avoit esté tres-con-
tente de Madame de Four-
cy.

Au ſortir de l'Hoſtel de
Ville, le Roy alla voir le Mo-
nument que Mr le Maréchal
Duc de la Feüillade a fait éri-
ger à ſa gloire, non pas à la
place des Victoires, car ce
lieu n'ayant point encore de

nom lors qu'on y a élevé ce grand Ouvrage, les Victoires de Sa Majeſté qu'il repreſente, luy ont fait donner celuy de Place des Victoires.

Quand le Roy ſortit de l'Hoſtel de Ville, il trouva dans la Place, & dans toutes les ruës de ſon paſſage une affluence inconcevable de peuple, qui eſtoit venu pour le voir de tous les Quartiers de Paris. Il en receut tant de benedictions, & elles luy furent données avec un zele ſi ſincere, & ſi plein d'ardeur, qu'il n'eſt pas poſſible que ja-

mais Monarque ait veu d'auſſi grands emportemens d'amour, & d'un peuple auſſi nombreux. Mr le Maréchal de la Feüillade avoit fait préparer des Feux de joye au Carefour de la Croix des Petits champs, par où Sa Majeſté paſſa, & l'on y diſtribuoit du vin par ſon ordre à tous ceux qui en vouloient. Les avenuës des cinq ruës qui aboutiſſent à la Place des Victoires eſtoient gardées par quatre cens Soldats des Gardes, rangez en haye, afin que n'eſtant point remplies de peuple,

ple, Sa Majesté en pust faire le tour plus aisément. Il y avoit de differens Concerts d'Instrumens en divers endroits de cette Place, avec plusieurs Fontaines de vin. Le Roy mit pied à terre en y entrant, & fut receu par Mr de la Feüillade. Sa Majesté fit le tour du piedestal pour considerer la Statuë de tous costez, pour voir tous les Esclaves qu'Elle trouva tres-beaux, & pour examiner de prés tous les Bas-reliefs. Elle sortit ensuite de l'enceinte de fer qui environne le piedestal, & se

promena dans la Place, tandis que Madame la Dauphine alla à l'Hoſtel de la Feüillade, où ce Duc la conduiſit. Cependant le Roy alla voir les Groupes des Colomnes, les modelles des Bas-reliefs, & des autres ornemens que l'on y doit attacher, & l'effet de la lumiere des Fanaux qui ſont au deſſus des Groupes de Colomnes. Mr des Jardins, fameux Sculpteur, & qui a fait la Statuë du Roy pour Mr de la Feüillade, ainſi que les Eſclaves, & les Bas-reliefs, eut l'honneur d'accompagner Sa

Majeſté, & de répondre à di-
verſes choſes qu'Elle luy de-
manda touchant ſon Ouvra-
ge. Le Roy vit auſſi les Baſti-
mens que la Ville a fait con-
ſtruire par ſon ordre à l'un
des coſtez de la Place. Le re-
ſte de cette Place eſtoit ta-
piſſé de grandes toiles pein-
tes, qui repreſentant les Ba-
ſtimens qui y manquent, fai-
ſoient voir la maniere dont
elle doit eſtre quand elle ſera
achevée.

Pendant que le Roy eſtoit
ainſi occupé, Mr de la Feüilla-
de qui avoit l'honneur d'entre-

tenir Madame la Dauphine, fit present à cette Princesse d'un Ecran de Petit-point qu'il a fait faire avec quantité de beaux Ouvrages de cette nature auſquels il fait travailler. Cet Ecran represente les hommages que les Nations les plus éloignées ont envoyé faire au Roy.

Sa Majesté ayant achevé le tour de la Place, où Elle eut la bonté de laiſſer approcher d'Elle quantité de peuple, qui dans l'impatient desir de la voir avoit comme forcé les Gardes; alla retrouver Mada-

me la Daupcine, & fit l'honneur à Mr de la Feüillade de visiter son Hostel, où il vit dans un Sallon un tres-grand nombre de Bas-reliefs en forme de medailles, qui represent toutes les principales Actions de sa Vie, & qui doivent estre attachées au premier jour, aux Groupes des Colomnes qui sont aux quatre coins de la Place.

Le Roy, aprés avoir témoigné à Mr de la Feüillade la satisfaction que luy avoient donné tant de belles choses, remonta en Caroſſe pour aller

voir les Ouvrages qu'on fait au lieu où estoit cy-devant l'Hostel de Vendosme. Non seulement il trouva la mesme multitude de peuple, & entendit les mesmes acclamations, mais il fut encore surpris de voir tout le Fauxbourg Saint Honoré bordé de Religieux. Tous ceux qui rempliſſent les Convents qui y sont en grand nombre, en estoient sortis pour voir ce Monarque, & pour mesler leur joye à l'allegresse publique, à laquelle ces saintes Ames ne prennent pas moins

de part que les autres, le Roy ayant fait tant de choſes ſi glorieuſes, & ſi utiles à l'Egliſe. Sa Majeſté les regarda d'une maniere qui leur fit connoître qu'Elle leur ſçavoit bon gré de leur empreſſement & de leur zele, & remarquant beaucoup de Perſonnes diſtinguées qui s'eſtoient miſes aux feneſtres pour la voir paſſer, Elle leur fit l'honneur de les ſaluër. Lors qu'Elle fut arrivée au lieu qui n'a point encore d'autre nom que celuy de Place de Vendoſme, & où Mr de Vilacerf l'attendoit, à cauſe

de sa nouvelle Charge dans les Bastimens, au lieu de visiter cette Place, comme il sembloit qu'Elle devoit faire, sa pieté la fit aller d'abord à l'endroit où l'on travaille à l'Eglise qu'Elle fait bastir les Capucines. Ce Prince a. prés l'avoir régardée en general, en examina quelques endroits, ainsi que du Bastiment des Religieuses, & s'en expliqua ensuite d'une maniere qui fit connoistre que tous les Arts ne luy sont pas moins connus que l'Art de regner. Il voulut aprés cela faire le

tour de la Place, dont il ſe fit apporter le Plan, afin d'en examiner toutes les parties enſemble. Il en parla avec beaucoup de juſteſſe, & d'une maniere avantageuſe pour Mr Manſard, ſon premier Architecte, à qui l'on en doit tous les deſſeins. Il parla auſſi à Mr Girardon, dont la réputation eſt connuë pour tout ce qui regarde la Sculpture, & qui a fait non ſeulement le modelle de la Figure Equeſtre du Roy, que l'on a deſſein de mettre au milieu de cette Place, mais encore

celuy des Figures, Bas reliefs, & ornemens qui doivent l'accompagner. Sa Majesté parut tres contente de la disposition, & de ce qu'Elle put voir des Figures, dont il estoit malaisé de juger tout-a-fait, parce qu'estant fort élevées, il falloit monter pour les voir de prés, de sorte qu'Elle dit à Mr Girardon qu'il étoit trop tard, & qu'Elle les verroit une autre fois. Je ne vous donne point icy une description de cette Place; il me seroit impossible de la faire exacte sans qu'elle fust longue; & je croy

ne devoir pas interrompre par un ſi grand morceau, la peinture de l'allegreſſe publique. Le Roy la trouva égale par tout, le chemin depuis Paris juſques à Verſailles eſtant remply des Habitans des Villages des environs, qui eſtoient accourus pour le voir. Il partit du bord de la Riviere un ſi grand nombre de Fuſées volantes depuis la porte de la Conference juſques à Seve, qu'on euſt dit que l'eau produiſoit du feu pour le divertiſſement de ce grand Prince, dont pendant tout le chemin

le Caroſſe fut couvert d'une maniere de berceau de feu. Il y avoit une tres belle Illumination au bout du Pont de Seve, d'où l'on vit encore ſortir de nouveaux Feux d'artifice en confuſion, pendant que des Fontaines de vin couloient de toutes parts. Aprés que l'on eut quitté le bord de la Riviere, on vit de nouvelles Fuſées volantes ; mais au lieu de paroiſtre ſortir de l'eau, on les voyoit s'élever du haut des montagnes. Ce brillant Spectacle dura juſqu'au grand Réſervoir de Verſailles, d'où

pertirent cinquante douzaines de Fusées, qui couvrirent le Roy, & toute la Cour, de feux grondans agréablement dans les airs.

Tout Paris estant en joye ce jour là, les Comediens marquerent la leur au Public en donnant la Comedie sans prendre d'argent. L'Assemblée estoit nombreuse. Mr de la Grange dit au Peuple lorsque la Piece fut finie, *que n'ayant pû garder le silence pendant toutes les marques d'allegresse que tout Paris faisoit éclater, ils avoient fait ouvrir les*

portes de leur Hoſtel pour avoir des témoins de leur zele particulier, & qu'ils avoient voulu profiter d'une occaſion ſi avantageuſe pour joindre leurs acclamations aux applaudiſſemens publics. Il ajoûta *que les plus beaux triomphes n'avoient jamais eu rien de ſi ſenſible pour ceux qui en avoient obtenu la gloire, que ces cris d'allegreſſe pouſſez par une foule empreſſée, & ces acclamations univerſelles qui partent du cœur en meſme temps qu'elles ſortent de la bouche, & que la plus vive éloquence auroit de la peine à bien dépeindre.* Il pour-

suivit en disant *qu'ils devoient sans cesse former des vœux pour la conservation & la prosperité du Roy, qui ayant toûjours eu en veuë le bon-heur de ses Peuples, a mis la France en estat de ne rien craindre au dehors, & la fait joüir au dedans d'une felicité si parfaite qu'il ne luy reste rien à desirer. Admirons*, dit-il, *pendant toute nostre vie avec un profond respect ses vertus heroïques, trop heureux de joüir en paix de tous les biens qu'elles nous procurent, & marquons nostre sincere reconnoissance avant que l'As-*

ſemblée ſe ſepare par des cris re-doublez de VIVE LE ROY. A peine eut-il achevé ces derniers mots, que toute l'Aſſemblée les repeta pluſieurs fois, & qu'il s'en forma comme un Concert qui remplit long-temps toute la Salle. Comme toutes les Boutiques avoient eſté fermées ce jour-là, on ſe réjoüiſſoit dans tous les quartiers de Paris, & les divertiſſemens auſquels chacun eſtoit occupé, n'eſtoient que des preludes de ceux qu'on devoit prendre le ſoir. Ils commencerent par le Feu

d'Artifice qui estoit dressé devant l'Hostel de Ville. Il estoit extremément bien décoré, & orné de plusieurs Inscriptions, & Devises, qui avoient toutes pour Corps un Navire sous les rayons du Soleil. La premiere marquoit que la presence du Roy faisoit cesser toute la crainte que le Peuple avoit euë durant sa maladie. La seconde faisant voir que le Roy montroit le droit chemin au Vaisseau qui luy servoit de Corps, faisoit connoistre l'obligation que ceux qui estoient engagez

dans l'Heresie ont à ce Prin-
ce, de ce qu'il les a ramenez
au chemin du salut. La troi-
siéme marquoit que la seure-
té dont joüit la Ville est duë
à Sa Majesté, & la quatriéme
répresentoit l'estat floriſſant
de la Marine sous le Regne
du Roy, qui a porté la re-
nommée de ses grandes a-
ctions aux extremitez du
monde, & qui a attiré l'Am-
bassade solemnelle du Roy de
Siam. Au dessus de chaque
Devise il y avoit une Inscrip-
tion qui en marquoit le Sujet,
& au dessus des Inscriptions,

une Figure de Femme qui re-
presentoit la Ville de Paris.
Ce feu fut precedé par les dé-
charges du Canon & des Boë-
tes, & par un fort grand nom-
bre de tres-belles Fusées vo-
lantes. Mademoiselle se trou-
va à ce Feu, & y fut regalée
d'une Collation magnifique.
Il seroit difficile d'exprimer
la joye qui regna à l'Hostel
de Ville pendant le reste du
soir. Il y eut Bal dans trois
Salles en mesme temps. On y
receut une fort grande quan-
tité de Masques, & les li-
queurs ne leur furent point

épargnées. Pendant ce temps toutes les ruës de Paris brilloient par les feux qu'on y avoit allumez, & par les Illuminations dont toutes les fenestres estoient décorées. Ce n'estoient par tout que danses, & par tout on presentoit du vin aux passans. Le Pont Nostre-Dame dont toutes les maisons avoient esté dés le matin ornées de riches Tapisseries, de Tableaux, de Lustres, & de Mroirs, receut un nouvel éclat par celuy des lumieres, ce qui estoit cause, que dans les autres quartiers

de la Ville, on faisoit des parties de divertissement pour l'aller voir. Cette allegresse publique ne regnoit pas seulement au milieu de Paris, elle estoit égale dans les Fauxbourgs, & s'estendoit mesme au de-là, & ce qu'un homme seul fit devant l'Hostel des Gobelins où il demeure, & où sont logez une partie des Illustres qui se distinguent dans les beaux Arts, merite d'estre remarqué. Comme sa joye éclata par une dépense qu'il fit seul, il est juste de le separer de la foule; c'est Mr.

Vandermeulen, Peintre ordinaire de l'Hiſtoire du Roy, dont je vous ay déja parlé pluſieurs fois, & dont les Ouvrages ſont ſi eſtimez. Il fit faire un grand feu accompagné de Boëtes, & d'un grand nombre de Fuſées volantes de diverſes manieres, & diſtribuer du pain à tous les pauvres qui ſe preſenterent, & de tres-excellent vin à tous ceux qui voulurent boire à la Santé du Roy, dont le nombre fut tres-grand; de ſorte qu'à voir cette profuſion, on n'auroit jamais cru qu'un Particulier euſt fait

feul cette dépense. Rien ne pouvoit le faire connoistre que l'activité avec laquelle on le voyoit agir pour exciter à boire, & à se réjoüir, & l'on peut dire que son cœur & son amour pour le Roy paroissoient dans ses yeux, & dans toutes ses actions. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'il n'est Sujet de Sa Majesté qu'à cause de la beauté de ses Ouvrages qui l'ont fait retenir en France, où il est entretenu par le Roy pour qui seul il travaille. Il est né Flamand, & son inclination l'a tellement

rendu François, que Sa Ma. jesté n'a point de Sujet qui soit plus zelé. Il pouvoit s'exemp. ter de cette dépense dans cet. te derniere occasion, ayant contribué à celle de deux Corps dont il a l'avantage d'estre. Le premier est celuy des Illustres de plusieurs Pro. fessions, qui logent dans l'Hô. tel des Gobelins, & le second celuy de la fameuse, & sça. vante Academie de Pein. ture, & de Sculpture, dont j'ay à vous entretenir ; mais rien ne peut arrester l'ardeur d'un vray zele.

La joye que l'entiere gué-
riſon du Roy a cauſée par
tout, a paru trop grande,
pour ne pas continuer à vous
parler des Actions de graces
qui en ont eſté renduës à
Dieu: Entre ce qui s'eſt fait
de plus ſingulier & de plus ma-
gnifique ſur ce ſujet, on peut
dire qu'on s'eſt particuliere-
ment diſtingué au Havre. Le
zele que Mr le Duc de Saint
Aignan, Gouverneur de cet-
te Place, avoit fait paroiſtre
le 8. de Décembre, par un
Te Deum, & par une Proceſ-
ſion generale dans la Ville,

à laquelle il assista accompa-
gné de plus de vingt-cinq
mille personnes, y a servy
d'un si bon exemple, que Mr
de Montmor, Intendant Ge-
neral de la Marine de la Pro-
vince de Normandie, a voulu
le suivre. Il choisit le Jeudy 30.
du mois passé, pour faire chan-
ter une Messe avec beaucoup
de solemnité dans la Chapelle
de l'Arsenal, qui estoit extré-
mement parée & tres-bien il-
luminée. Le Portrait du Roy
élevé sur des Trophées, estoit
au dessus de la porte de l'Ar-
senal, & aux costez on voyoit

ceux de Monſeigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, avec ces mots, *la gloire triomphante, & éternelle Poſterité de LOUIS LE GRAND.* Toute cette porte, & les courts de l'Arſenal, eſtoient tenduës de Pavois, & ornées de Chifres du Roy & de Deviſes, ſur les principales Victoires, & ſur les plus grandes Actions de Sa Majeſté. Au deſſus du Portrait de ce Monarque brilloit un Soleil ſortant d'une nuë obſcure avec ces mots, *Amplius vireſcit.* Tout le Corps de la

Marine assista à cette Cere-
monie, avec Mr le Lieute-
nant de Roy & Madame sa
Femme, qui estoient accom-
pagnez de tous les Officiers
de la Citadelle & de la Ville,
& d'un grand nombre de Da-
mes. La Messe commença sur
les onze heures par un *Veni*
Creator en Musique, & fut
suivie d'un *Exaudiat*, aprés
lequel on n'entendit que
cris de *Vive le Roy*, meslez
d'une salve de Boëtes & de
Mousqueterie, qui se fit au
son des Trompettes, des
Tambours, & des Timbales,

& d'un tres-grand nombre de Violons & de Hautbois. Il n'y avoit rien de plus surprenant que de voir l'extraordinaire foule de peuple, qui s'estoit assemblé autour de cette Chapelle pour s'unir aux Prieres qu'on y faisoit. Tout l'Arsenal & les ruës estoient remplies d'hommes & de femmes, & même de quantité de nouveaux Convertis, dont le zele qui paroissoit en eux pour le Roy, ne touchoit pas moins le cœur que la devotion qu'ils faisoient paroistre. Au sortir de cette

Ceremonie, on alla diſner chez Mr le Lieutenant de Roy, qui donna un magnifique Repas, où la joye & l'abondance regnerent également. On n'en ſortit que ſur les quatre heures du ſoir, pour ſe rendre à l'Arſenal, où Mr de Montmor fit chanter un *Te Deum* en Muſique ſur le Vaiſſeau qui ſert d'Amiral dans ce Port. Mr l'Abbé de Clieu, Curé du Havre, y officia avec ſon Clergé, & non ſeulement tous les Corps y aſſiſterent avec un tres-grand concours de peuple,

mais les Capucins & les Peni-
tens y vinrent auſſi en Pro-
ceſſion. Il y avoit un Autel à
jour, ſuperbement élevé ſur
la Dunette de ce Vaiſſeau, au
haut duquel eſtoit poſé un
grand Crucifix qui ſortoit
d'un cœur enflâmé, avec
cette inſcription, *Lætatur &*
offertur. Aux coſtez eſtoient
deux Caſſoletes qui jettoient
des parfums, & l'on voyoit
quantité d'Argenterie, & plu-
ſieurs piramides de Cierges
qui faiſoient une tres-belle
Illumination. Tous les Vaiſ-
ſeaux eſtoient pavoiſez avec

leurs Flâmes & leurs Pavil-
lons. Lors que le *Te Deum* fut
finy, on tira le Canon, & a-
lors le bruit des Trompettes,
des Tambours, des Haubois
& des Violons se joignit aux
cris de *Vive le Roy*, que pouſ-
soit le peuple répandu en
foule sur les Vaisseaux & au-
tour des Quais du Bassin. Les
portes, les grilles, & la faça-
de estoient aussi remplies de
Devises & d'Emblêmes à la
loüange du Roy, avec des
Trophées, dont les ornemens
estoient pleins de Feux d'ar-
tifices, ausquels un Amour

tenant plusieurs Couleuvres enflâmées, avec ces mots, *Prudentiâ & ardore excitat omnes*, mit le feu sur les six heures du soir. Les Armes de sa Majesté estoient au milieu de cette grande façade, toutes brillantes & environnées d'une tres-belle Illumination. Il y avoit deux Devises aux costez. L'une estoit une Perle qui sortoit d'une coquille, que les rayons du Soleil faisoient ouvrir avec ces mots, *Exit pulchrior*. L'autre representoit un Phœnix qui estoit au haut d'un bucher,

& qui se piquoit le cœur, a-
vec ce mot, *Renovabitur*. Les
Armes de Mr le Marquis de
Seignelay estoient aux costez
avec des Trophées de Mari-
ne. Il y avoit sur le Canal vis
à vis la porte de Mr de Mont-
mor, un Feu d'artifice, d'une
invention toute nouvelle. On
voyoit un Trône élevé sur le
Mont de la Gloire, que les
Vertus & les Graces soûte-
noient. Un Buste doré du
Roy estoit sur ce Trône, avec
la Fidelité au bas. Elle venoit
offrir à cet Auguste Monar-
que tous les cœurs de ses Su-

jets, qui estoient tenus par des Amours. Quatre Figures representant les quatre Parties du Monde, estoient prosternées devant le Roy, & luy rendoient leurs hommages, ainsi que le Dieu Neptune. Le Buste estoit couronné par la Victoire habillée en Ange, qui estoit en l'air, soûtenant au dessus de sa teste une Couronne fermée, fort brillante, avec ces mots, *Vive à jamais cet invincible Heros.* Une sentinelle & quatre Suisses de l'Arsenal firent garde autour du Trône

pendant tout le temps que la
Figure parut. Toute la déco.
ation de ce Feu estoit semée
ie cœurs enflâmez & de
ambeaux d'amour disposez
n fautoir, & tres-richement
eints. Le Feu fut allumé sur
es huit heures du soir, vis à
vis la porte de Mr de Mont.
nor, par un Amour qui es.
oit aussi en l'air, & qui tenoit
lans sa main un cœur enflâ.
mé. Ce fut cet Amour qui
mbrasa tous les cœurs qui
stoient autour du Trône,
vec ces mots, *Zelo & ar.*
ore excitat omnes. Si-tost que

l'on eut tiré ce Feu, on vit allumer plusieurs Girandoles de Cristal soûtenuës par des Amours, qui éclairerent pendant toute la nuit le Buste du Roy, dont la Couronne fut pareillement illuminée, ce qui faisoit le plus bel effet du monde, & retint le peuple, qui ne cessa point jusques au jour de donner des marques de sa joye. Sur les neuf heures toute la Compagnie se rendit chez Mr l'Intendant, qui avoit fait préparer un tres-superbe Repas, & d'une grande delicatesse. Il s'y

trouva plus de cent Per-
ſonnes, Dames, Officiers,
& autres Gens diſtinguez.
La Maiſon eſtoit fort parée,
& rien n'avoit eſté oublié
pour y faire voir une Illumi-
nation des plus agréables. Au
deſſus de la porte eſtoit un
Dais, & ſous ce Dais on
voyoit un grand Portrait du
Roy à cheval, orné de Tro-
phées & de pluſieurs Deviſes,
avec ces Inſcriptions, *A la*
gloire immortelle de LOUIS
LE GRAND, *le Heros des*
Heros, Roy tres-Chreſtien, toû-
jours Auguſte, toûjours Victo-

rieux, toûjours Triomphant, le Pere des Peuples, l'admiration des Nations, & les delices de toute la Terre. Il y avoit une Renommée au dessus avec une Trompette, & ces mots, *Terræ, marisque Dominatori.* Les Portraits de Mr le Duc de S. Aignan & de Mr le Marquis de Seignelay étoient au dessous, environnez de Soleils. Des Dauphins formoient deux Fontaines de vin, qui coulerent tout le jour. On distribua au Peuple, & à tous les Pauvres quantité de pain & de viande. Tout le

monde y vint boire, juſques aux gens les plus conſidera-bles de la Ville, afin de crier *Vive le Roy*. On eut ſoin de leur faire trouver des fruits & des viandes ſur des tables vis à vis la porte de Mr l'Intendant, où cette Feſte fut celebrée en beuvant la Santé du Roy, & de toute la Maiſon Royale. La façade de la Maiſon de cet Intendant, chez lequel il y eut Bal aprés le ſoupé, eſtoit tenduë de tres-belles Tapiſſeries & de riches Tapis, avec une Illumination qui dura juſ-

ques au jour, accompagnée d'un grand bruit de Timbales, de Tambours & de Trompetes, qui estoient au bas du Trône de Sa Majesté, autour duquel le peuple dansa toute la nuit. Tous les Vaisseaux Marchands & Etrangers qui estoient dans le Port, estoient tous parez avec de grandes Illuminations. Les Muses du Havre n'ont pas esté muettes dans une si belle occasion de parler. Elles ont rendu compte de toute cette Feste à M^r le Duc de Saint Aignan par des Stances irregu-

lietes, que Mr du Mesnil, Capitaine Quarrenier, qui en est l'Autheur, a renduës publiques. Le tour des Vers donne beaucoup d'agrément à cette description, & on peut dire qu'ils sont dignes du sujet.

Cette éclatante Solemnité a tellement excité le zele des Habitans de ce Pays-là, & elle a eu tant de force, particulierement sur les nouveaux Convertis, qu'ils ont fait chanter une grand' Messe & un *Te Deum*, dans l'Eglise de Nostre-Dame du Havre,

pour rendre graces à Dieu de la parfaite Santé du Roy. Plusieurs d'entre-eux y communierent. Ils avoient fait parer leur Eglise, & mis quantité de Cierges avec un Portrait du Roy, & ceux de M^e le Duc de S. Aignan, & de M^r de Seignelay. Ils n'oublierent pas de mettre aussi celuy de M^r le Coadjuteur de Roüen, afin de marquer la reconnoissance qu'ils ont des soins que cet infatigable Prelat a pris & prend encore pour eux.

Le Mercredy 5. de ce mois, on chanta un second *Te*

Deum tres-solemnellement dans la Chapelle de la Citadelle du Havre par les ordres de Mr le Duc de S. Aignan, & par les soins de Mr de Vivier, Lieutenant de Roy, qui traita ensuite Mr l'Intendant, & tous les Officiers de la Garnison & de la Marine avec beaucoup de magnificence Je ne vous feray point la description de cette nouvelle Feste. Il vous sera aisé de juger qu'elle fut faite avec tous les témoignages de joye que l'on peut donner dans une semblable occasion,

aprés que vous aurez leu ce que les Echevins du Havre en ont écrit à Mr le Duc de S. Aignan. Ils marquent d'abord que ſuivant ſes ordres ils avoient terminé les Réjoüiſſances publiques pour le precieux rétabliſſement de la ſanté du Roy, par une Feſte à laquelle il ſembloit que rien n'euſt manqué que ſa preſence, & qu'ils tâcheroient de luy en faire la deſcription s'ils n'eſtoient perſuadez que de plus ſçavantes plumes que les leurs ſe chargeroient de ce ſoin.

Quelle grande matiere pour l'étenduë de leur beau genie, disent-ils ensuite, *que de voir un nombre presque infiny de veritables Sujets de Sa Majesté, s'annoncer à eux-mesmes cette superbe Feste, s'y preparer avec des marques d'une allegresse incroyable, & comme inspirez pour leur Auguste Prince du zele de Vostre Grandeur, ne trouver rien d'impossible chacun dans son estat pour se signaler & pour se distinguer d'une façon merveilleuse ! Point de Maisons, Monseigneur, sans estre décorées de Tapisseries, d'illuminations, &*

de feux ; point de Tables ſans eſtre garnies de viandes ; point de Buffets ſans flacons, ſans bouteilles & ſans vin ; point de particuliers ſans Couronnes ; point de Chanſons que pour le Roy ; point d'applaudiſſemens que pour le Roy ; point de Feſtins, de Dances, de Jeux que pour le Roy ; la Santé du Roy par tout, & par tout Vive le Roy. *Ce n'eſt là, MONSEIGNEUR, qu'une foible peinture que nous ne pouvons nous empeſcher de faire à Voſtre Grandeur, des témoignages Publics que tous les Sujets de Sa*

Majesté soûmis à la prndence de vostre Gouvernement, ont tâché de faire paroistre en cette fameuse journée. Les Trompettes, les Tambours, les Hautbois, les Violons, la Simphonie & la Musique nous accompagnerent par tout, & jamais les soins de Mr le Lieutenant de Roy ne réüssirent avec plus d'éclat & plus de pompe. Mr l'Intendant accompagné de Mrs les Officiers de la Marine, honora par tout cette illustre Feste de sa presence, & ne voulut faire, pour ainsi dire, qu'un Corps avec tous les autres Corps, afin que cette a-

greable

greable & surprenante confusion produisist le plus bel effet & la plus belle chose du monde. Enfin, MONSEIGNEUR, le bon exemple de M. nostre Pasteur qui a encore chanté aujourd'huy une Messe solemnelle où tous les Corps se sont trouvez, en action de graces de la Santé de Sa Majesté pour plusieurs nouveaux Convertis, le cœur genereux de M. le Lieutenant de Roy, la profusion de son magnifique Repas, & si nous ozons le dire, MONSEIGNEUR, nostre ardeur & nostre attachement inviolable pour tout ce qui regarde

nostre bon Maistre & nostre grand Roy ; tout fut animé des sentimens de Vostre Grandeur, que nous ne cessasmes jamais d'avoir devant les yeux, estant avec tout le respect & toute la soûmission possible, &c.

La Compagnie des Maistres Chirurgiens Jurez de Paris ayant esté la premiere à marquer son zele pour le Roy par des Prieres solemnelles qu'elle fit faire aussi-tost que l'Operation eut été faite à son mal, pour en obtenir un heureux succés, s'est cruë obligée de rendre graces à Dieu de sa

guérison. C'eſt ce qu'elle fit le Vendredy 24. du mois paſſé par un Salut ſolemnel, & un *Te Deum* qu'elle fit chanter dans l'Egliſe de S. Coſme. La Muſique eſtoit de la compoſition de Mr Moreau. Il y eut un excellent Moret, dont vous ne ſerez pas fâchée de voir les paroles, puis qu'elles ſont particulieres pour ce grand Monarque.

Vox populi audita eſt ex alto. Regi ſalus reddita Gallicum orbem lætificat. Luget hæreſis mœrore confecta. Plaudunt veri cultus vindices glorioſi. Serva,

Domine, in longum tempus Regem nostrum. Pro te regnat, per te regnet in æternum.

Ces paroles sont expliquées par ces Vers.

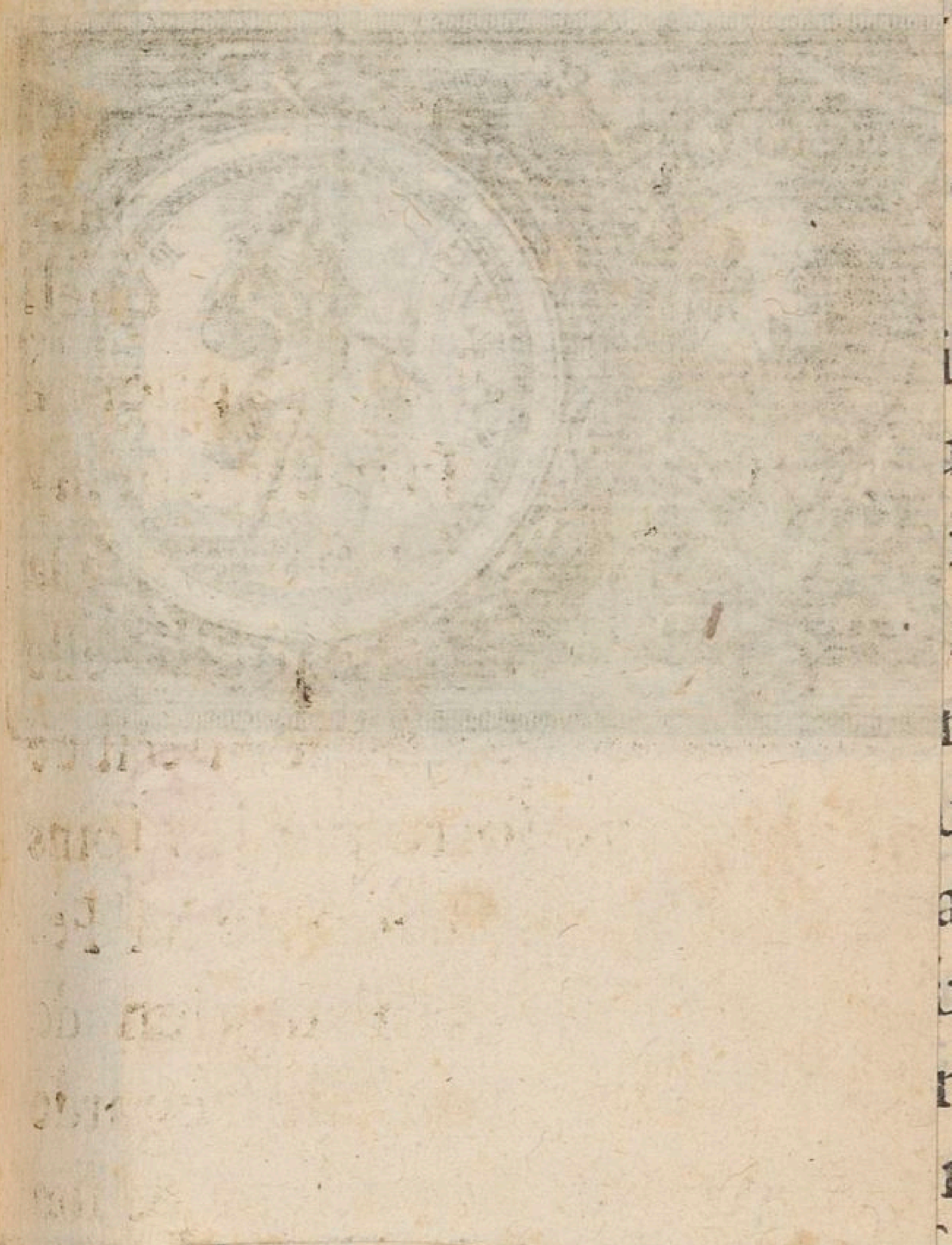
PRIERE POUR LE ROY.

LA voix du Peuple est du Ciel entenduë,
Nos soupirs & nos vœux sont enfin exaucez,
La Santé de LOUIS à nos pleurs est renduë;
Mais, Seigneur, ce n'est pas assez.
Il faut de ce grand Roy prolonger les années,

Changer en ſa faveur l'ordre des
deſtinées,
Retrancher de nos jours pour aug-
menter les ſiens,
Et la France à jamais ſera pleine
de biens.
De voſtre ſacré Nom il ſoûtient la
défenſe,
Sous de ſi juſtes Loix Calvin eſt ſans
puiſſance;
Que nos deſirs, Seigneur, ſoient en-
core écoutez.
Conſervez ce Heros, voſtre plus
vive Image,
Et nous laiſſez long-temps un
gage
Qui nous répond luy ſeul de toutes
vos bontez.

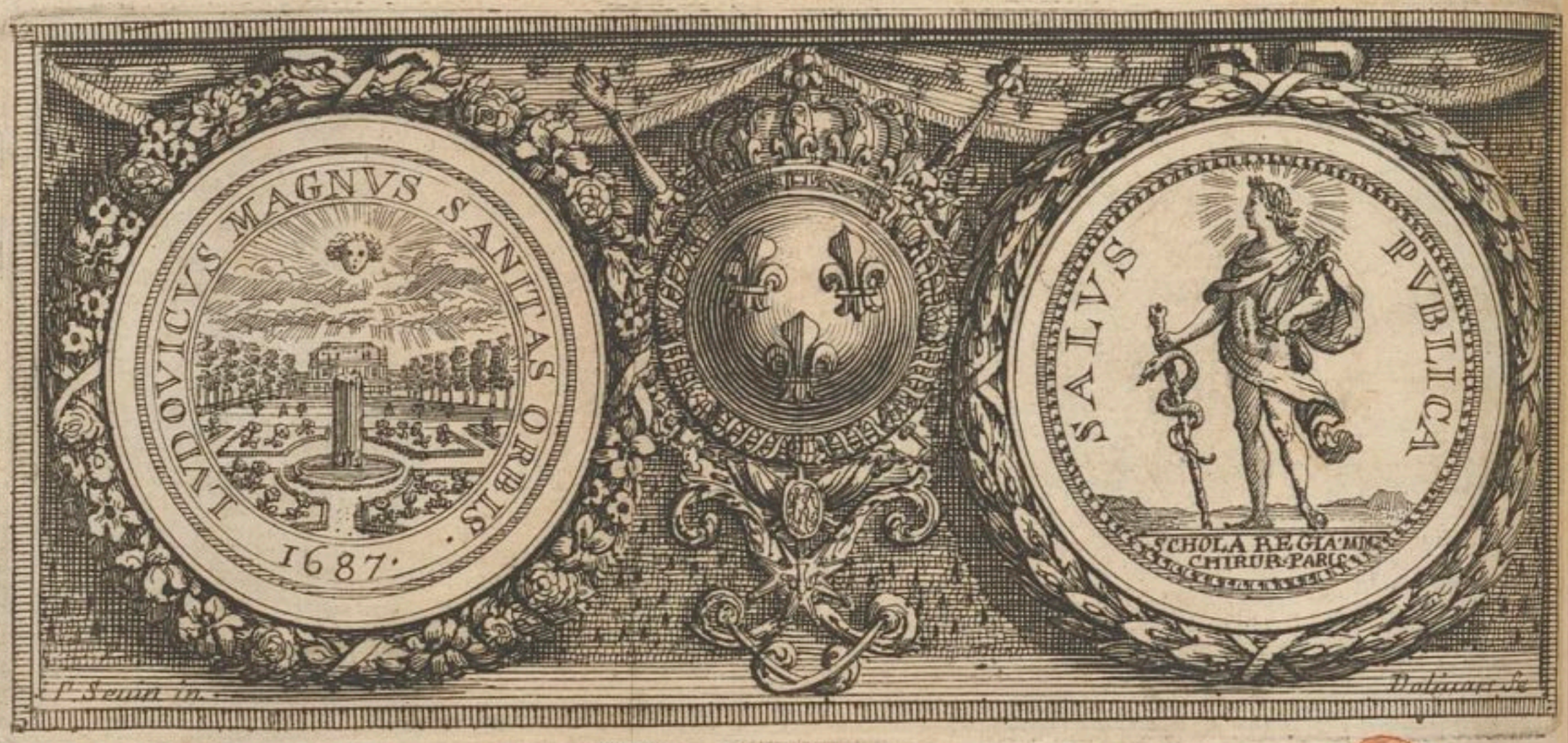
La meſme Compagnie des Chirurgiens voulant faire paſ-

fer à la posterité le zele soû-
mis & respectueux qu'elle a
pour le Roy, a fait fraper un
Jetton d'argent, sur lequel
elle s'est appliquée à repre-
senter ingenieusement quel-
que chose qui ait rapport à
la Santé de ce Prince, qui luy
est infiniment chere, & à la
conservation de laquelle elle
peut dire qu'elle contribuë
en quelque sorte par les soins
& par l'application de Mr Fe-
lix, premier Chirurgien de
Sa Majesté, qu'elle regarde
comme son Superieur & son
Chef. Je vous envoye ce



e
t
t
,
e
e
ir
ii
il
n
r-
u-
a-
ur
n-
n,

& plus particulierement sur


LVDOVICVS MAGNVS SANITAS ORBIS
1687.
SALVS PVBLICA
SCHOLA REGIA MED.
CHIRUR. PARIS.
P. Seuin in.
Valdauere fe

B.R

Jetton gravé. Dans la face droite eſt un Soleil qui ſort d'un nuage avec plus d'éclat qu'on ne luy en a encore vû, ce qui fait entendre que le Roy heureuſement guéry de ſa maladie, joüira à l'avenir d'une meilleure ſanté, & qui ſera plus durable. Le Soleil répand ſes rayons ſur un Parterre ſemé de toutes ſortes de fleurs, pour faire allu-ſion aux bontez que Sa Majeſté verſe ſans ceſſe ſur tous ſes Sujets, ſans diſtinction d'eſtat ny de condition, & plus particulierement ſur

la Compagnie des Maiſtres Chirurgiens de Paris, qu'Elle honore de ſa protection Royale, comme ont fait ſes Auguſtes Prédeceſſeurs, depuis S. Loüis qui en a eſté le Fondateur. Le tour du cercle eſt bordé de cette legende, *LUDOVICUS MAGNUS SANITAS ORBIS*, ce qui fait connoiſtre que lors que le Roy eſt dans une ſanté parfaite, non ſeulement la France, mais auſſi la plus grande partie de l'Univers joüit d'un bonheur parfait.

Au revers de ce Jetton on

voit Apollon en relief. Ce Dieu, qui eſt l'Inventeur de la Medecine & de la Chirurgie, tient d'une main ſa Lyre, Inſtrument qui marque la Paix, & de l'autre un baſton noüeux entortillé d'un Serpent, pour faire connoiſtre que ſi ceux qui exercent ces Arts, veulent arriver au but qu'ils ſe propoſent, ils ont également beſoin de l'expérience qui ne s'acquiert que par de fort longs travaux, & d'une prudence conſommée. On lit autour ces deux mots, *Salus publica.* Ils ſont placez

en ce lieu à l'imitation des Anciens, & font entendre que ce Corps n'eſt pas moins penetré d'eſtime pour noſtre Auguſte Monarque, que dévoüé au ſervice de tous ſes Peuples, pour leur donner lieu de benir long-temps un ſi beau Regne.

La Compagnie des Apotiquaires des Maiſons Royales s'acquitta du meſme devoir le 12. du dernier mois, dans l'Egliſe Collegiale de S. Thomas du Louvre, où le le Doyen de ce Chapitre officia avec toute la devotion

qui luy eſt ordinaire. Le Corps de la Muſique de Saint Germain l'Auxerrois ſe ſurpaſſa dans tout ce qui fut chanté ; mais il n'y a pas lieu d'en eſtre ſurpris, puis que Mr Foſſié en eſtoit le Maiſtre. Son merite eſt fort connu. Il a eſté un des premiers Diſciples de Mr l'Abbé Roberr, dont il a concouru à eſtre le ſucceſſeur. Tout cela ſe fit par les ſoins de Mrs de Rouviere & Habert, Syndics. Je vous ay déja parlé du premier au ſujet de la Theriaque.

Le jour des Rois les Peres

Capucins de la ruë Saint Ho. noré, auſſi zelez pour le Roy, qu'ardens pour ce qui regarde le ſalut des Ames, rendirent à Dieu les meſmes actions de graces dans leur Egliſe. Voicy le Diſcours qui fut prononcé par le Pere André Seraphin de Paris, au ſujet du *Te Deum* que l'on y chanta.

Mais dans ce jour ſi remply de joye & d'allegreſſe, peut-on finir l'Eloge des Rois ſans parler du plus grand Roy de la Terre? Peut-on avoir ſenty les peines de ſa maladie juſqu'à verſer des larmes, & ne pas chercher dans le

recit de ſes loüanges à ſe ſoula-
ger de ſon affliction ? Un An-
cien regardoit les malheurs de la
Republique comme ſes propres
diſgraces. Toute la France a con-
ſideré le danger, où s'eſt trouvé
ce Monarque incomparable, com-
me ſon propre peril, & on l'a
veuë déſolée & tremblante, pen-
dant que tout eſtoit à craindre
pour la vie de Sa Majeſté. Mais
puis qu'une parfaite gueriſon a
diſſipé noſtre crainte, noſtre joye
ne doit pas moins éclater que
noſtre douleur. Qui ne jugera
que la maladie du Roy eſt un
nouveau ſujet de victoire, qui
perſuade qu'il eſt & ſera toûjours

invincible ? Je regarde sa nouvelle santé comme un nouveau regne qui nous promet des merveilles encore plus grandes que celles dont l'Univers à esté surpris. Le Soleil paroist plus éclatant aprés une éclipse ; les grandes actions que Sa Majesté va faire surpasseront celles qui nous ont le plus charmez. Tous les momens de sa vie ont esté consacrez à la gloire & aux triomphes ; la devotion, la saintetéachevеront de la couronner. Quelle joye pour l'Eglise de voir le premier Prince du monde se soumettre à Dieu par sa Religion,

aprés avoir soumis tous ses En-
nemis par sa valeur ; triompher
de soy-mesme par sa moderation,
aprés avoir triomphé de l'Euro-
pe par la force de ses armes. En
gagnant des Batailles il a vaincu
des Rois ; en se surmontant il a
vaincu le Vainqueur de l'Uni-
vers. Il ne restoit plus à ce grand
Monarque aprés tant d'actions
immortelles, que d'estre aussi
grand par sa pieté qu'il l'estoit
par sa Couronne, & c'est ce qu'on
est obligé d'avoüer. Mille rares
qualitez qui brillent en son Au-
guste Personne le rendent l'ad-
miration de toute la terre ; de

plus rares vertus nous montrent qu'il en eſt l'édification & l'exemple. Il n'eſt plus de Lauriers icy-bas qui doivent tenter ſon cœur, le Ciel ſeul peut ſuffire à une ame auſſi grande que la ſienne. Par tout ſon zele paroiſt, par tout ſa Religion éclate. Il a donné par un ſeul trait de plume le coup mortel à l'Hereſie que la perte de quatre Batailles rangées n'avoit pû exterminer, & il prepare à l'Egliſe Catholique pluſieurs autres triomphes. Déja les lumieres de l'Evangile ſont portées par ſes ordres juſqu'aux extremitez du monde, & on

connoist le nom de LOUIS LE GRAND où le nom des Cesars n'a point esté connu. Une infinité d'autres belles actions voudroient trouver place dans cet éloge, mais je croy qu'en presence des saints Autels je dois plûtost loüer la pieté que la valeur, les vertus chrestiennes que les militaires, ce qui fait les Saints que ce qui fait les Heros. Que peut-on dire encore de ce Prince qui n'ait esté dit mille fois ? Si par sa bonté il a captivé tous les cœurs, il a par ses Victoires épuisé toutes les loüanges. Prions Dieu de nous le conserver, & qu'il soit

toûjours comme il eſt à preſent les delices de ſes Peuples, l'arbitre de l'Europe, la crainte et l'admiration de toutes les autres Nations.

Le trop de matiere ne me permit point la derniere fois de vous parler de la mort du Pere Dom Benoiſt Brachet, Superieur General des Religieux Benedictins reformez de la Congregation de Saint Maur, en France, arrivée dans l'Abbaye de S. Germain des Prez, le mardy 7. du mois paſſé, dans la 77. année de ſon âge. Quoy que je

vous aye déja écrit de ce Pere lors qu'il fut éleu General de sa Congregation au mois d'Avril 1682. vous serez bien aise de trouver icy un plus grand détail de ses vertus, & de sa Famille, à present que sa modestie n'est plus en estat de s'opposer aux éloges dont il s'est rendu si digne. Il y a des Illustres dont on ne parle qu'avec crainte pendant leur vie; parce que la grande pieté dont ils font profession, leur fait chercher l'obscurité, & les rend ennemis des loüanges, & de tout ce qui

se ressent du monde ; mais quelque soin qu'ils prennent de se cacher, on rend justice à leur merite aprés leur mort, & le déplaisir qu'on a de leur perte fait voir l'estime qu'on avoit pour eux. C'est ce qui a paru avec éclat au sujet du Pere Brachet, lorsque le Roy a eu la bonté de témoigner plusieurs fois, *qu'il estoit faſché de sa mort, & que c'estoit un tres-bon Religieux dont le merite luy estoit connu depuis long-temps.* Cet éloge venant d'un Prince dont le discernement est si juste, suffit pour

donner l'idée la plus avanta-
geuſe que l'on puiſſe conce-
voir d'un homme. La Cour
& les Ordres du Royaume
ont rendu juſtice à la me-
moire de ce bon Religieux,
& une perſonne qui tient un
rang conſiderable en France,
autant par ſa dignité que par
ſa naiſſance, a dit, *que le ve-*
ritable caractere du Pere Bra-
chet, eſtoit d'avoir fait du bien
à tout le monde, & de n'avoir
jamais fait de mal à perſonne.
L'on ſçait qu'il avoit une ſim-
plicité chreſtienne dans ſes
actions & dans ſes paroles,

une penetration d'esprit admirable, une memoire fort heureuse, & par dessus tout cela une probité & une droiture d'ame à l'épreuve de tous les artifices du siecle. Il fut élevé tout jeune dans l'Abbaye de Fleury, que l'on nomme plus ordinairement Saint Benoist-sur-Loire. Il n'estoit encore âgé que de 16. ans, lors que les Religieux de cette Maison connoissant son merite extraordinaire, luy offrirent des avantages fort considerables pour le retenir chez eux. Il renonça à

ces offres & à une pension, pour embrasser la reforme de son Ordre, dans laquelle il a vescu avec une grande pieté pendant soixante ans. On le fit Sous-prieur de l'Abbaye de Tiron, & Maistre de Philosophie à l'âge de 22. ans. Lors que les deux Congregations de Clugny & de Saint Maur furent unies, il fut élû Prieur de Saint Martin des Champs de Paris, quoy qu'il ne fust pas encore Prestre, & qu'il n'eust que vingt-cinq ans. Ensuite il fut fait Prieur de l'Abbaye de S. Germain

des Prez, dont il repara l'Eglise & le Monastere, avec autant de prudence que de bon gouſt, puis qu'il y fit tout ce que l'on y voit de beau, ſans engager le revenu de la Maiſon. Depuis ce temps il a continué à rendre de grands ſervices à l'Egliſe & à ſon Ordre dans les premieres Charges qu'il a exercées avec une humilité & une charité admirable. Le feu Roy luy offrit un Eveſché qu'il refuſa, auſſi-bien qu'une penſion de douze mille livres qu'un Prince luy vouloit faire. Les Cardinaux

dinaux de Richelieu & Mazarin connoissant son merite & sa pieté, le mirent dans leur Conseil pour les affaires Ecclesiastiques. Il a esté député deux fois à Rome pour le bien de l'Eglise & pour la reforme de son Ordre. Sa Majesté luy a fait l'honneur de le nommer plusieurs fois Commissaire pour des affaires Ecclesiastiques, avec des Cardinaux, Archevesques, Evesques, & Conseillers d'Estat, & le Parlement luy a aussi donné plus de dix fois la mes-

me Commiſſion. Il y a envi. ron vingt-deux ans qu'il fut l'un des Commiſſaires nommez par la Cour pour une affaire d'importance qui concernoit les Peres Cordeliers ; & en 1670. Sa Majeſté donna des marques tres-particulieres de l'eſtime qu'Elle avoit pour luy, en le choiſiſſant pour aller recevoir de ſa part ſur la frontiere de France, le Roy Caſimir de Pologne. Ce n'étoit pas aſſez pour ſatisfaire le zele qu'il avoit pour la reforme, de l'avoir établie dans plus de ſoixante & dix Mo.

nasteres de son Ordre, avec des travaux incroyables ; il a voulu laisser à la posterité un monument éternel de sa pieté, en donnant à sa Congregation le Prieuré de Bonne nouvelle d'Orleans, que Messire François Brachet son Frere resigna l'an 1658. au Pere Dom Jean Barré, Procureur de Saint Germain, qui l'unit à sa Congregation. Cette union fut suivie d'une donation de quinze mille livres que firent Mrs Brachet au Monastere de Bonne nouvelle, en consideration de

leur illuſtre Parent. Aprés une
vie remplie par tant d'actions
ſaintes, ce Pere a eu la con-
ſolation de mourir avec gran-
de tranquillité entre les bras
de ſes Religieux, qui le che-
riſſoient & l'honoroient ve-
ritablement, auſſi-bien que
Mrs ſes Neveux qu'il a édifiez
juſqu'au dernier moment de
ſa vie, par les bons exemples
qu'il leur a laiſſez, & par une
entiere reſignation aux or-
dres du Ciel. Pluſieurs Eveſ-
ques, Abbez de la premiere
qualité, Ducs & Pairs, Pre-
miers Preſidens des Parlemens

& des autres Cours Superieurs, Grands Officiers de la Maison du Roy, Conseillers d'Estat, Maistres des Requestes, Presidens, Conseillers au Parlement & au Grand Conseil, Maistres des Comptes; en un mot ce qu'il y a de plus considerable dans tous les Ordres du Royaume, assisterent à son Enterrement, où se trouverent aussi des Religieux de toutes les Communautez Religieuses de cette Ville, ainsi qu'au Service qui fut chanté le lendemain par plus de six-vingts Religieux, qui avoient

chacun un Cierge à la main.
La Ville d'Orleans a voulu
donner en particulier des
marques de sa douleur pour la
perte de cet illustre Citoyen.
On fit pour luy un Service
fort solemnel le Vendredy
10. de Janvier dans le Mo-
nastere de Bonne-nouvelle.
Tout ce qu'il y a de per-
sonnes distinguées dans la
Ville & aux environs, se fit
un honneur d'y assister. Mr
de Creil, Maistre des Requê-
tes & Intendant de la Pro-
vince, mena le Deüil, & Ma-
dame sa Femme y assista, aussi

bien que le Presidial. Les Prieres durerent trois jours dans cette Eglise qu'on avoit tenduë de noir.

Ce n'est pas d'aujourd'huy que le nom de Bracher est Illustre. Cette ancienne Famille, qui est tres-noble & fort considerable par ses Alliances, tire son origine de la Ville de Blois, & s'est depuis établie à Orleans & à Paris, ayant produit plusieurs personnes d'un tres grand merite qui ont donné des preuves de leur fidelité dans les temps fascheux, & que nos

Rois ont choiſis pour maintenir leur authorité dans les Villes du Royaume. Catherine Brachet fut mariée en 1460. à Meſſire Jean, dit Poton, Seigneur de Saintrailles, de Salignac & de Villeton, Maréchal de France, premier Ecuyer du Corps, & Maiſtre de l'Ecurie du Roy, Grand Bailly de Berry, & Sénechal du Limoſin, qui eſt ſi fameux dans nos Hiſtoires par les belles actions qu'il fit ſous les Rois Chasles VI. & Charles VII. Eliſaberh Brachet épouſa en 1450. Geofroy de

Roche-choüart, Sr de Jars, de Charroux, Yvoy, &c. de la Famille de Mrs les Ducs de Vivonne & de Mortemart. De ce mariage vinrent entre autres Enfans, Isabeau Femme de Jean d'Estampes, Sr de la Ferté-Imbaut, & Catherine qui fut mariée au Seigneur d'Aubusson-la Feüillade. Jacques de Roche-choüart leur Frere aisné épousa en premieres Noces Loüise d'Aubusson, & en secondes Anne de la Tremoüille. Jean Bracher, Sieur de Pomeran & de Frouillé, Secretaire du Roy,

épousa en 1545. une Sœur du Président Hennequin, & de Jeanne Femme de Henry de Mesmes, Seigneur de Roissy, Conseiller d'Estat ordinaire, & Chancelier de Navarre. De ce mariage vint une Fille unique, qui fut mariée à Messire Germain le Rebours, Sieur de Morfontaine. Marie Brachet Sœur de Jean, épousa Mre Jean le Prevost, Conseiller au Parlement de Paris, & President aux Enquestes. Jean Brachet Conseiller au Parlement de Paris en 1544. fut Pere de Jerôme Bracher,

Sieur de Nerry & de Villiers, Bailly & Gouverneur de Vallois. La Sœur de ce Jean Brachet épousa le Sr le Rebours, Seigneur de Chauffy & de Morfontaine. Un Nicolas Brachet estoit Conseiller au Parlement de Paris en 1500. & Président en la Premiere des Enquestes l'an 1534. Jean Brachet, son Frere, Sr de Pormoran, estoit Secretaire du Roy, l'un des quatre Receveurs Generaux de France, & depuis Tresorier de France en la Generalité de Languedoc. Il épousa Jeanne Luil-

lier, de la tres-illuſtre Famil-
le, que l'on diſtingue par les
coquilles qu'ils ont dans leurs
Armes. Jacques Brachet, Se-
cretaire du Cabinet du Roy,
& Frere du Pere General dont
je vous apprens la mort, fut
Intendant de l'Armée d'Ita-
lie pendant vingt-cinq ans,
& mourut au ſervice du Roy
en 1659. Charles Bracher, ſon
ſecond Frere, fut auſſi Inten-
dant de l'Armée dans le Lu-
xembourg. Cette Famille s'eſt
diviſée en pluſieurs branches
ſous le nom des Seigneurs de
Marolles, de la Boüache, de

la Miltiere & de Perufe.

Comme la derniere action d'eclat que le Pere Brachet a faite avant la maladie dont il eſt mort, c'eſt d'avoir ordonné des Prieres pour l'heureux ſuccés de l'Operation du Roy, le Pere Dom Claude Boiſtard qui gouverne à preſent la Congregation en qualité de Vicaire General, juſqu'a ce que le Chapitre, qui ſe doit tenir aprés Paſques, ait donné un Succeſſeur au Défunt, a commencé l'exercice de ſa Charge par un ordre qu'il a envoyé dans tous les Mona-

ſteres de ſa Congregation, pour faire des Prieres en Actions de graces de l'heureuſe guériſon de Sa Majeſté. Celles qui avoient eſté faites à S. Germain des Prez, & qu'on n'avoit point interrompuës depuis le commencement de l'Operation, y furent terminées le 15. de Janvier par un *Te Deum*, que l'on y chanta. On fit une aumône generale à la porte de l'Abbaye; on aſſiſta quantité de pauvres honteux, & on delivra ce qu'il y avoit de Priſonniers pour dettes dans les Priſons du Fauxbourg;

& afin que les autres miſera-
bles qui gemiſſent dans ce
lieu pour leurs fautes, puſſent
prendre part à la joye com-
mune, on les tira des cachots
pour les amener dans la Cha-
pelle de la Priſon, où on leur
fit auſſi chanter le *Te Deum*,
aprés quoy on leur envoya de
l'Abbaye, un ſouper que
l'on peut appeller regale pour
des gens chargez de chaînes.
Tout cela ſe fit par les ſoins
du Pere Dom Claude Breta-
gne, Prieur de Saint Germain,
qui a auſſi temoigné ſon zele
dans cette occaſion, par plu-

ſieurs prieres extraordinaires, & d'autres bonnes œuvres qu'il a fait pratiquer à ſes Religieux.

Les Benedictins du Monaſtere des Blanc-manteaux ont ſuivy l'exemple de ceux de l'Abbaye. Ils avoient fait une Neuvaine, & expoſé le Saint Sacrement, avec un Salut ſolemnel pendant neuf jours, ſans qu'ils euſſent diſcontinué les Prieres & autres actions de pieté qu'ils avoient commencées dés les premiers jours de l'Operation. Ils chanterent un *Te*

Deum solemnel le Dimanche 19. du mesme mois. Dom Pierre Coquebert, Prieur de la Maison, officia ce jour là, ce qu'il fit encore les autres jours, où plusieurs Compagnies celebres firent faire des Prieres pour le Roy aux Blanc-manteaux. On les acheva le Mardy 28. L'Eglise estoit tenduë de riches Tapisseries, & ornée magnifiquement par les soins de Mrs les Secretaires du Roy, Audienciers & Controlleurs en la Chancellerie de Paris. Plusieurs personnes demandent

pourquoy les Peres Benedictins de ce Monaſtere ſont appellez *Blanc-manteaux*, étant du meſme Ordre & de la meſme Congregation que ceux de l'Abbaye de S Germain. Ils ont ſuccedé dans cette Maiſon aux Servites ou Serviteurs de la Vierge, inſtituez à Marſeille l'an 1257. & comme ils eſtoient vêtus de blanc, non ſeulement le nom de Blanc-Manteaux à eſté donné à la ruë qu'on nommoit auparavant *de la vieille Parcheminerie*; mais il eſt toûjours demeuré aux Re-

ligieux qui ont occupé le Monaſtere. Saint Loüis y avoit établi les Servites, & le feu Roy y a mis les Peres Benedictins

La Province du Bugey n'eut pas plûtoſt appris la mort de Monſieur le Prince, qu'elle ſongea aux moyens d'honorer la memoire d'un Gouverneur qu'elle avoit toûjours regardé comme ſon illuſtre Protecteur. Dans ce deſſein le Clergé, les Syndics de la Nobleſſe, & de la Province ſe rendirent le 7. du dernier mois à Bellay, qui en eſt la

Capitale, pour assister aux quatre Services solemnels que chaque Corps devoit faire faire. Le premier fut celuy du Clergé; le second, de la Noblesse; le troisieme, du Tiers-Estat, & le quatrié-me, celuy de la Ville. Mr l'Evesque y officia pontificalement. La Musique de la Sainte Chapelle de Chambery, avec celle de la Cathedrale, se surpassa dans cette lugubre Ceremonie. Mr le Theologal de Bellay, & d'autres celebres Prédicateurs, prononcerent avec beaucoup

d'éloquence l'Eloge de ce grand Prince, & chaque Corps ſe diſtingua par divers ornemens funebres. Le Dais eſtoit d'un velours noir, garny d'une frange d'argent. Une Couronne de Prince couverte d'un Creſpe, paroiſſoit ſur le Poële qui eſtoit auſſi d'un velours noir, croiſé d'Hermine. L'Egliſe eſtoit tenduë de noir, aux Armes de S. A. S. avec des Inſcriptions, &bordée de grands Cierges de cire blanche. Je ne vous parleray point des autres Prieres que Mr l'Eveſque de Bellay a

ordonnées dans son Diocese. Il suffit de dire que ce Prelat a tant honoré Monsieur le Prince pendant sa vie, qu'il n'a rien oublié aprés sa mort, pour luy donner des marques de son souvenir & de son zele.

Ce mesme Prelat ayant appris que la Santé du Roy estoit parfaitement rétablie, fit chanter le Dimanche suivant par la mesme Musique de Chambery, jointe à celle de Bellay, une grand' Messe dans la Cathedrale, & le *Te Deum* ensuite, auquel assisterent les mesmes Corps,

outre les Prieres publiques qu'il avoit ordonnées dans son Diocese pour obtenir du Ciel la guérison de Sa Majesté.

On a fait aussi un Service solemnel pour le repos de l'Ame de Monsieur le Prince, dans la Ville de Senlis, à laquelle le voisinage de Chantilly, qui n'en est qu'à une lieuë, a fait souvent ressentir les effets de sa bonté & de sa protection. Mr le Marquis de Saint Simon, qui en est le Gouverneur, ayant envoyé ses ordres aux Echevins, ce Service fut fait dans la Ca-

thedrale le Lundy 30. de Dé. cembre. Elle estoit toute ten. duë de noir, avec les Armes de ce Prince, & l'on n'oublia rien de ce qui pouvoit donner de l'éclat à cette pieuse & triste Ceremonie. Les Echevins se firent conduire en deüil à l'Eglise par les principaux de la Ville, & les Officiers du Présidial, & des autres Corps s'y rendirent. Mr Sanguin, Evesque de Senlis, celebra la Messe, qui fut chantée en Musique. La plus. part des Officiers de ce Prince qui estoient demeurez à Chantilly,

Chantilly, ne manquerent pas de s'y trouver. Vous ſçavez, Madame, que Mr le Marquis de S. Simon eſt Frere de Mr le Duc de S. Simon, Gouverneur de Blaye.

La Ville de Senlis n'a pas eu beſoin d'exemple pour s'acquiter de ce qu'elle devoit à ſon Souverain. Mr l'Eveſque, l'un des plus zelez Prelats du Royaume, fit faire un Service ſolemnel, le premier jour de l'année dans ſa Cathedrale, pour remercierment à Dieu de l'entiere guériſon de Sa Majeſté. La Meſ-

se qu'il celebra pontificale-ment, y fut chantée en Mu-sique, en presence des Eche-vins, des Officiers du Préſi-dial, & de tous les autres Corps de la Ville.

Mis du Chapitre de S. Marcel de Paris ayant apris l'heureuſe Operation que le Roy s'eſtoit fait faire, arreſterent qu'on diroit le lendemain une Meſſe ſolemnelle dans leur Egliſe, & que tous les jours on feroit des Prieres extraordinaires dans toutes les Meſſes, & une Proceſſion à l'iſſuë de Veſpres, juſques à l'entier rétabliſſe-

ment de ſa Santé. Leurs vœux ayant eſté exaucez ainſi que ceux de toute la France, ils en rendirent graces à Dieu le 4. 5. & 6. jour du mois paſſé par des Prieres de quarante heures. Rien ne manqua à cette ſolemnité. L'Egliſe étoit tenduë de riches Tapiſſeries, & ornées de Tableaux de grand prix, avec quantité de Luſtres, & pluſieurs Pieces conſiderables d'argenterie. La Meſſe, les Veſpres & le Salut furent chantez chaque jour par une tres-belle Muſique, accompagnée d'une

excellente Simphonie d'Instrumens, & cette Ceremonie fut terminée par le *Te Deum*.

Le 15. les Religieux de la Charité qui depuis le commencement de la maladie du Roy, avoient fait des Prieres trois fois le jour avec leurs Malades, pour demander à Dieu le retour d'une santé si precieuse à l'Estat, firent aussi chanter un *Te Deum* en Musique, de la Composition de M^r Nivers, Organiste de Sa Majesté. Ils solemniserent ce jour là comme une des plus grandes Festes de leur Ordre.

Il y eut Exposition pendant tout le jour, & Procession du Saint Sacrement par les Infirmeries. Les Malades avoient des Cierges allumez en leur lit, & joignoient leurs prieres à celles que faisoit la Communauté, en action de graces de la guerison de ce grand Monarque.

Le 20. on rendit à Dieu les mesmes actions de graces par les soins de M^r le Chevalier du Guet dans l'Eglise de S. Michel qui est dans l'enclos du Palais, & dans laquelle les Officiers du Guet ont une

Chapelle tres-ancienne, dediée à Saint Georges leur Patron. Toute la Compagnie s'y trouva sous les Armes. Il y eut grand' Messe, Vespres, Salut & *Te Deum* en Musique, & Mr l'Evesque de Coustance, Tréforier de la Sainte Chapelle, donna la Benediction, aprés laquelle les Officiers firent plusieurs décharges en presence de leur Capitaine.

Ce mesme Prelat officia le 29. dans la Sainte Chapelle, où Mrs les Tréforiers de France, de la Generalité de Paris, firent chanter en Musique

une Messe solemnelle & ensuite le *Te Deum*.

Le mesme jour les Officiers de l'Election de Paris, que leur zele pour les interests du Roy a fait distinguer dans tous les temps, firent celebrer dans la Salle de leur Audioire une grand' Messe à laquelle assisterent tous les Religieux Carmes de la Place Maubert. Cette Salle estoit ornée de riches Tapisseries, & d'une infinité d'Ouvrages d'or & d'argent. Pour mieux signaler leur joye, ils contribuerent à la liberté de plusieurs Prison.

niers retenus pour dettes à Paris & dans l'étenduë de l'Election, & firent faire des distributions pour soulager de pauvres Familles de la Campagne. Mr de Chenedé, Procureur du Roy en la mesme Election, qui a agy de tout son pouvoir dans toutes ces choses, fit aussi chanter un *Te Deum* en Musique. Il y employa des voix choisies, & un fort grand nombre d'Instrumens. C'est l'effet du zele & du respect qu'il a fait voir pour le service de Sa Majesté dans toutes les occasions qui

ont regardé le bien de l'Eſtat & la joye publique. On ſe ſouviendra toûjours à Angers lieu de ſa naiſſance, où il a eſté Conſeiller au Preſidial, & Maire de la Ville, des réjoüiſſances extraordinaires, dont il prit le ſoin, dans le temps de la Paix des Pyrenées, & dans celuy du Mariage du Roy, & de la naiſſance de Monſeigneur le Dauphin.

Le 3. de ce mois, Mr Deſmareſts, qui a eſté élevé dans la Muſique du Roy, voulant faire voir en ſon particu-

lier l'interest qu'il prend au rétablissement de la Santé de ce grand Monarque, fit chanter dans l'Eglise des Peres de l'Oratoire, un *Te Deum* de sa composition, qui eut un applaudissement general. Cette Eglise estoit fort illuminée, & Sa Majesté luy avoit permis de prendre sa Musique pour l'execution de ce dessein. Quoy qu'il n'ait pas encore vingt ans, il a déja fait plusieurs Motets, avec d'autres divertissemens en Musique, qui luy ont fait meriter une pension du Roy. Madame la

Dauphine, qui eſt en tout d'un gouſt merveilleux, eſtime fort ſes Ouvrages ; & comme il ſe donne tout entier à ce qui regarde ſa Profeſſion, on n'en peut attendre que de belles choſes.

L'ordre de faire rendre les meſmes actions de graces ayant eſté donné à Compiegne par Mr le Maréchal de Humieres, qui en eſt Gouverneur, il fut annoncé le 30. du dernier mois ſur les huit heures du ſoir, par le ſon des Cloches de toute la Ville, & par la décharge du Canon.

Le lendemain ce Maréchal, accompagné des Corps de Juſtice & de la Ville, ſe rendit de ſon Chaſteau de Monchy où il eſtoit, à l'Abbaye Royale de S. Corneille, où il fut receu par le Prieur, qui aprés luy avoir fait un diſcours auſſi pieux qu'éloquent, entonna le *Te Deum*. Il fut chanté aux fanfares des Trompetes, & au bruit du Canon, & de toute la Mouſqueterie des Habitans qui s'eſtoient mis ſous les armes. Leur joye parut extraordinaire, & fut digne d'une Ville qui porte

pour sa Devise, *Deo, Regi, & Regno fidelissima.* Il y avoit un Feu d'artifice dans la Place de l'Hostel de Ville. Mr le Gouverneur l'alluma avec un flambeau que luy presenta le premier Echevin. Alors les cris de joye & les acclamations du peuple se firent entendre. On fit le soir des feux dans toutes les ruës, & ce ne furent qu'Illuminations dans chaque Quartier.

Mrs de Dijon n'ont pas oublié de marquer leur zele dans la mesme occasion. Le Parlement choisit le 30. du

mois passé, pour faire chanter le *Te Deum* dans la Sainte Chapelle, qui est le lieu destiné à ces sortes de Ceremonies. La Compagnie s'y rendit au nombre de six Presidens au Mortier, & de plus de soixante Conseillers, précedez de leurs Huissiers, & suivis des Officiers du Bailliage, de ceux de la Ville, des Avocats, & de tous les Procureurs. Jamais l'Assemblée n'avoit esté si nombreuse. On voyoit la joye si universellement répanduë sur leurs visages, qu'il sembloit

qu'ils devoient marquer tou-
te celle de la Province. L'E-
glise estoit tenduë des plus
riches Tapisseries de la Ville,
avec la plus grande Illumi-
nation qu'on eust encore vûë.
Il y eut une Simphonie admi-
rable, & le *Te Deum* fut chan-
té par les plus belles voix de
la Ville, pendant que le Ca-
non se faisoit entendre de
toutes parts. Cette action fi-
nit à six heures, & en mesme
temps on fit ceder l'obscurité
de la nuit au grand nombre
de lumieres dont tous les
Quartiers furent éclairez. M^r

le Preſident Boyer, dont le merite eſt ſi reconnu & ſi ſingulier, fit garnir toute la façade & toutes les feneſtres de ſa maiſon de tant d'illuminations, qu'elle parut d'abord toute en feu. Il en fit allumer un fort grand devant ſa porte, & ſon exemple fut ſuivy de tous ceux dont ce Parlement eſt compoſé. Il y avoit plus de cent lumieres ſur le grand Balcon qui regne dans toute la largeur de la maiſon de Mr Bouchu, Conſeiller, qui fit auſſi allumer un grand feu devant ſa porte.

Mr le Preſident de Migieu qui
a l'ame grande & genereuſe,
& dont l'attachement pour la
perſonne du Roy n'a rien qui
l'égale que ſon extrême fide-
lité, invita les plus belles Da-
mes, & les perſonnes les plus
diſtinguées de la Ville, à ve-
nir chez luy entendre un
concert de voix & d'Inſtru-
mens, qui fut terminé par une
collation, où l'abondance &
la delicateſſe marquerent aſ-
ſez les manieres magnifiques
de ce Preſident. Il y eut deux
grands feux allumez devant
la maiſon de Mr le Preſident.

de Barbisey, & toutes les fenestres furent garnies de flambeaux de poing, & de quantité de lanternes faites exprés, qui rendoient une clarté admirable. Mais ces premieres marques de joye ne suffirent pas à son zele. Comme les bontez que le Roy luy a toûjours fait paroistre, luy donnent pour ce grand Prince un amour aussi tendre que fidelle, & qu'il venoit encore d'en recevoir de nouvelles marques par la dispense d'âge & d'incompatibilité que Sa Majesté luy avoit accordée pour

Mr ſon Fils, dans un Parlement où ſes Ayeux ont paru avec tant de capacité & d'honneur, ſans nulle interruption depuis qu'il eſt étably, il voulut faire connoiſtre par des réjoüiſſances particulieres la part qu'il prenoit à l'heureuſe convaleſcence du plus grand, du plus ſage, & du meilleur Prince de la Terre. Ainſi quelques jours aprés il fit une Feſte dans ſon Château de Vanſon à deux lieuës de la Ville, avec toute la magnificence imaginable. Sa Chapelle eſtoit parée de ri-

ches Tapiſſeries, avec de gran-
des Illuminations, qui furent
accompagnées de tout ce que
ſa pieté & ſon zele pour le
Roy luy purent inſpirer. Il y
avoit deux Portraits de Sa
Majeſté, au bas deſquels on
liſoit des Vers qui invitoient à
ſe réjoüir du récouvrement
de ſa Santé. On dit quantité
de Meſſes baſſes dans cette
Chapelle, & enſuite on en
celebra une grande en Muſi-
que, aprés laquelle le *Te Deum*
fut chanté par les meilleurs
Muſiciens de Dijon. Ils chan-
terent auſſi pluſieurs beaux

Motets, pendant qu'une dé-
charge de Mousqueterie & de
Fauconneaux publioit dans le
Voisinage ce qui se faisoit
dans le Château. Ce bruit y
attira un fort grand nombre
de gens, qui eurent la satis-
faction de se rafraischir au-
prés des Fontaines de vin qui
coulerent fort long-temps.
Plusieurs Presidens & Con-
seillers du Parlement de Di-
jon, assisterent à cette Cere-
monie, qui fut suivie d'un
magnifique Repas. On y but
à la Santé du Roy au bruit des
Fauconneaux & de quelques

Boëtes qui recommencerent la nuit, avec quantité de lanternes & de fusées volantes, dont le spectacle termina la Feste.

Le mesme jour 30. la Chambre des Comptes de Dijon qui ne s'estoit jamais separée de Mrs du Parlement dans ces sortes de Ceremonies, fit celebrer en particulier une Messe en Musique dans l'Eglise des Cordeliers qui estoit tenduë magnifiquement, & illuminée de mesme. Tout le Corps y assista en habits de Ceremonie, & une affluence

extraordinaire de Peuple qui s'y trouva sembloit ne pouvoir assez applaudir à l'honneur qu'avoit cette Compagnie de faire l'ouverture d'une si juste réjoüissance. Aprés la Messe on chanta solemnellement le *Te Deum*, & quelques Motets. Tout parut seconder ce pieux dessein. La matinée fut si belle, que les Dames qui se rendirent en grand nombre à cette Feste, eurent lieu de croire que l'Hyver s'estoit adoucy en leur faveur. Mr de Marsol de Montmoyen, second Presi-

dent, qui depuis prés de trois ans fait la fonction de premier Presidentenceste Chambre, voyant qne tout contribuoit à remplir les vœux de l'Assemblée, invita Mr de la Monnoye Correcteur des Comptes en la mesme Chambre, à exprimer dans un Sonnet la joye de la Compagnie pour la parfaite guerison du Roy. Le merite de Mr de la Monnoye vous est connu par les beaux Ouvrages qu'il a donnez au Public, & par les trois prix de Poësie qu'il a remportez au jugement de l'Academie

l'Academie Françoise. Voicy ce qu'il fit sur ce sujet.

POUR LA CHAMBRE des Comptes de Dijon sur le rétablissement de la Santé du Roy.

QUel miracle, grand Roy, quelle heureuse avanture
A redoubler nos chants émeut nostre raison!
L'on diroit qu'avec nous tout veut dans la Nature
Celebrer le bonheur de vostre guerison.

Il semble que l'Hyver dépoüillant sa froidure

Emprunte les attraits de la verte
Saison,
Et que l'Astre du jour d'une clarté
plus pure
Soit venu ce matin embellir l'hori-
zon.

Charmez de la santé que le Ciel
vous renvoye,
Nous en poussons icy les premiers
cris de joye,
Nul exemple en ces lieux n'a sceu
nous prévenir.

Agréez ce transport d'une Trou-
pe fidelle;
Dijon qui voit pour vous commencer
nostre zele
Jamais pour vous, grand Roy, ne
le verra finir.

Mr Moreau, Avocat General en la meſme Chambre, voulut auſſi exprimer les ſentimens de cette Compagnie pour noſtre Auguſte Monarque, & il le fit par la Priere ſuivante.

CIel, de noſtre Monarque augmente les beaux jours,
Que de ce grand Soleil rien n'arreſte le cours,
Qu'il remporte toûjours victoire ſur victoire,
Qu'il impoſe ſes Loix à cent Peuples divers,
Qu'il vive enfin, o Ciel; il y va de ta gloire,
Et du repos de l'Univers.

Mrs les Treſoriers de France de la meſme Ville, firent chanter auſſi un *Te Deum* dans l'Egliſe de Noſtre-Dame, où la Muſique & les illuminations ne manquerent pas. Toutes les Paroiſſes, tous les Religieux & Religieuſes, les differens Corps de Marchands & la pluſpart de ceux de Mérier; enfin chacun a voulu rendre des actions de graces en general & en particulier, tant les Bourguignons ont de zele pour le Roy. Parmy les Religieuſes, les Dames Bernardines ſe

ſont diſtinguées. Au devant de la porte de leur Egliſe, on liſoit des Vers qui marquoient leur reconnoiſſance pour Sa Majeſté, qui par ſon équité ordinaire leur a conſervé le droit d'élire une Abbeſſe, & la joye qu'elles reſſentent pour le rétabliſſement de la ſanté de ce grand Monarque.

La Cour des Monnoyes s'eſt acquittée de ſon devoir, par un *Te Deum* chanté à Paris en ſa Chapelle de ſon appartement au Palais. Elle eſtoit en habits de ceremonie. Les

Presidens avoient leurs Robes de velours noir, les Conseillers & gens du Roy en avoient de Satin noir. Mr de Lomenie de Brienne Evesque de Coutance officia; la Musique estoit de Mr Lorenzani.

Mr l'Archevesque d'Arles qui n'a jamais laissé échaper aucune occasion de signaler son zele pour les interests de S. M. ayant eu l'honneur d'estre le premier Prelat de sa nomination, & le plus ancien Commandeur de ses Ordres, s'est rendu si recom-

mandable par ſon extrême application, à faire faire des Prieres pour la ſanté de ce Prince dans toute l'étenduë de ſon Dioceſe, qu'il les fit commencer par une Ordonnance la plus touchante & la plus préciſe que l'on puiſſe faire, depuis le 4. Decembre juſqu'à la veille de Noël qui en fut la cloſture ; aprés laquelle ce meſme Prelat renouvellant ſa ferveur ſur les nouvelles de la gueriſon du Roy, a eſté des premiers à faire chanter le *Te Deum* dans ſa Cathedrale, où Mr ſon

Coadjuteur officia avec toute la solemnité possible, en presence de M^rs les Consuls, de toute la Noblesse qui s'y rendit en foule, & d'un nombre infiny de peuple, ce qui a esté depuis solemnellement executé par une seconde Ordonnance de ce Prelat dans tout le reste de son Diocese. Les Confreres Penitens Bleus de la mesme Ville d'Arles, qui ont une Chapelle particuliere desservie par les Jacobins, satisfirent à cette Ordonnance le 2. de ce mois avec un zele extraordinaire.

Cette Chapelle estoit fort il-
luminée. On l'avoit ornée
superbement, & le maistre
Autel qui est parfaitement
beau, brilloit d'un fort grand
éclat, tant par la quantité
de l'argenterie que par celle
des lumieres. La Procession
fut tres-nombreuse, & aprés
les Vespres qui furent chan-
tées par les Penitens, on com-
mença le *Te Deum* en musi-
que. C'estoit celle de la Ca-
thedrale, & Mr Aubert Maî-
tre de Chapelle s'y fit admi-
rer. La ceremonie se termi-
na par la décharge d'un tres-

grand nombre de boëtes.

Le Dimanche 2. de ce mois, jour de la Purification de la Vierge, Madame l'Abbesse de Noſtre-Dame du Treſor, Ordre de Ciſteaux Dioceſe de Roüen, fit rendre les meſmes actions de graces dans ſon Egliſe, où la Meſſe, Veſpres, le Salut, & le *Te Deum* furent chantez en muſique, de la compoſition du ſieur Laurent du Cheſne, ſçavant Organiſte & Muſicien. Il y eut Sermon par le Pere Bruno Penitent, qui fit admirer ſon eloquen-

ce dans l'éloge de Sa Majesté. La court estoit parée de Tapisseries avec le Tableau du Roy, qui fut salüé de plusieurs décharges de Mousqueterie. Tout cela fut accompagné de Hautbois, de Trompettes, de feux de joye & de liberalitez de Vin. Il y eut aussi de grandes aumônes que fit faire Madame l'Abbesse. Je croy, Madame, que vous n'ignorez pas qu'elle est sœur de Madame de Croissy.

Voicy trois Devises qui ont esté faites à l'occasion

de la maladie & de la gueri-
ſon du Roy. Elles ſont de
Mr Bordelon, Auteur des
Dialogues, qui ont pour ti-
tre, *Des choſes difficiles à croire.* La premiere, eſt une
Eclipſe avec ces mots de
Caſſiodore ſur l'Eclipſe, *illius ex labore omnium labor*, pour
montrer que la douleur que
tout le Royaume a reſſentie
de la maladie du Roy, n'a
eu pour cauſe que ce qu'on
a crû qu'elle luy faiſoit ſouf-
frir, de meſme que certains
Peuples s'affligeoient autre-
fois de l'Eclipſe du Soleil,

plus par la commune creance qu'ils avoient de ce qu'il en souffroit, que par la consideration des maux que cette Eclipse leur faisoit apprehender. La seconde est un Globe terrestre au dessous d'un Soleil, representé d'un costé dans son Eclipse, & d'un autre sortant de l'Eclipse avec ces mots, *Vultu statque caditque tuo*, pour faire voir par la tristesse que montre toute la Terre, pendant l'Eclipse du Soleil, qui en est comme la maladie, l'abatement où a paru tout le Royaume pen-

dant celle de Sa Majeſté, &
par la joye que reprend auſſi
toute la Terre, lors que le So-
leil ſort de ſon Eclipſe, l'al-
legreſſe qui s'eſt répanduë
par tout, lors qu'on a veu
la ſanté du Roy parfaitement
rétablie. Le corps de la troi-
ſiéme Deviſe, eſt un Roſſi-
gnol & le retour du Prin-
temps, repreſenté par un So-
leil dans le Zodiaque, ſor-
tant du ſigne des Poiſſons,
avec ces mots, *Mihi dum red-*
deris, omnia reddis. L'appli-
cation en eſt aiſée, cette De-
viſe convenant particuliere-

ment à une perſonne de Let-
tres toute devoüée au Roy,
qui ne reprend ſon chant
ordinaire que pour publier les
loüanges de cet Aſtre bien
faiſant, qui luy rend la vie,
la voix & la joye.

Entre quantité d'Ouvrages
qui ont eſté faits ſur la ma-
ladie de Sa Majeſté, je ne
vous envoyeray aujourd'huy
que deux Sonnets, dont le
premier eſt de Mr Boyer de
l'Academie Françoiſe, & l'au-
tre de Mr Mallement de Méſ-
ſange. Ils ſont des premiers
qui ayent eſté faits.

AU ROY
SUR SA MALADIE.

QUel miracle, grand Roy, quel aſcendant heureux
Vous ſauve du peril, dont l'horreur nous accable!
Noſtre zele alarmé d'un mal ſi dangereux
Nous en faiſoit ſans ceſſe une image effroyable.

Vous-meſme, en cet eſtat penible & douloureux,
Ayant pour vos Sujets un ſoin infatigable,
Vous augmentiez leur crainte en vous faiſant pour eux

Victime d'un devoir toûjours inexo-
rable.

Vostre constance en vain tâche à
nous consoler,
Et sous un front tranquille a beau
dissimuler
Le mal qui menaçoit une si belle vie.

Nous avons plus tremblé pour la
Fran e & pour Vous,
Que si cent Rois unis, pleins de ra-
ge & d'envie,
Avec tout l'Univers venoient fon-
dre sur nous.

SUR LA FERMETE' DU ROY dans sa Maladie.

L'Invicible LOVIS au milieu des frimats,
Fait ceder les Hyvers à son ardeur guerriere,
Et bravant les chaleurs, fait trembler des Climats,
Où le Ciel verse plus de feu, que de lumiere.

Neptune assujety ne luy resiste pas,
Sa valeur à ses Loix soûmet la Terre entiere,
L'Enfer a succombé sous l'effort de son bras;
Le monde à ses Exploits n'offre plus de matiere.

Il s'eſt vaincu luy meſme, & reglant ſes deſirs,
Pour la Gloire cent fois a dompté les plaiſirs:
Le ſort n'avoit encor pour luy rien de contraire.

Il ne luy manquoit plus qu'à vaincre la douleur;
Il vient de triompher de toute ſa rigueur.
Pour un parfait Heros, que reſte-t-il à faire?

Je finis par un Sonnet de M^r de la Porte, qui a eſté preſenté au Roy, & qui a receu beaucoup d'applaudiſſemens.

Il contient les principales actions de ce Monarque.

FOudroyer la Hollande, humilier l'Espagne,
A la Franche-Comté joindre les Païs-Bas,
A la teste des siens s'exposer aux Combats,
Le front ceint de Lauriers finir chaque Campagne.

Imprimer la terreur à toute l'Allemagne,
Mettre à couvert son Sceptre, agrandir ses Etats,
Tenir teste tout seul à tant de Potentats,
C'est passer de bien loin Clovis & Charlemagne.

La Superbe abbatuë étonner l'Univers,
Porter le nom de GRAND *chez cent Peuples divers,*
Pour abiſmer l'Erreur, rompre tous les obſtacles.

L'Europe doit trembler à ces faits inoüis,
Et tous les autres Roys, admirer ces miracles.
C'eſt ce qu'ils n'ont point fait; & ce qu'a fait LOUIS.

Rien ne doit ſurprendre, puis qu'il arrive tous les jours des choſes extraordinaires, & bien ſouvent par des cauſes qu'on auroit peine à s'imaginer. Ce qui s'eſt paſſé depuis

quelque temps entre deux Freres, eſt une preuve de ce que je dis. L'un avoit trente ans, & l'autre vingt-huit lors que leur Pere mourut; & comme ils avoient toûjours veſcu avec beaucoup d'union pendant qu'il eſtoit au monde, ils continuerent aprés ſa mort de vivre l'un avec l'autre dans la meſme intelligence. Il leur laiſſa quelque bien, & ils en joüirent la premiere année ſelon que chacun en avoit beſoin, & ſans s'en rendre aucun compte. Il s'agiſſoit cependant de le partager.

C'estoit ce que leurs Amis leur conseilloient, mais lors qu'ils en parloient quelquefois ensemble, ils convenoient que le partage seroit incommode, & que le tout n'avoit rien de trop pour mettre l'un d'eux un peu à son aise. Ils estoient tous deux assez Philosophes, tous deux assez détachez des plaisirs du monde, & la probité qu'ils faisoient paroistre dans toutes leurs actions, estoit soûtenuë d'une pieté qui est fort rare dans de jeune gens. Un jour qu'ils estoient encore tombez sur le

partage, le Cadet dit à l'Aiſ-
né, qu'afin de s'exempter de
le faire, il avoit envie de ſe
mettre dans un Cloiſtre, où
il eſtoit aſſeuré qu'il n'auroit
aucune peine à paſſer ſes jours
tranquillement. L'Aiſné luy
répondit en riant, que s'il
falloit qu'il n'y en euſt qu'un
des deux qui demeuraſt dans
le monde, il avoit toûjours
aſſez aimé la retraite pour
prendre aiſément party, &
que comme aiſné il préten-
doit avoir droit de choiſir la
ſolitude. Cette conteſtation
fut ſouvent renouvellée, &
pendant

pendant deux ou trois mois ils se dirent là-dessus mille choses agreables, qui sembloient fort éloignées du serieux qu'auroit demandé une résolution de cette nature. Enfin l'Aisné s'avisa de dire à son Cadet, que tant de disputes estoient inutiles, & que puis qu'ils avoient tous deux plus de panchant à quitter le monde qu'à y demeurer, il falloit qu'une partie de Piquet en décidast, & que s'il vouloit y consentir, celuy qui la gagneroit, auroit tout le Bien que leur Pere avoit

laiſſé. Ils prirent des Cartes, & la fortune ſe montra d'abord ſi favorable à l'Aiſné, que pour gagner il luy manquoit ſeulement deux points. Déja le Cadet qui n'en avoit que dix-huit, ſe préparoit à porter le Froc, & diſoit fort plaiſamment, qu'il croyoit qu'au moins on luy voudroit bien accorder un mois pour en choiſir la couleur, quand par un bonheur qu'il n'oſoit attendre, une quinte & un quatorze le firent victorieux. Il ſe mit à rire, & s'eſtima fort heureux de ce qu'on n'auroit

plus droit de le presser de faire partage, puis que tout le Bien estoit à luy. L'Aisné encherit sur la plaisanterie du Cadet, & dit que dans l'obligation où il estoit de se revestir d'un froc, le noir, le blanc & le gris le touchant également, il avoit besoin de plus d'un mois pour déterminer laquelle de ces couleurs il préfereroit aux autres. Il fit paroistre depuis ce temps-là une gayeté extraordinaire, & quand son Cadet railloit quelquefois sur ce qu'il marquoit n'avoir point haste de se

faire Moine, il répondoit d'un air enjoüé qu'il avoit peine à réſoudre s'il choiſiroit le noir ou le gris. Voilà l'eſtat où étoient les choſes lors qu'un Fermier qui leur devoit une ſomme fort conſiderable manquant tout à coup, ils ſe virent obligez de faire des procedures. L'Aiſné ſe chargea du ſoin d'aller ſur les lieux donner ordre à cette affaire. Il en vint à bout en fort peu de temps, & informa ſon Cadet de toutes les choſes qu'il avoit faites pour leurs communs intereſts. Cette Terre

estoit à trente lieuës de Paris dans le voisinage d'une Ville, où il luy manda qu'il estoit bien aise de faire quelque séjour. Il y passa environ deux mois, & écrivit ensuite à son Frere, que s'il vouloit l'obliger, il viendroit estre témoin de l'heureuse vie qu'il menoit en ce lieu-là. Ce Frere partit à l'heure mesme, & comme il aimoit son Aisné fort tendrement, il se fit un veritable plaisir de l'aller trouver. Sitost qu'il fut arrivé, il se rendit à une Maison qu'on luy avoit donnée pour adresse. A

peine eut-on sceu qui il estoit, que sans luy rien découvrir on le conduisit où il devoit voir son Frere. Jugez de la surprise qu'il eut lors qu'on le fit arrester à la porte d'un Convent. Son esprit fut tout à coup dans un desordre incroyable, & sans rien dire à son Conducteur, il s'abandonna à une profonde resverie, qui l'occupoit encore tout entier, lors qu'il apperceut un Religieux qui venoit à luy d'un air content, & qui l'embrassa avec beaucoup de tendresse. Ce fut pour luy un

ſi grand étonnement de reconnoiſtre ſon Frere, qu'il eut de la peine à en revenir. Il luy demanda ce qui l'avoit obligé à cette metamorphoſe, & la réponſe du Religieux fut qu'il y avoit déja plus d'un an que ſa réſolution eſtoit priſe; que lors qu'il avoit fait la plaiſanterie de luy propoſer de voir par le ſort des Cartes qui des deux auroit l'entiere ſucceſſion de leur Pere, il avoit déja renoncé au monde, que rien n'approchoit du repos d'eſprit que l'heureuſe vie qu'il menoit dans le Con-

vent luy faiſoit goûter, & qu'il avoit voulu executer ſon deſſein ſans l'en avertir, afin de ne pas avoir à ſe deffendre des efforts qu'il auroit faits pour l'en détourner. Tout ce qu'il dit fit ſi bien connoiſtre que la Grace avoit agy, que ſon Cadet le felicita ſur ſon bon-heur puiſque ſa vocation eſtoit ſincere, & qu'il marquoit tant de joye d'eſtre revestu de l'habit qu'il luy voyoit. On croit ce Cadet touché de l'exemple, & comme il vit dans une plus grande retraite qu'il n'a encore

fait, il y en a qui se persua-
deni qu'il songe aussi à se mer-
tre dans un Cloistre. Cela se-
roit grand plaisir à quelques
Parens Collateraux, dont le
bien qu'il quitteroit rétabli-
roit les affaires.

Quand je vous ay appris
la mort de Mr le Tellier, Con-
seiller en la Cour des Aydes,
je croyois avoir assez distin-
gué cette Famille de quel-
ques autres qui portent le mê-
me nom, en vous disant qu'il
estoit fils de feu Messire Re-
né le Tellier, Seigneur de
Morsans, Conseiller en la

meſme Cour, & Couſin germain de feu Mr le Chancelier le Tellier. Les marques de capacité qu'il avoit données en pluſieurs occaſions, l'ayant fait juger digne d'être Maiſtre des Requeſtes, on receut au mois de Septembre 1685. ſa conſignation pour cette Charge, qu'il euſt ſans doute exercée avec autant d'éclat qu'il avoit de probité & de ſageſſe. Il eſt mort avec une grande reſignation dans ſa 27. année, & a laiſſé deux Enfans de Dame Marie Anne Chevalier,

descenduë de Mrs Chevalier, originaires de la Province de Champagne, où ils ont remply les Charges le plus considerables en la Ville de Rheims sous les Regnes de Henry III. & de Henry IV. Il l'avoit épousée depuis trois ans. Cette jeune Veuve n'en a que 17. Il laisse encore Messire Adrien le Tellier, Chevalier de Malthe son frere, qui commande une Compagnie de Dragons. Mr le Tellier leur Pere avoit esté honoré d'un Brevet de Conseiller d'Etat, dont il presta le ferment en 1648. entre les

mains de Mr le Chancelier Seguier. Il avoit épouſé Dame Françoiſe Briçonnet de cette illuſtre Maiſon, dans laquelle il y a eu un Cardinal, des Archeveſques, Eveſques, Abbez, Chevalier, de Malthe, un Secretaire d'Etat, & pluſieurs grands Hommes qui ont poſſedé les premieres Charges de l'Epée & de la Robe.

Meſſire Jean Baptiſte Hautin, Conſeiller honoraire au Chaſtelet de Paris, eſt mort depuis peu de temps aprés avoir ſervy le Roy avec pro-

bité pendant cinquante ans, tant en l'exercice de sa Charge qu'en divers autres emplois. Il avoit une grande connoissance de l'Antiquité & des belles Lettres, & estoit fils de Messire Jean-Baptiste Hautin, Sous Doyen des Conseillers du Chastelet, mort en 1640. fort versé aussi en la connoissance des belles Lettres, & qui a donné des Ouvrages au Public. Son Ayeul estoit Jean Hautin, Medecin de Henry le Grand qui l'honoroit d'une estime particuliere. Il avoit épousé Dame

Marie Mantel, qui descend de l'illustre Jean Mantel, un des premiers Inventeurs de l'Imprimerie. Il a laissé trois Enfans, dont l'aîné a esté Substitud du Procureur General au grand Conseil, & suit les traces de ses Ancestres. Une de ses Tantes avoit épousé Mre Nicolas Rigault, Doyen des Conseillers du Parlement de Mets, & Procureur General pour le Roy en son Conseil Souverain de Nancy, tres-sçavant en l'Histoire ancienne, & qui a donné divers ouvrages sur la découverte

de la veritable explication des passages obscurs dans les Historiens Grecs & Latins.

J'ay encore à vous. apprendre la mort de Mr de Marterey Dortan, arrivée dans son Chasteau de Marterey en Dauphiné. Il est extrémement regreté en ce pays-là, où il estoit fort aimé. On avoit beaucoup de confiance en sa probité, & il se faisoit peu d'accommodemens considerables parmy la Noblesse de son voisinage, où il ne fust choisi pour arbitre. On croit que la mort de Mr le Cheva-

lier de Dortan son Fils, tué depuis peu de temps à Napoli de Romanie, a fort avancé ses jours. Ce Chevalier, qui n'avoit pas encore vingt ans, étoit déja Lieutenant d'un des Bataillons de Malthe, où il s'estoit signalé en plusieurs Cmpagnes. Mr de Dortan avoit été Capitaine de Chevaux-Legers dans le Regiment de Monsieur, appellé pour lors le Regiment d'Anjou. Ensuite il commanda toute la Cavalerie dans Bethune, aprés quoy Mr le Maréchal de Crequi le mit en qualité de Co-

lonel à la teſte d'un Regiment de Cavalerie qu'il leva ſur le pied Allemand. Dans le temps de la Guerre de Hollande on luy propoſa le commandement d'un Regiment de Cavalerie, mais ſa mauvaiſe ſanté ne luy permit pas de l'accepter. Il eſtoit alors contraint par ſes indiſpoſitions continuelles de ſe faire porter en Litiere à Grenoble, à Chambery, & ailleurs, où l'appelloient ſes affaires. Il avoit receu pluſieurs bleſſures, & entre autres à la Bataille de Dunkerque, où tout bleſſé

qu'il estoit, il rallia d'abord son Escadron ; ce qui obligea Mr de Turene à luy dire, qu'il estoit bien-aise de le voir en cet estat, & que l'on connoissoit bien les bons Officiers. Il avoit eu des chevaux tuez & blessez sous luy dans cette dangereuse occasion. Ce Gentilhomme avoit de grands biens en Dauphiné & en Savoye, où il avoit épousé la Sœur de Madame la Comtesse de Gerbais. Ces deux Sœurs ont separé le Bien de Mr le Senateur de Coudré leur Pere. Mr le Comte de Gerbais est

fort consideré en ce Pays-là. Il est Gentilhomme de la Chambre de S. A. R. de Savoye, & Gouverneur du Fort d'Alinge. Le Frere aisné de feu Mr de Dortan avoit aussi servy en divers Emplois. Il eut une jambe emportée d'un coup de Canon au Siege de Turin, estant pour lors Capitaine au Regiment de Lesdiguieres. Je vous ay déja parlé de la Maison de Dortan dans mes Lettres de Janvier & d'Avril 1680. Elle a donné des Ambassadeurs, des Gouverneurs de Places importantes,

des Colonels, des Baillis, des Comtes de S. Jean de Lyon, des Chevaliers de Malthe, & des Dames de Remiremont en Lorraine, ce qui suffit pour justifier qu'elle est de la bonne marque.

Messire Nicolas Lambert, Sr de Thorigny, receu en 1671 Président en la Chambre des Comptes de Paris, a resigné cette Charge à Messire Jean Baptiste Lambert Sr de Thorigny son Fils, Conseiller en la Cinquiéme des Enquestes; & Messire Honoré le Roy de Jumelles, a resigné

celle de Preſident en la Cour des Monnoyes, où il avoit eſté receu en 1663. à Meſſire Nicolas le Vacher, qui eſtoit Avocat General en la meſme Cour dés l'an 1678.

Les affaires vont toûjours tres-bien à Veniſe, & les preparatifs que l'on y fait pour la Guerre, n'ont point empeſché les plaiſirs du Carnaval. Mr l'Electeur de Baviere, Mr le Duc de Mantouë, & pluſieurs autres Princes ont eſté y prendre part aux Divertiſſemens de cette Saiſon. Ils ont veu tous les *Opera* qui s'y ſont

represented, & le Bacha de Napoli de Romanie & son Frere qui sont toûjours à Venise, les ont aussi vûs avec beaucoup de plaisir. Ce n'a pas esté sans faire une reflexion qui les a touchez. Ils ont dit *qu'ils reconnoissoient bien que le grand Dieu estoit en colere contre les Otomans, puis qu'estant continuellement en prieres & dans l'exercice de la Penitence, ils voyoient de jour en jour leurs affaires dans un plus méchant état, & que les Chrestiens au contraire, quoy qu'ils ne songeassent qu'à se divertir, gagnoient*

incessamment des Victoires.

Comme je prens grand interest à vostre santé, je vous envoye un Livre dont je vous prie de faire une tres exacte étude. Il est de Mr de Blegny, & a pour titre, *Le bon usage du Thé, du Café, & du Chocolat, pour la préservation, & pour la guérison des Maladies.* Je sçay que le Thé & le Café sont des breuvages qui vous sont fort ordinaires ; mais je ne sçay si vous sçavez assez-bien tout ce qu'il faut faire pour les preparer. C'est ce que vous apprendrez par la lecture de ce

Livre, avec la nature, les proprietez & le bon uſage de l'un & de l'autre, ainſi que du Chocolat. Aprés cela vous en pourrez prendre en ſeureté. Si vous voulez enſeigner ce Livre à vos Amies, il ſe vend à Paris chez le Sr Michalet, & à Lyon chez le Sr Thomas Amaulry. Quoy qu'on y trouve beaucoup de Figures dont l'explication eſt donnée dans la quatriéme Partie de cet Ouvrage, le prix n'en eſt que de trente ſols.

Je ſuis bien aiſe que vous trouviez que je ne vous ay

point

point trop vanté les nouvelles Lettres du Chevalier d'Her... Vous me dites que ce qui vous en plaist, c'est que les galanteries en sont fines, & qu'on n'y rencontre point ce faux plaisant dont on a peine à se garantir quand on se hazarde à badiner. Je croy vous faire un fort grand plaisir en vous répondant que vous êtes tombée dans le sentiment d'un tres-habile-homme, dont les Ouvrages sont generalement estimez, & qui juge parfaitement bien des choses. C'est l'Autheur de la Republique

des Lettres, qui dans ſes nouvelles du mois de Decembre dernier, aprés avoir dit que la premiere Partie des Lettres de Mr le Chevalier d'Her... vient d'eſtre imprimée à Amſterdam, pourſuit en ces termes. *Il y a trois ans que ces Lettres ont eſté imprimées à Paris. Elles ſont d'un ſtile agreable, vif, naturel, & qui ſent plus l'homme du monde, qu'un Sectateur ſcrupuleux des remarques ſur la Langue Françoiſe. On y trouve cent jolis traits, & un feu d'imagination qui a bien des agrémens, & qui pour l'or-*

dinaire ne donne pas dans la fausse plaisanterie. La Lettre 46. contient une description fort vray-semblable de deux Factions qui partageoient tout le beau Monde d'une Ville, sous la presidence de deux Dames dont l'une avoit fait des plaisanteries sur un habit que l'autre avoit inventé. La Lettre 12. a quelque chose de divertissant sur la Philosophie de Mr Descartes, que l'on tasche de rendre odieuse au beau Sexe à cause qu'elle soûtient que les couleurs ne sont pas dans les objets, d'où l'on infere la destruction de la beauté, & l'a-

neantissement total des lys & des roses qui font la gloire des Femmes. Ce tour n'est pas mal imaginé pour les irriter contre cette Philosophie. C'est s'y prendre finement, mais on y peut apporter un bon remede. Les Cartesiens nient pas l'apparence des couleurs ; ainsi les Dames n'y perdent rien, car si elles ont de la beauté dans le Systeme des autres Philosophies, elles paroissent en avoir dans celle de M^r Descartes. Or c'est le principal & le tout en ces choses-là que de paroistre, & sans doute celles qui l'ont s'en contentent, & ne souhaitent que

la continuation. La Preface nous asseure que ces Lettres ont esté écrites, & que les Sujets en sont tres-réels. Quelques-uns feront difficulté de le croire à l'égard de la Lettre 36. car elle roule sur un employ qu'on donne tres-rarement à un Cavalier. C'est de chercher dans les Registres de la Paroisse l'âge d'une Fille. Il y a une autre chose bien rare dans la mesme Lettre. La personne à qui on l'écrit n'avoit que vingt ans, & elle se croyoit âgée de vingt-deux. L'Autheur plaisante sur sa commission d'une maniere tout à fait solide. On pourroit faire

quantité de reflexions sur la Lettre qu'il écrit à une jeune Demoiselle qui estoit sur le point de se faire Catholique, & & d'épouser un Marquis ; quelqu'un l'a déja remarqué. Il y a grande apparence que dans le mesme Journal, nous verrons au premier jour un Article aussi avantageux, tant sur la seconde Partie de ces Lettres, que sur les *Dialogues Satyriques & Moraux*, qui sont extrémement estimez de tous ceux qui les ont lûs.

Je passe à ce que je vous ay promis de vous apprendre

touchant Mrs de l'Academie Françoise. Le zele qu'ils ont pour tout ce qui regarde leur auguſte Protecteur, leur ayant fait prendre un intereſt tout particulier au rétablissement de ſa ſanté, ils en firent rendre graces à Dieu le Lundy 27. du dernier mois dans la Chapelle du Louvre. Elle eſtoit magnifiquement parée, & rien n'y manquoit de ce qui pouvoit donner de l'éclat à cette Feſte. Mr l'Abbé de la Vau, l'un des Academiciens, celebra la Meſſe, à laquelle ils aſſiſterent en

fort grand nombre. Le *Te Deum* y fut chanté en Musique. Elle estoit de la composition de Mr Oudot, & receut de grands applaudissemens. Ils n'avoient differé ces marques de leur zele & de leur respect pour Sa Majesté, qu'afin de donner le temps de faire un discours sur la guerison de ce Monarque à celuy de leur Corps qu'ils avoient choisi pour parler au nom de tous. La seance qu'ils ont accoûtumé de tenir tous les Lundis pour le travail du Dictionnaire, fut

publique ce jour-là. Elle fut ouverte par Mr Boyer, qui eſt preſentement Directeur de la Compagnie. Il dit d'une maniere modeſte, mais qui ſoûtenoit la dignité de ce Corps, *Que l'entier rétabliſſement de la ſanté du Roy eſtoit une Feſte publique, & que comme il n'y avoit jamais eu de gueriſon ſi ardemment ſouhaitée, & demandée au Ciel avec tant de ferveur, nulle auſſi n'avoit jamais eſté obtenuë avec tant de joye & ſolemniſée avec tant de magnificence ; que tous les Corps de l'Eſtat s'eſtant ſignalez en*

cette occaſion, l'Academie Françoiſe que tant de raiſons intereſſoient dans une ſanté auſſi précieuſe que celle de ſon auguſte Protecteur, devoit faire particulierement éclater ſon zele, & qu'il ſembloit meſme que dans ces Cantiques de loüanges & d'actions de graces que la commune allegreſſe faiſoit retentir dans toutes les parties du Royaume, la voix de ceux qui compoſent cette Compagnie ſe devoit diſtinguer des autres, & ſe faire entendre ſur un ton plus éclatant. Il ajoûta *que la place où il eſtoit, l'émulation qui ſe trou-*

voit entre tous ceux de ce Corps, la richesse de la matiere, la solemnité de la Feste, la beauté de l'Assemblée, servoient puissamment à l'inspirer, & luy donnoient une envie de parler qu'il avoit de la peine à retenir. Mais, Messieurs, poursuivit-il, *n'apprehendez rien, je ne me rendray point à une tentation si dangereuse. Pour répondre à vôtre attente, l'Academie a sceu choisir un Orateur éprouvé & toûjours applaudy; & vous allez avoir dans Mr l'Abbé Tallemant, un digne Interprete de nos sentimens & de nostre joye.*

Il s'éleva un applaudissement extraordinaire qui rendit justice à la modestie de Mr Boyer, & qui fit connoistre avec quel plaisir on se préparoit à écouter Mr l'Abbé Tallemant le jeune. Comme tous les Discours publics qu'on a entendus de luy, ont esté tres-bien receus, plusieurs personnes se sont attachées à retenir celuy-cy, & on m'en a donné des morceaux entiers, dont je vay vous faire part. Il dit d'abord en parlant au nom de toute l'Academie, *Que dans ce jour où*

toute la France s'abandonnoit à la joye, & où l'on n'entendoit par tout que des Cantiques d'actions de graces pour l'entiere guérison du plus grand Monarque qui fut jamais, aprés avoir à leur tour remercié la divine Bonté de ce bien inestimable que Dieu avoit bien voulu accorder à leurs soubaits, il leur restoit encore de témoigner leur allegresse par des chants de victoire qui leur devoient estre particuliers; que c'estoit à eux à déposer entre les mains de la Renommée les tendres alarmes de tout un Peuple tremblant au pied des Au-

tels, pendant le cruel mal dont une si belle vie estoit attaquée, & les justes transports de joye où ce mesme Peuple se livroit tout entier, par le retour de cette Santé si necessaire & si desirée. Il peignit ensuite d'une maniere fort delicate les mortelles craintes qu'un mal sensible, mais peu dangereux, avoit causées à tous les François. Il dit *qu'encore que l'Operation eust esté heureuse, & qu'elle n'eust fait prévoir aucune facheuse suite, tous les Sujets de Sa Majesté avoient gemy dans les Temples,*

voient fait profusion de dons, avoient prié, avoient invoqué les saintes Puissances, pour détourner de dessus eux une disgrace qu'ils n'avoient pas mesme trop sujet d'apprehender, & que la guérison d'un Roy si chery leur avoit ensuite causé des transports de joye dont il n'y avoit jamais eu d'exemples, tant il est vray, continua-t-il, *que le violent amour s'alarme de peu de chose, tombe aisément dans l'apprehension qu'on ne luy enleve ce qui luy est le plus précieux, & se réjoüit aussi avec excés & avec emportement quand on luy conserve*

ou qu'on luy rend ce que ſa del
cate inquietude luy repreſent
déja comme perdu. Vous all
vous ſignaler, Meſſieurs, ajoû
t-il, *ſuivant les rares talens*
vos puiſſans genies ; moy, ſel
ma coûtume, peut-eſtre un p
trop témeraire, mais excuſab
au moins par mon obéiſſance
par mon zele, j'entre le premi
dans la carriere que vous m'a
vez marquée ; encouragé pa
l'honneur de voſtre choix, ani
mé par voſtre preſence dans ce
lieux, où voſtre éloquence à
ſouvent triomphé, il me ſembl
que l'eſprit univerſel de cett

Compagnie me va inſpirer tout ce que je dois dire, & m'empeſchera de m'égarer dans un ſi vaſte & ſi noble Sujet.

Mr l'Abbé Tallemant fit connoiſtre aprés cela qu'on ne s'eſtonneroit point de l'extréme affection des Peuples, ny des vœux extraordinaires qu'on leur avoit veu faire pour la conſervation de leur Roy, ſi l'on faiſoit réflexion ſur tout ce que ce grand Monarque avoit fait pour ſes Sujets, & ſur les ſoins aſſidus qu'il prenoit pour la gloire & pour le bonheur de la Nation.

Ce fut avec des traits vifs & pleins d'eloquence qu'il parla des nouveaux biens que la France en a receus, depuis cette heureuſe Paix que ce Monarque impoſa ſi glorieuſement à ſes Ennemis. Il fit voir *qu'il eſtoit bien different de ces Princes, qui croyent pouvoir entreprendre tout ce que leur puiſſance & leur courage les mettent en eſtat d'executer, & qui ne ſçavent d'autre chemin pour aller à la gloire, que celuy d'envahir des Eſtats, de ſubjuguer des Provinces, & d'entaſſer victoire ſur victoire. Noſtre Roy*, pourſuivit-il,

toûjours sage & toûjours juste, croit que la veritable gloire consiste à bien conserver son Estat & ses Peuples. La raison luy a fourny assez d'occasions d'exercer sa vertu guerriere, & la Hollande, la Flandre & l'Allemagne, verront long-temps dans leur sein de funestes effets de sa valeur. Où n'auroit-il point porté ses Armes, s'il n'avoit cherché qu'à vaincre & à conquerir ? Content de s'estre rendu redoutable à tout l'Univers, d'avoir reduit ses Ennemis à le craindre, il semble qu'il veüille desormais s'appliquer uniquement au bonheur de

ſes Peuples. Par le ſoin qu'il prend de rendre la France inacceſſible, on voit qu'il a moins combatu pour la gloire que pour l'éternelle ſeureté de ſon Royaume. Il n'a fait que des Conqueſtes neceſſaires au bien de ſon Eſtat, moins pour l'agrandir que pour le mettre à couvert des inſultes où il le voyoit expoſé. Le Rhin voit ſes bords remplis de Forteresſes qui ſont ſorties de terre comme par enchantement. La Meuſe, la Moſelle, la Sambre, l'Eſcaut & la Lys coulent aux pieds d'un nombre infiny de Baſtions, & au milieu de tous les

murmures dont l'envie se sert
our alarmer nostre bonheur. A
abry de ces ramparts qu'avons-
ous desormais à apprehender ?
OUIS veille pour nous, nos
iens & nos vies sont dans une
arfaite seureté. Le zele toûjours
gissant de ce Prince incompara-
le ne s'est pas borné à asseurer
n Royaume au dehors ; il a
oulu asseurer sa tranquillité au
edans, & a cru avec raison
ue pour oster toute semence de
ivision, il falloit y établir une
nité de Foy, qui réünist tous les
prits dans un seul culte. La
olitique ordinaire se seroit con-

tentée d'affoiblir peu à peu cette
nouvelle Secte de Calvin, qui
avec le temps auroit eu le sort de
toutes les Heresies, & se seroit
évanoüie comme tant d'autres
Erreurs qui ne se soutenant que
par leur nouveauté, tombent en
fin d'elles-mesmes & cedent
à la Verité, qui est éternelle
& immuable. LOUIS LE
GRAND avoit long-temps écouté
cette politique, privant de ses
graces, ceux que l'obstination re-
tenoit, & comblant de bienfaits
faits, ceux qui occupez du soin de
leur salut, embrassoient la Foy
Catholique; mais ce n'est pas

ainſi qu'il a accoûtumé d'agir
& de vaincre. Sa pieté ne ſe
peut accommoder de cette len-
teur, & ſi genereuſe impatien-
ce ne peut ſouffrir qu'il y ait
aucun Heretique dans ſon Royau-
me. Il parle, & les Temples de
l'Erreur tombent en peu de
jours. Les Miniſtres fuyent de
tous coſtez. Les Villes entieres
courent au pied de nos Autels,
& il ſe trouve à peine quel-
ques eſprits rebelles qu'une fauſſe
réputation de conſtance retient
encore, mais que la patience &
la bonté du Roy forceront enfin
de ſe réünir. Tous les évene-

mens de ce Regne ont de l'air des miracles. Plus de deux millions d'ames renoncent en meſme temps à des opinions dans leſquelles ils ont eſté élevez, & embraſſent une Religion pour laquelle on a toûjours eu ſoin de leur inſpirer de l'horreur. D'où peuvent venir ces prodiges, ſi ce n'eſt de la confiance exttéme des Peuples en l'amour de leur Prince pour eux? Ils ne peuvent s'imaginer qu'il exige d'eux aucune choſe qui ne ſoit pour leur bien & pour leur avantage. Ils ne peuvent croire qu'un Prince ſi juſte, ſi moderé, ſi ſage, ſoit dans la

voye

voye de l'erreur ; & sur cette pensée ils courent sans balancer où les appelle sa voix, cedant sans peine à tout ce qu'il luy plaist de leur inspirer, & Dieu voit ainsi le Fils aîné de son Eglise triomphant de l'heresie & du mensonge, & la France ne faisant plus qu'un Troupeau, & ne réconnoissant qu'un seul Pasteur.

Il s'adressa ensuite à ceux qui les armes à la main poursuivant l'Ennemy commun de la Chrestienté, & aprés avoir fait voir que tandis qu'un petit nombre de Mécontens Heretiques qu'ils

n'avoient pû ſubjuguer, les avoit preſque reduits à la fâcheuſe extrémité de voir la Capitale de l'Empire entre les mains des Otomans, le Roy ſans effort ramenoit à l'Egliſe tous ceux qui s'en eſtoient ſeparez ; *cent mille bras*, dit-il, *vous aident à éloigner les Turcs de quelques journées, la ſeule volonté de Louys chaſſe l'Erreur du Royaume pour jamais. Devions-nous croire, Meſſieurs*, ajoûta-t-il, *que dans le temps qu'il travailloit ſi utilement pour les intereſts de l'Egliſe, Dieu ſe plairoit à luy envoyer*

diverſes attaques de maladies, & à alarmer ainſi ſes Sujets, lors qu'ils attendoient de nouvelles benedictions du Ciel pour la récompenſe d'un ſi beau zele ? La divine Providence, dont les ſecrets ne peuvent eſtre penetrez, ſe plaiſt ainſi quelquefois à confondre la prudence humaine qui veut ſe meſler de donner des regles & des bornes à la volonté d'un Dieu independant, & meſurer ſa juſtice au gré du cours des actions exterieures des hommes. Noſtre bonheur croiſſoit tous les jours. La France plus floriſſante que jamais, ne voyoit que

grandeur & prosperité, & voilà que la main de Dieu semble s'appesantir sur elle. Tantost un mal leger se découvre qui finit & puis recommence. Tantost l'ardente figure vient troubler le plus beau sang du monde. On ne voit rien de dangereux, & cependant l'Europe attentive semble n'avoir d'yeux & d'oreilles que pour le mal de Loüis le Grand. Les François alarmez, tantost presument tout de leur fortune, & de la vigueur du temperament de leur Maistre; tantost abatus & tremblans ils semblent avoir perdu courage.

On craint, on espere, estat plus sensible & plus douloureux ordinairement que si l'on éprouvoit le malheur mesme que l'on apprehende. Mais c'est icy peut-estre la premiere fois que l'incertitude a paru plus douce que le mal. Les uns vouloient que ce fust une maladie tres-legere, les autres la croyoient incurable, effets contraires d'un mesme principe, & où l'inquietude de ceux qui aiment se découvre aisement, cette tendre passion ne s'attachant qu'aux choses extrémes, & diminuant le mal à celuy qui espere, & l'augmentant conside-

rablement à celuy qui craint. Où estiez-vous reduite, France malheureuse ? Je vous voy déja tremblante & desesperée. Il semble que tout vous abandonne. Est-ce en vain qu'un si grand Roy vous a si bien fortifiée contre toutes les entreprises de vos Ennemis ? Est-ce en vain qu'il vous a mise en estat de ne rien craindre ? Ah, Messieurs, elle sçait assez qu'elle peut se défendre. Elle ne manquera ny de Chefs ny de Troupes ny de moyens; mais elle sçait encore mieux qu'en un seul homme consiste toute sa force & toute sa for-

tune. Loüis est parmy nous plus que le Palladium ne fut à Troye. Mais ce n'est pas encore là sa plus grande inquietude ; elle aime son Prince, & la seule pensée de le perdre luy est une peine insupportable. Elle ne peut endurer qu'une vie que ses souhaits rendent éternelle, souffre la moindre attaque. C'est la blesser mortellement, que de luy faire sentir qu'on peut luy enlever ce qu'elle cherit le plus. Je m'arreste peut-estre trop, Messieurs, à vous peindre ces momens de douleur & d'affliction, lors que nous n'avons plus que des sujets

de joye ; mais il eſt neanmoins bien doux de ſe ſouvenir des dangers que l'on a courus ; & ce n'eſt pas une des moindres marques de noſtre ſatisfaction, que le plaiſir que nous prenons à nous faire confidence de nos alarmes, & à nous redire les peines extrêmes où l'inquietude nous avoit reduits. C'eſt maintenant que ſans trouble & ſans agitation il nous eſt permis de conſiderer Loüis, plus grand encore au milieu de tous ſes maux, qu'à la teſte de ſes Armées. Là ſuivy de ſes plus braves Sujets, la pluſpart inſtruits & élevez de ſa

main, il court à la Victoire ; icy il s'exerce seul avec la douleur, & ne voit qu'une suite incertaine qu'il ne peut prévoir. Là, il combattoit avec tous les avantages que sa prudence luy suggeroit par la connoissance qu'il avoit des forces de ses Ennemis ; icy, les Ennemis sont cachez, & sont difficiles à détruire. Là enfin, il se servoit de ses Soldats pour vaincre ; icy, il faut qu'il surmonte le mal par son propre courage, & par sa seule intrepidité. En effet, Messieurs, pendant tout le cours d'un mal si douloureux, a-t-on veu la tranquillité

de nostre Heros un seul moment alterée? Sa tendre bonté a épargné à tout le monde la peine de sçavoir tout ce qu'il alloit souffrir; il n'a pas osté un seul jour la consolation de le voir. Au milieu des prosperitez dont le Ciel l'a comblé, a-t-il pu qu'il y eust aucune attache? Quel autre eut jamais plus de sujet de desirer la vie, & quel autre témoigna jamais plus d'indifference pour elle? Paisible dans les plus sensibles maux, il tient ses Conseils à son ordinaire; il fait continuer les innocens plaisirs de sa Cour, & attend avec patience

du Maistre Eternel de l'Univers ce qu'il luy plaira d'ordonner de ses jours. Je m'égare, Messieurs, & je voy icy tant de vertus à loüer, que je ne sçay à laquelle m'attacher; grandeur d'ame dans le mépris de la vie; constance dans les douleurs; tranquillité heroïque dans la longueur du mal; pieté solide dans la resignation à la volonté de Dieu; bonté paternelle en ne changeant rien dans l'ordre de ses Conseils de peur d'alarmer ses Peuples. Avoüons, Messieurs, puisque toutes vos craintes sont passées; avoüons que la gloire de Loüis

avoit encore besoin de ce dernier trait pour achever sa Couronne, & que la menace d'une adversité & d'une disgrace luy a servy à developer à l'Univers la plus belle partie de son ame. Nous le connoissons vaillant & intrepide dans les Combats. Nous connoissons sa prudence dans toutes les affaires. Nous l'avons veu juste, bon, liberal, magnifique, & cette derniere épreuve enfin nous donne en luy un Heros parfait. La fortune toûjours favorable luy avoit offert toutes sortes d'occasions de faire connoistre les hautes qualitez qu'il a re-

veuës du Ciel, & lors qu'elle a paru l'abandonner, ce n'eſt peut-eſtre pas la moindre faveur qu'elle luy ait faite, puis qu'elle luy a fourny par là dequoy ſe montrer par l'endroit le plus avantageux, en éprouvant ſa patience & ſa fermeté. Reprenez courage, braves François, heureux Sujets d'un Roy ſi aimable & ſi digne de nos vœux; reſpirez deſormais en liberté. Ce n'eſt pas ſans raiſon que vous faites éclater voſtre joye de tant de manieres, & que vous vous ſignalez à l'envy pour marquer voſtre zele. Qu'avons-nous à

faire que des Festes & des Jeux dans les beaux jours dont nous allons joüir ? Je voy vostre impatience, Messieurs, il est temps de me taire, & je ne dois plus differer à ceux qui m'écoutent le plaisir que vous leur preparez. L'Eloquence & la Poësie vont s'exercer avec émulation à nous peindre la joye des Peuples en cent manieres differentes, & toutes agreables. Veüille le Ciel nous faire goûter long-temps les douceurs d'un si beau regne, & les continuer long-temps aprés nous. C'est peu des ans de Nestor. Nos vœux peuvent aller jusqu'à la

durée des jours de nos premiers Peres, & il n'y a point de miracle que nous ne puissions esperer pour le Prince le plus sage & le plus parfait, qui soit jamais monté sur le Trône des Rois.

Ce Discours qui fut prononcé avec beaucoup de grace & de force, charma toute l'Assemblée, & les interruptions qui s'y firent par les applaudissemens qu'on luy donna, firent connoistre combien chacun en estoit touché. Le reste de la Seance se passa à la lecture de divers Ouvra-

ges faits à la gloire du Roy. M^r l'Abbé Regnier, Secretaire perpetuel de la Compagnie, leut un Poëme qu'il a eu l'honneur de lire à Sa Majesté sur les travaux de la Riviere d'Eure, & sur les Eaux de Versailles. Les beautez qui y sont en tres grand nombre, n'échaperent pas à ses Auditeurs. On eut le plaisir d'entendre un fort agreable Madrigal de M^r Doujat Doyen, sur la gueriſon du Roy, une Paraphrase de M^r Charpentier sur l'*Exaudiat*, qui fut extrémement approuvée, & une tres-belle

Ode de Mr le Clerc. Mr le Duc de S. Aignan, qui ne voulut pas demeurer muet dans une si belle occasion de parler, pria Mr l'Abbé de la Vau de lire un petit Ouvrage qu'il avoit fait sur la Santé de nostre Auguste Monarque, & qu'il adressoit à Mrs de l'Academie. L'approbation qu'elle receut fut generale, & ayant pour ce Duc l'estime que vous avez, vous ne me pardonneriez pas si j'oubliois à vous l'envoyer. En voicy une Copie.

ODE
SUR LA GUERISON DU ROY,
A Messieurs de l'Academie Françoise.

SC avans & rares Genies,
Que l'Europe estime tant,
Dont les vertus infinies
Ont un merite éclatant;
Voyez les fruits d'une Muse
Qui suit un ordre absolu,
Et qui vous dit pour excuse,
C'est vous qui l'avez voulu.

La politesse & la grace
Ne suivent point les Guerriers,
Mars, & le Dieu du Parnasse
Ont de differens Lauriers;
Et quand la main occupée
Pour servir utilement,
A long temps tenu l'Epée,
La Plume agit foiblement.

Sans étude & sans metode
Marchant d'un pas inégal,
Au lieu d'entreprendre une Ode,
C'estoit trop du Madrigal.
Arbitres de l'Eloquence,
Mon espoir & mon appuy,
Que toute vostre indulgence
M'est necessaire aujourd'huy!

Pour conserver mon estime
Parmy tant de beaux Esprits,

Songez à ce qui m'anime,
Et non à ce que j'écris.
Mon humeur eſt vive & prompte,
J'ay peu d'art & de ſçavoir,
Mais je n'ay jamais de honte
Lors que je fais mon devoir.

Charmez d'un Auguſte Maiſtre,
En l'eſtat où je vous voy,
Que vous faites bien paroiſtre
Combien vous aimez le Roy!
Dans vos yeux où l'on remarque
Ce feu d'eſprit tant vanté,
De noſtre puiſſant Monarque
Je reconnois la Santé.

Dans un accident terrible
Il ne fut point abatu,
L'atteinte la plus ſenſible
N'oſta rien à ſa Vertu.
Toûjours gay, toûjours luy-meſme,

Cet Auguſte Souverain
Fut dans ſa douleur extrême
Ce qu'il fut aux bords du Rhin.

Son cœur ſans trouble & ſans crainte
Suivit ſes nobles projets,
Jamais ny ſoupir ny plainte
N'alarmerent ſes Sujets.
Il ſouffrit tout en ſilence,
Et ſa rare fermeté
Joignit meſme à ſa conſtance
La grace & la majeſté.

Ce Heros que la Victoire
N'a jamais abandonné,
Que la Naiſſance & la Gloire
Ont doublement couronné,
Lors qu'une humeur ennemie
Faiſoit ſon plus grand effort,
Dans une ſi belle vie,
Ne craignit jamais la mort.

Enfin dans ce vaſte Empire
Tout s'accorde à nos deſirs.
En repos chacun ſoûpire,
On peut goûter les plaiſirs ;
Et quand un Prince auſſi rare
Par le Ciel nous eſt rendu,
Il ſemble que tout déclare
Combien nous aurions perdu.

Ne craignons donc plus l'orage,
Amis, le vent a ceſſé,
Nous ſommes loin du naufrage,
Dont on eſtoit menacé.
L'Autheur de nos deſtinées
Touché des vœux qu'on luy rend,
Pour un grand nombre d'années
Nous donne LOÜIS LE GRAND.

Mr l'Abbé de la Vau leur

encore ce Sonnet de ce meſme Duc.

NOſtre Grand Roy qui par ſes armes
S'eſt vû toûjours victorieux,
Par ſes bontez & par ſes charmes
Enchante le cœur & les yeux.

Pour luy nous n'aurons plus d'alarmes,
Ses jours au Ciel ſont précieux,
Et ſa ſanté tarit les larmes
Que l'on verſoit en tant de lieux.

Aprés cette inſigne victoire,
Celebrons tous icy la gloire
De ce digne objet de nos Vers,

Qui plus juſtement qu'Alexandre,

Sans la Paix auroit deu pretendre
A l'Empire de l'Univers.

Mr l'Abbé Tallemant l'aîné leut trois Sonnets, dont il y en avoit un sur la maladie que le Roy eut à Calais. Mr Quinaut joignit à un Sonnet sur le retour de la Santé de ce Prince, la description en Vers libres d'un Tableau de Mr le Brun; on y trouva de grands traits de Maistre. Mr de Benserade, dont le genie est toûjours galant & enjoüé, fit part à la Compagnie d'une Lettre en Prose & en Vers qu'il avoit écrite à un de

de ſes Amis, ſur le mouvement de tout Paris pendant les *Te Deum* qu'on y a chanrez. Cette Piece fut trouvée digne de ſon Auteur, & c'eſt vous dire tout ce qu'on en peut penſer d'avantageux. Aprés toutes ces lectures, Mr d'Aucour prononça un ſecond Diſcours en Proſe, dans lequel il s'étendit avec beaucoup d'ardeur & de zele ſur la joye que toute la France devoit montrer pour le retour de la Santé de ſon Prince. Cette Seance finit par la lecture de deux Ouvrages qui

prouvoient le contraire l'un de l'autre. L'un estoit de Mr de la Fontaine, sur l'avantage que les Anciens ont sur les Modernes ; & l'autre de Mr Perrault, sur ce que les Modernes ne cedent aux Anciens ny dans les Arts, ny dans les Sciences. Mr l'Abbé de la Vau, qui fut prié de les lire l'un & l'autre, prépara ses Auditeurs à l'écouter par un Discours, dans lequel il fit entrer d'une maniere fine & delicate des loüanges particulieres du Roy, & un court Eloge de Mr l'Archevesque

de Paris, qui estoit present. On rendit justice à Mr de la Fontaine sur beaucoup d'endroirs ; & l'Ouvrage de Mr Perrault, dont il croyoit ne faire lire que le commencement, parce qu'il contient prés de six cens Vers, & qu'il sembloit que l'attention dust estre épuisée, fut tellement applaudy, qu'on interrompit vingt fois Me de la Vau, par le plaisir que l'on recevoit de cette lecture. Cependant, Madame, le pourrez-vous croire ? Ce Poëme que son Autheur a intitulé, *Le Siecle*

de Loüis le Grand, malgré toute l'approbation qu'on luy a donnée, ne laisse pas de causer une espece de Schisme parmy les Esprits du premier ordre. Il y en a qui ne peuvent souffrir qu'on parle si avantageusement des Modernes. Ils disent que c'est manquer de respect à la docte Antiquité, pour laquelle ils ont une veneration aveugle. Je ne sçay à quoy aboutira la dispute, mais je sçay que Mr Perrault a beaucoup de gloire de l'avoir causée, & qu'il se trouve quantité de gens de fort bon

gouſt, qui n'eſtiment pas moins la ſolidité de ſes raiſons que la beauté de ſes Vers.

Les Peuples n'ont pas eſté les ſeuls qui ayent rendu d'éclatantes actions de graces, pour le retour de la ſanté du Roy; tout ce qu'il y a de plus auguſte dans le Royaume s'eſt impoſé ce meſme devoir, & le premier Senat du monde, c'eſt à dire le Parlement de Paris, n'oubliant rien de tout ce qui pouvoit marquer ſa joye, à bien ſecondé l'ardeur que Mr le Premier Preſident a fait voir en cette occaſion.

La ceremonie se fit le Jeudy 6. de ce mois dans la grande Salle du Palais. Je ne vous diray point la maniere dont cette Salle estoit decorée; imaginez-vous que ce vaste Corps de bâtiment étoit tendu de plusieurs rangs des plus riches Tapisseries, & que quelque spacieux qu'il soit, il estoit tout entouré de lumieres, & de tout ce qui peut former une superbe décoration. Le jour qui avoit esté marqué pour cette ceremonie, M^s^ du Parlement se rendirent dans la grand'

Chambre, où ils attendirent Mr le Chancelier, qui estant Chef de toute la Justice, voulut honorer de sa presence une action aussi juste qu'estoit celle de rendre graces à Dieu de nous avoir conservé le Roy. Mrs du Parlement envoyerent leurs deux Doyens recevoir Mr le Chancelier, c'est à dire le Doyen des Conseillers Laïques, & celuy des Conseillers Clercs. Ne soyez point surprise si je nomme les Laïques les premiers, c'est le rang qu'ils ont au Parlement. Ces deux Doyens sont

Mrs Hervé & Fragué. Mr le Chancelier arriva precedé de ses Huissiers à la Chaisne. Il estoit vestu de sa Robe de velours rouge doublée de Satin cramoisy, & accompagné de de quatre Conseillers d'Etat, qui sont aussi Conseillers d'honneur du Parlement, & de Mr d'Aligre Conseiller d'Etat. Les quatre anciens Maistres des Requestes y étoient aussi, ainsi que plusieurs Officiers du Conseil & de la Maison de M le Chancelier. Il fit un discours qui marqua à Mrs du Parlement,

qu'il a, & beaucoup d'eſtime pour leur Corps, & une conſideration particuliere pour leurs Arreſts. Il dit que c'étoit chez eux qu'il avoit puiſé les premieres lumieres qui luy avoient ſervy à rendre la juſtice; aprés quoy il parla de la Juſtice en general, & fit connoiſtre qu'il y avoit encore beaucoup d'abus à corriger. Comme c'eſtoit l'heureux rétabliſſement de la ſanté du Roy qui les avoit aſſemblez, il dit auſſi quelque choſe ſur ce ſujet, & vous jugez bien que parlant

du Roy il en fit l'éloge, puis qu'on ne peut rien dire de ce Prince, meſme ſans art & ſans preparation, que ce qu'on en rapporte ne puiſſe étre le ſujet d'un Panegyrique. On alla enſuite entendre la Meſſe dont la Muſique eſtoit de M. Capron, Maiſtre de Muſique de la Sainte Chapelle. Toute l'Aſſemblée fut fort ſatisfaite de ce qu'il fit chanter; il y avoit dans un autre endroit de la Salle un Concert de Hautbois avec de fort belles voix qui répondoient à cette Muſique. Mr l'Archeveſque

Duc de Rheims estoit placé sous un Dais à costé de l'Autel, & donna la benediction à l'Assemblée. Au sortir de là Mr le Chancelier fut traité chez Mr le Premier Président, avec les principales personnes qui avoient assisté à cette ceremonie. Le repas fut magnifique. On avoit esté jusqu'à trente lieuës de Paris, chercher des choses qui le rendirent singulier. Si plusieurs Corps celebres ont rendu les mesmes actions de graces avant l'Academie Royale de Peinture & de

Sculpture, ce n'eſt pas qu'elle n'ait eſté des premieres à donner des ordres pour s'acquiter d'un devoir ſi juſte ; mais la longueur des preparatifs l'obligea de retarder l'effet de ſon zele juſqu'au Samedy 8. de ce mois. Elle choiſit l'Egliſe des Peres de l'Oratoire comme un lieu fort propre à eſtre décoré, & dont ceux qui la deſſervent ont un attachement tres-particulier pour toute la Maiſon Royale ; auſſi conſentirent-ils avec beaucoup de joye à la propoſition qu'on leur fit ſur ce ſujet. Mrs de l'A-

ademie prierent le Pere Soa-
nem, celebre Predicateur, de
vouloir bien prescher ce jour
a, & Mr Charpentier, qui a a-
pris la Musique à Rome sous
le Charissimi, estimé le meil-
leur Maistre d'Italie, fut em-
ployé pour travailler à celle
de cette Feste. Quoy que Mrs
de l'Academie ayent plu-
sieurs Salles toutes remplies
de Tableaux qui sont autant
de Chef-d'œuvres, puisque
ce sont ceux des personnes
qui ont esté reçuës dans ce
sçavant Corps, & qu'ils en
eussent pû remplir plusieurs

Egliſes beaucoup plus gran-
des que celle des Peres de
l'Oratoire; ils aimerent mieux
faire beaucoup de dépenſe,
& que toute la décoration de
l'Egliſe regardaſt le Roy. On
fixa pour cet effet la ſomme
que chacun devoit donner
& ceux qui ne ſont point
dans les Charges, voulurent
contribuer autant que les au-
tres. On choiſit les plus ha-
biles Peintres de l'Academie
pour faire neuf grands Ta-
bleaux, & 24. Bas-reliefs qui
devoient repreſenter les prin-
cipales actions de Sa Majeſté,

Mr Quinaut voulut bien se charger d'en faire l'explication en Vers François pour estre mise au bas de chaque Tableau, & de chaque Bas-relief. Mr le Brun travailla mesme à un Tableau qu'on a admiré, & qui represente *l'Eglise victorieuse de l'Heresie*, & il contribua beaucoup par les idées qu'il donna, & par les soins qu'il prit de les faire executer, à l'embellissement de cette grande, & ingenieuse Feste. Je n'entreray point dans un plus grand détail, parce qu'on en a déja

donné un Livre au Public, & qu'on travaille à un second dans lequel seront les Estampes de tous les Tableaux. Cependant je ne sçaurois m'empescher de vous dire, que les éloges que le Pere Soanem fit du Roy en divers endroits de sa Predication, receurent de si frequens applaudissemens, qu'il eut besoin d'une grande presence d'esprit pour ne rien perdre de l'ordre de son Discours dans ces continuelles acclamations qui l'interrompirent. Il parla sur les actions du Roy representées dans

chaque Tableau, & ces differens éloges firent une diversité de matiere qui luy fournit un ample sujet de faire éclater son éloquence. Mrs de l'Academie l'ont fort prié de permettre qu'on donne au Public ce Panegyrique, afin qu'on le puisse répandre avec le recit de leur Feste, non seulement dans toute la France, mais encore chez les Etrangers. Quoy que ce Pere n'ait jamais voulu qu'on ait imprimé aucun de ses Ouvrages, il ne doit pas apporter d'obstacle à leur dessein, puis-

que ce seroit priver le Public de ce qui est si glorieux à Sa Majesté, & qui doit en quelque sorte appartenir à ceux qu'il a bien voulu obliger en composant ce Panegyrique.

Le 29. & le 30. du mois passé, Mr le Président de Mesmes fit chanter le *Te Doum*, dans l'Eglise des Cordeliers, & dans celle du Grand Convent des Augustins de Paris, en action de graees à Dieu pour le parfait rétablissement de la Santé de Sa Majesté. Il y assista avec sa Famille, & fit ensuite un magnifique Festin

à tous les Religieux de ces deux Maisons, dont il est le Protecteur, quoy que les Cordeliers soient au nombre de deux cens cinquante, & les Augustins de cent quarante.

Je ne dois pas oublier à vous parler du zele qu'ont fait paroistre les quatorze Peres Affiliez au Grand Convent & College des Jacobins de Paris, ruë Saint Jacques. Leur attachement à la Personne sacrée du Roy est d'autant plus particulier, qu'ils sont dépositaires des Cendres précieuses de Robert de Clermont,

cinquiéme Fils de S. Loüis, & des Princes ſes Enfans, qui ſont enterrez dans leur Egliſe, & que vous ſçavez eſtre la tige de la Royale Maiſon de Bourbon. Ces Peres qui dés le 21. de Novembre avoient commencé chez eux des prieres publiques qu'ils continuerent neuf jours avec Expoſition du Saint Sacrement, voyant leurs vœux exaucez par l'entiere gueriſon de Sa Majeſté, en rendirent des actions de graces à Dieu d'une maniere tres-éclatante, le 1. 3. & 4. de Janvier, & les ter-

minerent le jour des Rois par
un *Te Deum*, qui attira une
affluence de Peuple incroya-
ble.

Madame Colbert, Abbesse
de l'Abbaye Royale de Saint
Loüis de Roüen, estant d'une
famille qui s'est toûjours si-
gnalée quand elle a trouvé
l'occasion de faire connoistre
combien elle est dévoüée au
Roy, s'est acquitée du mesme
devoir, en faisant chanter
la Messe & le *Te Deum* dans
son Eglise, par les plus habi-
les Musiciens de la Ville.
Outre quantité d'aumônes

qu'elle fit faire pour marquer sa joye, elle secourut beaucoup de pauvres Familles, & délivra plusieurs Prisonniers.

Les Consuls & les Habitans de Romans ont pareillement fait chanter un *Te Deum* avec beaucoup de solemnité par les ordres de Mr le Marquis de Lionne, Maistre de la Garderobe leur Gouverneur, & par les soins de M. l'Abbé de Leisseins. Il y eut ensuite un grand Feu de joye dans la principale Place de la Ville, & de grandes Illuminations à toutes les fenestres.

Toutes ces marques de l'Allegresse publique font voir combien le Roy est aimé de tous ses Sujets. C'est cet amour tendre & respectueux qui a fait dire à une Dame d'un fort grand merite, & dont l'esprit n'est pas moins solide qu'il est fin & délicat.

Avec fort peu de bien, moins encor de jeunesse,
Avec une Famille aussi pauvre que moy,
Je ne demande à Dieu ny grandeur ny richesse,
Je suis assez contente, il a sauvé le Roy.

Messire François, Sire de Crequi, Marquis de Marine, mourut icy le 4. de ce mois avec beaucoup de resignation & de fermeté. Il avoit esté fait Lieutenant General des Armées du Roy en 1655. General des Galeres en 1661. Maréchal de France en 1668. Gouverneur de Lorraine en 1676. & avoit épousé Dame Catherine de Rougé, Fille de Messire Jacques de Rougé S^r du Plessis Belliere, Lieutenant General des Armées du Roy, mort en 1654. & de Dame Susanne de Bruc. De ce Mariage

sont

ſont ſortis François-Joſeph, Marquis de Crequi, Colonel du Regiment Royal, né en 1662. & marié le 4. Février 1685. avec Anne-Charlotte d'Aumont, ſeconde Fille de Mr le Duc d'Aumont, & Charles François de Crequi, Comte de Blanchefort, né en 1669. Mr le Maréchal ſon Pere ſe voyant preſt de mourir, le fit apporter, tout malade que ce jeune Comte eſtoit, pour luy recommander de craindre Dieu, & d'avoir un attachement inviolable pour le ſervice du Roy. Je ne vous

parleray point des grandes actions de ce Maréchal, elles ſont connuës de tout le monde. Vous ſçavez qu'il a long-temps commandé en Chef les Armées du Roy, & qu'aprés avoir fait retirer celles de l'Empereur & de l'Empire, que l'eſperance de faire de grandes Conqueſtes avoit fait avancer ſur nos frontieres, il ſe rendit Maiſtre de Fribourg, qui eſt une Place tres-conſiderable. La derniere occaſion où il s'eſt ſignalé, a eſté le Siege de Luxembourg. Mr de Bellefond eſt

levenu par sa mort le plus
ncien Maréchal de France.
Cette mort fut suivie le
3. de celle de Messire Charles
ire de Crequi, Frere de ce
Maréchal, Duc & Pair de
rance, Chevalier des Or-
res du Roy, Premier Gen-
ilhomme de sa Chambre,
Gouverneur de Paris, & grand
Bailly de Hedin. Il est mort
ans sa 63. année aprés une
ongue maladie, pendant la-
quelle il a donné toutes les
narques possibles d'une ve-
itable pieté. Il avoit com-
mandé la Cavalerie dans les

Armées de Catalogne & dans celle d'Italie, & fut blessé d'un coup de Mousquet au Siege d'Orbitelle, aprés quoy Sa Majesté le nomma Lieutenant General de ses Armées. Il a soutenu avec beaucoup d'éclat & de dignité l'employ d'Ambassadeur extraordinaire à Rome. Il alla depuis en Angleterre en la mesme qualité, & fut envoyé Extraordinaire à Munich, pour porter les Presens de Noces à Madame la Dauphine, & pour la conduire en France. Il avoit épousé Armande de S.

Gelais de Lusignan de Lansac, Dame d'Honneur, & Dame du Palais de la Reyne, Fille heritiere de Gilles de S. Gelais de Lusignan, S^r de Lansac, Marquis de Balon, & de Marie de la Valée des Fossez, Marquise d'Everly. De ce mariage est venuë Dame Madelaine de Crequi, mariée le 3. Avril 1675. à M^r le Duc de la Tremoüille. Messire Alphonse de Crequi, Comte de Canaples qui vit encore & qui n'est point marié, est Frere de M^r le Duc de Crequi qui vient de mourir.

Mr le Maréchal de Crequi é-
toit son cadet.

Le jour que ce Duc fut in-
humé, Mrs de Ville allerent
le matin en Corps luy jetter
de l'Eau beniste, aprés quoy
Mr le Duc de la Trimoüille
les pria de vouloir bien assi-
ster le soir à l'Enterrement
qui se devoit faire. Quoy
qu'ils n'ayent point esté à de
pareilles ceremonies depuis
un grand nombre d'années,
& qu'on ait mesme eu de la
peine à en trouver des exem-
ples, ils ne laisserent pas de
luy accorder ce qu'il deman-

doit. Ils voulurent ensuite aller à l'Hostel de Crequi faire des complimens de condoleance à Me la Duchesse de Crequi, mais on leur dit qu'elle estoit à l'Hostel de Lediguieres. Ils s'y rendirent aussi-tost, & y trouverent Mr le Duc de Villeroy, qui aprés leur compliment voulut les reconduire, quelque instance qu'ils fissent pour l'en empêcher. Ils se trouverent le soir à l'Hostel de Crequi pour assister au Convoy dont voicy l'ordre. La marche commençoit par plusieurs Pages

à cheval portant des flambeaux de cire blanche. Ils estoient suivis de quatre cens Religieux Mandians de divers Ordres, entre lesquels estoient d'espace en espace plusieurs Domestiques de la Maison du Deffunt portant aussi des flambeaux. Aprés cela paroissoit tout le Clergé de Saint Sulpice, & vers la fin de ce grand Corps étoient, mais un peu éloignez & sur les aîles, deux rangs d'Archers de Ville portant des flambeaux de poing aux Armes de la Ville. Ils costoyoient une

partie de ce Clergé, ainſi que le Corps de Ville, & tous ceux qui le ſuivoient. Immediatement aprés le Clergé on voyoit pluſieurs Domeſtiques du Deffunt, au milieu deſquels on portoit une Couronne Ducale. Le Cercüeil ſuivoit & eſtoit environné des Gardes qu'avoit feu Mr de Crequi, comme Gouverneur de Paris. Le Maiſtre d'Hoſtel & le Colonel de la Ville marchoient aprés le Corps, & precedoient Mr le Prevoſt des Marchands, & Mr Geoffroy premier Eche-

vin qui alloient enſemble. Tout le Corps de Ville ſuivoit chacun dans ſon rang. Une grande quantité de flambeaux qu'on voyoit enſuite, éclairoient le Deüil, à la teſte duquel eſtoient Mrs les Ducs de la Trimoüille & de Villeroy. On ſe rendit en cet état à l'Egliſe Saint Sulpice; & quoy que le Corps n'y deuſt pas eſtre inhumé, on ne laiſſa pas de jetter de l'Eau beniſte deſſus. Mr de la Trimoüille en jetta le premier, & aprés luy Mr de Fourcy, puis Mr le Duc de Villeroy & Mr

Geoffroy, & tout le reſte dans le meſme ordre, c'eſt à dire un Parent & un Officier de Ville alternativement. Aprés que l'Eau beniſte eut eſté jettée, M^rs de Ville monterent en caroſſe pour s'en retourner, & le cercüeil ayant eſté mis dans un caroſſe, ceux qui repreſentoient le Deüil ſe mirent dans pluſieurs autres, & le conduiſirent juſques à l'Egliſe des Capucines, lieu de ſa ſepulture, où ce Duc donna le Corps de Saint Ovide au retour de ſon Ambaſſade de Rome.

La Maiſon de Crequi, tres-noble & tres-ancienne, a pris ſon nom de la Seigneurie de Crequi en Artois ſur les confins de Picardie. Jean VIII. S^r de Crequi & de Canaples mort en 1554. eut de Marie d'Aſſigny Jean IX. qui mourut jeune, aprés avoir eſté fiancé avec Henriette de Savoye, riche heritiere, qui fut depuis mariée à Charles de Lorraine Duc de Mayenne ; Antoine Cardinal de Crequi ; Loüis S^R de Pontdormy tué à la bataille de S. Quentin, & Marie de Crequi

mariée en 1543. à Gilbert de Blanchefort, & demeurée ensuite heritiere de cette Maison. Elle fut mere d'Antoine de Blanchefort, dit de Crequi, que le Cardinal de Crequi son Oncle fit son heritier, à la charge que luy & sa posterité porteroient le nom & les Armes de Crequi, qu'ils ont rendu tres-illustre. Antoine épousa Christine d'Aguerre, dont il eut Charles I. de ce nom, Sire de Crequi & de Canaples, Prince de Poix, Duc de Lesdiguieres, Pair & Maréchal de France,

Comte de Sault, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Dauphiné, & l'un des plus grands Capitaines de son temps. Il fut tué d'un coup de canon en 1638. en voulant jetter du secours dans la Ville de Breme que les Espagnols avoient assiegée, & laissa de Madelaine de Bonne sa premiere femme, fille de François Duc de Lesdiguieres, Connétable de France, & de Claudine de Berenger, François de Crequi, dit de Bonne, Duc de Lesdiguieres, Pair de France

Comte de Sault, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Dauphiné, Pere de François Emanuel de Crequi, Duc de Lesdiguieres, Gouverneur de Dauphiné, qui en 1675. épousa Paule Marguerite Françoise de Gondy de Rets, fille puisnée & heritiere de Pierre de Gondy, Duc de Rets, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, General des Galeres, & de Catherine de Gondy, Duchesse de Rets, dont il a laissé un fils, aujourd'huy Duc de Lesdiguieres.

Le meſme Charles Sire de Crequi, Mareſchal de France, eut un ſecond fils, Charles II. Sire de Crequi, qui fut fait Meſtre de Camp du Regiment des Gardes, & qui mourut en 1630. d'une bleſſure qu'il receut devant Chambery. Il avoit épouſé en 1620. Anne du Roure, fille de Claude S^R de Bonneval & de Combalet, & de Marie d'Albret-Luynes, dont il eut feu M^R le Duc de Crequi, M^R le Comte de Canaples, que je vous ay déja dit qui vit encore, & feu

Mr le Maréchal de Crequi.

Du mariage de Charles Sire de Crequi I. du nom, & de Madelaine de Bonne vinrent encore deux filles, ſçavoir Françoiſe de Crequi mariée en 1609. à Maximilien de Bethune II. du nom morte en 1657 & Madelaine mariée en 1617. à Nicolas de Neufville Duc de Villeroy, Pair & Maréchal de France, & morte en 1675.

Le 13. de ce mois le Roy ayant appris à ſon lever la mort de Mr le Duc de Crequi, Gouverneur de Paris, ar-

rivée ce meſme jour à trois heures du matin, nomma auſſi-toſt Mr le Duc de Gef. vres pour remplir cette Place. Il eſt Fils de Mr le Duc de Treſmes, qui eſtoit Pair de France, Chevalier des Ordre du Roy, Capitaine de la premiere Compagnie des Gardes du Corps, Gouverneur & Lieutenant general des Pays du Maine, Laval, & le Perche, & qui avoit eu toute ſorte de beaux Emplois, & d'Ambaſſades extraordinaires. Ce fut luy qui eut l'honneur d'eſtre choiſi pour celle

du Mariage du feu Roy, avec Anne d'Auſtriche, Mere de Sa Majeſté. Il avoit épouſé Marguerite de Luxembourg, Fille de François de Luxembourg, Duc de Piney, de cette illuſtre Maiſon dont il eſt ſorty tant d'Empereurs & de Princes Souverains ; & de Diane de Lorraine. Mr le Duc de Treſmes eut trois Garçons de ce Mariage, qui ſe ſont tous trois diſtinguez par les ſervices qu'ils ont rendus à l'Eſtat. L'Aiſné, ſous le nom de Marquis de Geſvres, s'acquit en fort peu de temps une tres-

grande réputation dans les armes, mais il en joüit fort peu, ayant esté enfevely en 1643. dans une Mine que les Ennemis firent joüer sous un Bastion de Thionville, lors qu'il remenoit les nostres à l'assaut de cette Place, dont il commandoit une des Attaques en qualité de Lieutenant general de l'Armée de Champagne. Il fut honoré du Brevet de Maréchal de France, & avoir esté un an avant sa mort pourveu du Gouvernement de Touraine. Il mourut âgé seule-

ment de trente-trois ans avec ce glorieux avantage, que le nombre de ſes bleſſures ſurpaſſoit de beaucoup celuy de ſes années. Le ſecond marchant ſur les pas de ſon Aiſné, fut tué au Siege de Lerida en 1646. repouſſant une ſortie generale de la Garniſon de la Ville. Il n'avoit que vingt-cinq ans, & eſtoit premier Maréchal des Camps & Armées du Roy.

Le troiſiéme, qui eſt Mr le Duc de Geſvres d'apreſent, ſuivant de ſi nobles traces, fut Capitaine dans le Regi-

ment de Cavalerie du Cardinal Mazarini dés l'an 1644. & servit aussi-tost en Allemagne, où il se trouva à la Bataille de Fribourg, & l'année suivante à celle de Norlingue. Il y fut fait prisonnier aprés avoir chargé plusieurs fois les Ennemis, & eut deux chevaux tuez sous luy ; mais s'estant heureusement débarassé dans une meslée, il prit un autre cheval, & eut part encore à la gloire de leur defaite. Il servit les deux Campagnes suivantes dans la mesme Armée d'Allemagne en qua-

lité de Mestre de Camp, & ensuite en Flandres au Siége de Courtray où il fut pourveu du Regiment d'Infanterie de son second frere qui venoit d'estre tué Aprés le Siége de Courtray, il revint en Cour, où il prit possession de la survivance de la Charge de Capitaine de la premiere Compagnie des Gardes du Corps de Sa Majesté; il eut en mesme temps les survivances du Gouvernement & de la Capitainerie Royale de Monceaux, du Gouvernement du Païs de Valois & de celuy du Mayne, Laval & le Perche. En 1647. il servit encore en Flandre & commanda la Cavalerie à la prise de la Ville d'Ipre. En 1650. il fut fait Lieutenant General des

Camps & Armées du Roy, & en cette qualité il fit la Campa. gne en Guyenne. En 1651. ſervant toûjours auprés de Sa Majeſté dans ſa Charge, il la ſuivit dans tous ſes voyages juſqu'à ce qu'El le revint à Paris aprés les troubles de 1652. L'année ſuivante le Roy luy donna des proviſions de Conſeiller d'Etat, & en 1669. Sa Majeſté l'honora de la Charge de premier Gentilhomme de ſa Chambre, dans laquelle il a toûjours ſervy pendant l'année de ſes fonctions, ayant ſuivy la Cour dans tous les voyages, & toutes les fois que le Roy s'eſt rendu à la teſte de ſes Armées. Enfin étant entré le premier jour de cette année pour ſervir auprés du Roy, dans ſa charge de premier Gentilhomme

tilhomme de la Chambre, Sa Majesté qui previent toûjours par ses bien faits ceux dont Elle a éprouvé le zele, le gratifia du Gouvernement de Paris avec des marques particulieres de son estime. M. le Duc de Gesvres à quatre garçons vivans. L'Aisné, M. le Marquis de Gesvres, Mestre de Camp du Regiment qui porte son nom, est reçeu en survivance de la charge de premier Gentilhomme de la Chambre, du Gouvernement & de la Capitainerie Royale de Monceaux, & de celuy du Pays de Vallois. On ne peut estre plus attaché à la personne du Roy. Le second est M. l'Abbé de Gesvres, Abbé & Comte de Bernay & d'Aurillac, distingué par sa sagesse & par sa pieté, & encore plus par le grand éclat avec lequel il a passé par tous les degrez de la Sorbonne. Le troisiéme est M. le Marquis de Gandelu, Colonel du Regiment Royal des Vaisseaux, dont la sagesse & la conduite répondent à l'attachement qu'il a pour son mestier. M. le Chevalier de Gesvre est

le quatriéme. Il n'a pas encore dix-neuf ans, & a esté nommé depuis deux mois Capitaine de Vaisseau, aprés avoir servy avec distinction les trois dernieres Campagnes dans les expeditions de Gênes, d'Alger & de Tripoly. Le Cadet de tous estoit M. le Chevalier de Tresmes qui fut tué il y a prés de deux ans à la prise de Coron. Il estoit dans le bataillon de Malthe. On le trouva sur la bréche, tenant encore son épée enfoncée dans le corps d'un Turc.

Messire François Annibal, Duc d'Etrées, II. du nom, Pair de France, Marquis de Cœuvres, Comte de Nanteüil, premier Baron & Sénechal du Boulenois, Vicomte de Soissons, Gouverneur & Lieutenant Generel de l'Isle de France, mourut le Jeudy 30. de Janvier d'une apoplexie qui l'avoit surpris la nuit precedente. Il y avoit quinze ans qu'il estoit à Rome, où il exerçoit l'employ d'Ambassadeur Extraordinaire de France. C'est un caractere qu'il a sou-

tenu avec toute la conduite & toute la dignité qu'on pouvoit attendre d'un homme de sa naissance, qu'une longue pratique de negociations, & une prudence consommée rendoient parfaitement éclairé sur les affaires les plus difficiles. Il avoit épousé en 1647. Dame Catherine de Lauzieres-Themines, Fille de Charles de Lauzieres, & d'Anne Habert, dont il a eu François Annibal III. du nom, Marquis de Cœuvres & Comte de Nanteüil, presentement Duc d'Estrées, qui épousa en 1670. Dame Madelaine de Lionne, Fille de Hugues de Lionne, Marqnis de Berny, Ministre & Secretaire d'Estat. L'ancienne Maison d'Estrées, originaire de Picardie, a donné de grands hommes à la France. Jean d'Estrées, Sieur de Vallieu & de Cœuvres, Grand Maistre de l'Artillerie, fut un des plus habiles Capitaines de son Siecle. Antoine d'Estrées IV. du nom, Marquis de Cœuvres, Chevalier des Ordres du Roy en la premiere creation de l'an 1578. fut pourveu en 1597. de la Charge

de Grand Maiſtre de l'Artillerie qu'avoit poſſedé ſon Pere. Il épouſa Françoiſe Babou, Fille de Jean Sieur de la Bourdaiſiere, dont il eut François-Loüis tué au Siege de Laon en 1594; François Annibal I. du nom; Diane, ſeconde Femme de Jean de Monluc, Sieur de Balugny, Maréchal de France; Marguerite mariée à Gabriel de Bournel, de Namps; Angelique, Abbeſſe de Maubuiſſon; Gabrielle, Ducheſſe de Beaufort, dont Henry IV. eut Ceſar Duc de Vendoſme; Julienne-Hipolite, Femme de Georges de Brancas, Duc de Villars, & Françoiſe, Femme de Charles, Comte de Sanſay. François Annibal I. du nom, Duc d'Eſtrées, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, fut envoyé Ambaſſadeur extraordinaire en Suiſſe, & vers les Princes d'Italie. Il eſtoit à Rome en cette qualité en 1636. & il y ſoûtint la gloire de la France avec un fort grand éclat. Il épouſa en 1622. Marie de Bethune, Fille de Philippes, Comte de Selles & de Charoſt, & il en

eut François Annibal II. Duc d'Estrées, dont je vous apprens la mort ; Jean Comte d'Estrées, Maréchal & Vice-Amiral de France, & Cesar, Cardinal d'Estrées. En 1634. il prit une seconde Alliance avec Anne Habert Fille de Jean, Sieur de Montmor, Trésorier de l'Epargne, Veuve de Charles de Themines Sieur de Lausieres, dont il eut Loüis Marquis d'Estrées, tué en 1656. à la levée du Siege de Valenciennes, & Christine, premiere Femme de François-Marie, dit Jules de Lorraine, Prince de Lisiebonne, morte en 1658. & enfin il eut pour troisiéme Femme, Gabrielle de Longueval, Fille d'Achille Sieur de Manicamp, morte subitement à Paris depuis quinze jours. Il mourut en 16-0 âgé de 98. ans ; quelques-uns disent de 102.

Messire Michel Amelot Archevesque de Tours, mourut le 17. de ce mois dans son Diocese. Il estoit dans sa 63. année.

Dame Marie Lescalopier, Veuve de Messire Loüis de Bethune, Duc de Charost, Chevalier des Ordres du Roy,

Capitaine des Gardes du Corps, & Gouverneur de Calais, eſt morte auſſi depuis peu de jours. Elle eſtoit Fille de Meſſire Jean Leſcalopier, Preſident au Mortier du Parlement de Paris, & de Dame Marthe Gobelin.

La premiere Enigme du dernier mois avoit eſté faite ſur les *Moucherons* qui naiſſent du vin, & qui entourant les tonneaux dés qu'ils en ſont pleins, tâchent de les percer. Elle a eſté expliquée dans ſon vray ſens par la jeune Beauté d'Arras, regretée des Ambaſſadeurs de Siam. Ceux qui ont expliqué la ſeconde ſur *l'Or* qui en eſtoit le vray ſens, ſont Mrs C. F. Lourdet; le grand Tribardeur François, de la Tour d'argent à V. Cleante de Sarrelouis; la Menagere du bon & gros Gaſcon de la Cour; l'Aimable Javote aux airs langoureux de la ruë des Foſſez S. Germain; la Belle & inhumaine Conſeillere de la ruë des Gentilshommes de Quimper, âgée de 12. ans, & la Belle Indolente de la ruë des Jeſuites de la meſme Ville. Voicy les noms de ceux qui

ont trouvé le vray sens de l'une & de l'autre. Mrs Blary de Montauban, Avocat au Parlement ; Bertonville de la ruë S. Bon ; l'Amant inconnu de la Blonde de Rheims ; Meriel, Maistre à chanter à Caën; l'Interprete Academique, l'Amant de la Belle Hortense de la ruë S. Martin ; l'Amant berné, & l'Amant de la Potiere d'étain de la ruë de la Monnoye.

Je vous envoye à mon ordinaire deux autres Enigmes nouvelles. La premiere est de M. de Leipsicot de Vernon.

ENIGME.

JE viens au monde avec quatre visages,
De quatre Sœurs toûjours accompagné,
Qui tour à tour font le partage
Du plus heureux & du moins fortuné.
Quoy que toûjours pour valoir quelque chose
L'on soit contraint de me faire marcher,

C'eſt lors que je ſuis las & que je me repoſe,
Que l'on s'occupe à me plus rechercher.
Quoy que je ſois & ſans langue & ſans bouche,
En ce moment je décide en Latin
Du bon ou du mauvais deſtin
De celuy qui me touche.

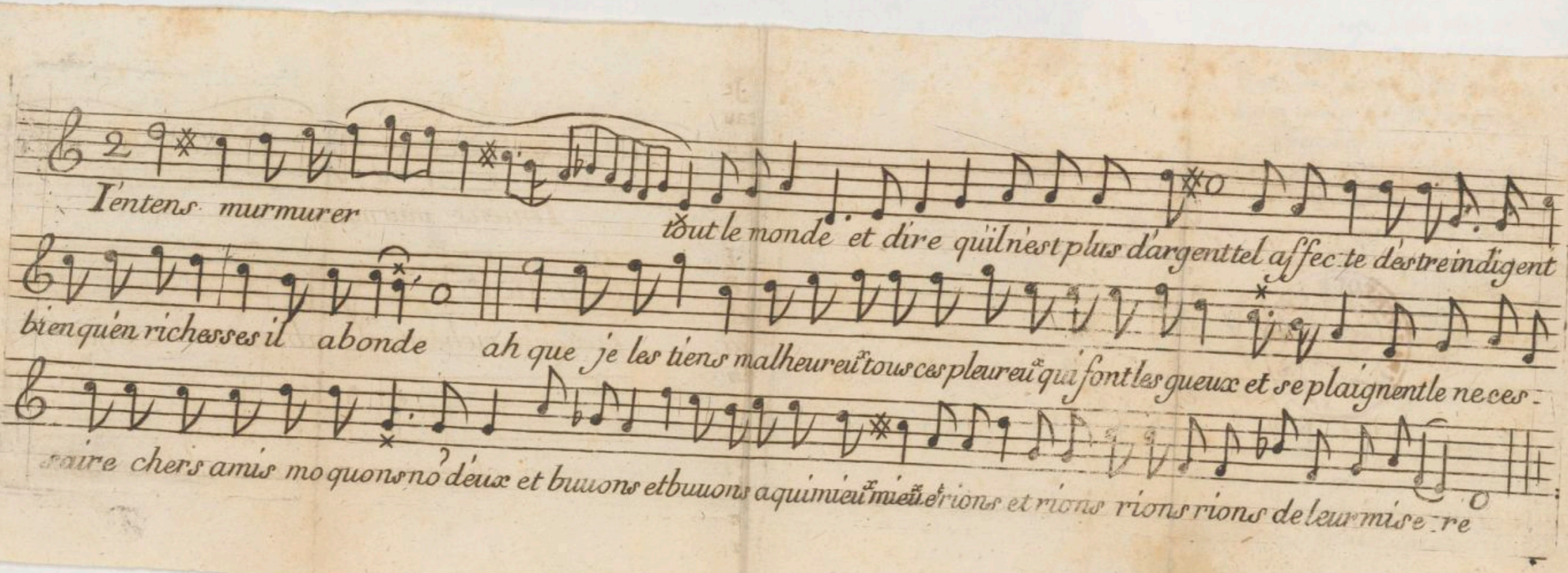
AUTRE ENIGME.

VOulez-vous connoiſtre mon Pere?
Il eſt Fils de ma Mere,
Et mes Freres & moy nous naiſſons par ſa mort,
C'eſt elle qui le tuë, & qui de noſtre ſort
Prend ſoin, nous nourrit tous juſques à certain âge.
Qui ne nous permet pas de croiſtre davantage.
Dés que nous ſommes grands, nous mourons la pluſpart
D'une mort rude, inventée avec art,
Mais en quoy nous pouvons eſtre dignes d'envie,

C'eſt qu'en mourant nous ſoutenons la vie

Je vous [illegible] grands, & ſouvent réi-
terez. Le Roy a donné de grands re-

BIBLIOTHEQUE ROYALE


I'entens murmurer tout le monde et dire qu'il n'est plus d'argent tel affecte d'estre indigent
bien qu'en richesses il abonde ah que je les tiens malheureux tous ces pleureux qui font les gueux et se plaignent le neces-
saire chers amis moquons nous deux et buuons et buuons a qui mieux mieux et rions et rions rions rions de leur misere

C'eſt qu'en mourant nous ſoutenons la vie

Je vous envoye encore un Air nouveau dont les paroles ont eſté faites contre les Avares.

AIR NOUVEAU.

J'Entens murmurer tout le monde,
Et dire qu'il n'eſt plus d'argent,
Tel affecte d'eſtre indigent,
Bien qu'en richeſſes il abonde.
Ah! que je les tiens malheurenx
Tous ces Pleureux
Qui font les gueux,
Et ſe plaignent le neceſſaire!
Chers Amis, moquons-nous d'eux,
En beuvant à qui mieux mieux,
Et rions de leur miſere.

Je ne vous dis rien des divertiſſemens que la Cour a pris ce Carnaval, quoy qu'ils ayent eſté grands, & ſouvent réïterez. Le Roy a donné de grands re-

pas avec sa magnificence ordinaire. Les grands appartemens de Versailles ont esté ouverts à toute la Cour, & on les a veus plusieurs fois remplis d'un nombre infiny de Masques. Il s'en trouva un vétu en Avocat qui donna au Roy les Vers suivants le dernier jour du Carnaval.

De tant d'Avocats que nous sommes
Je ne sçaurois plaider qu'avec un bon succés,
Je soûtiens que Louis est le plus grand des hommes,
Et je suis asseuré de gagner mon procés.

Le Roy lut ces Vers & remercia l'Avocat, & quoy qu'il y eust beaucoup d'autres Avocats dans l'Assemblée, il ne s'en trouva aucun qui vouluſt plaider contre luy, ainsi il se retira, & ne parut plus. On crût que cette galanterie estoit de M. le Duc de S. Aignan, & l'on ne se trompa pas.

Pendant que plusieurs Villes de France

font travailler à des Statuës du Roy pour les mettre dans leurs places publiques, des Particuliers font élever des Bustes de ce Monarque pour avoir la satisfaction de voir son Image, en attendant que ces grands ouvrages soient achevez. C'est ce qui est arrivé dans la Ville du Mans le premier jour de cette année. Le Directeur des Fermes du Roy dans la Province du Maine y a fait placer un Buste de ce grand Prince, devant sa Maison située au haut de la Place publique, & cette Ceremonie se fit au son de plusieurs Instrument guerriers & autres. Les Compagnies du Regiment de Picardie qui sont au Mans, estoient en bataille, Enseignes déployées, & avoient leurs Officiers à leur teste. Les Officiers saluërent ce Buste, la pique à la main; on leur donna ensuite un fort grand diné, & le zele & la magnificence de ce Directeur furent fort estimez. Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris ce 28. Février. 1687.

TABLE DES MATIERES contenuës dans ce Volume.

RElation exacte de ce qui s'eſt paſſé à la reception du Roy à Paris. 1

Actions de graces renduës en pluſieurs Villes pour l'entier retabliſſement de la Santé du Roy. 73

Eloge du Roy, prononcé aux Capucins de la ruë S. Honoré. 108

Mort du Pere Brachet, Superieur General des Benedictins, avec un abregé de ſa vie. 114

Autres actions de graces. 133

Services faits en diverſes Villes du Royaume pour le repos de l'ame de feu Monſieur le Prince. 139

Autres actions de graces renduës en pluſieurs Egliſes de Paris, & en pluſieurs Villes de France. 145

Deviſes. 197

Sonnets. 184

Hiſtoire. 139

TABLE.

Mors. 225
Resignations de Charges. 237
Nouvelles de Venise. 237
Livre nouveau touchant le bon usage du Thé, du Café, & du Chocolat. 239
Article tiré de la République des Letres. 242
Détail de tout ce qui s'est passé à l'Academie Françoise, le jour qu'elle a fait rendre des actions de graces pour le retour de la Santé du Roy. 246
Tout ce qui s'est passé au Parlement, le jour des actions de graces qui ont esté renduës dans la grande Salle du Palais, pour le retour de la Santè du Roy. 273
Actions de graces renduës par Mrs de l'Academie de Peinture & de Sculpture, pour le mesme sujet. 290
Autres actions de graces. 369
Mort de M. le Maréchal de Crequi. 312
Mort de M. le Duc de Crequi. 315
M. le Duc de Gesvres est fait Gouverneur de Paris. 329
Mort de M. le Duc d'Estrées. 338
Enigmes. 343

Ceremonie faite au Mans où l'on a élevé un Buſte du Roy. 347

Fin de la Table.

Fautes à corriger dans la Theſe Royale du Mercure de Janvier.

PAge 31. l. 1. au travail, *liſez*, le travail.
P. 34. l. 8. Empoiſonneurs 1676. *l.* 1679.
P. 36. l. 2. d'Amiens, *liſez* d'Angers.
P. 71. l. 15. de deſordres, *l.* de ſes ordres.
P. 71. l. 6. par Loüis le Grand, *l.* par les armes de Loüis le Grand.
Dans la meſme page l. 14. d'Emsheim, *liſez* Deinsheim.

Avis pour placer les Figures.

LE Plan de la Table du Roy à l'Hôtel de Ville, doit regarder la page 53
Le Jetton doit regarder la page 103.
L'Air qui commence par, *l'entens murmurer*, doit regarder la page 345.

BIBLIOTHEQUE ROYALE